

Commune de Marly

Rapport de gestion 2010



Copyright © Jacques Kuenlin

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
TABLE DES ABREVIATIONS.....	3
LE CONSEIL GENERAL.....	5
LE CONSEIL COMMUNAL.....	5
LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS.....	6
LES DICASTERES.....	8
1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, NATURALISATIONS ET AGGLOMERATION.....	8
1.1. ADMINISTRATION GENERALE.....	8
1.2. INFORMATION.....	12
1.3. AGGLOMERATION.....	12
1.4. NATURALISATIONS.....	13
1.5. PROJET « PRE ZURTHANEN ».....	13
1.6. FUSION 2016.....	14
2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE.....	15
2.1. AFFAIRES SOCIALES.....	15
2.2. SANTE PUBLIQUE.....	19
3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE ET BIBLIOTHEQUE.....	20
3.1. CULTURE.....	20
3.2. SPORTS.....	20
3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE.....	21
3.4. BIBLIOTHEQUE.....	24
3.5. MARLY SYMPA.....	26
4. SECURITE.....	28
4.1. POLICE.....	28
4.2. PROTECTION CIVILE.....	30
4.3. SERVICE DU FEU.....	31
4.4. MILITAIRES.....	34
5. EAUX, CANALISATION, STEP, ENDIGUEMENT.....	35
5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL.....	35
5.2. DISTRIBUTION D'EAU.....	35
5.3. PROTECTION DES EAUX.....	38
5.4. STEP.....	40
5.5. ENDIGUEMENT.....	41
6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION, ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES, CONSERVATOIRE.....	42
6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION.....	42
6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES.....	45
6.3. CONSERVATOIRE.....	45
7. EDILITE, FORETS, SENTIERS PEDESTRES, DOMAINE ET PARCHETS, CIMETIERE.....	46
7.1. EDILITE.....	46
7.2. SENTIERS PEDESTRES.....	50
7.3. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX.....	51
7.4. ENTRETIEN DES RUISSEAUX.....	51
8. FINANCES ET IMPOTS, BATIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES.....	52
8.1. FINANCES ET IMPOTS.....	52
8.2. BATIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES.....	66
9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS.....	68
9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES.....	68
9.2. REALISATIONS ET ETAT DES TRAVAUX.....	68
9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	70
9.4. PLAN DE GESTION DE LA PETITE SARINE, BARRAGE DE ROSSENS - LAC DE PEROLLES.....	70

TABLE DES ABREVIATIONS

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédérale de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien
PET	Programme d'emploi temporaire
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux

PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet

LE CONSEIL GENERAL

Plusieurs mutations sont à relever durant cette cinquième année de la législature, puisqu'à la suite de démissions M. Sylvain Debrot a succédé à M. Auguste Magnin (PS), M. Alexandre Bafumi à M. Denis Torche(MV), M. Frédéric Tschannen à Mme Liliane Bruggmann-Jenelten (MV).

Le Conseil général a siégé à 7 reprises en 2010, d'abord sous la présidence de M. Robert Girardin (PS), puis sous celle de M. Pascal Bongard (PDC). Ces séances ont eu lieu les 24 mars, 26 mai, 7 juillet, 30 septembre, 13 octobre, 6 décembre et 15 décembre 2010. A noter que la séance du 30 septembre 2010 a été essentiellement consacrée à de l'information de la part du Conseil communal, en particulier sur le projet d'appartements pour seniors, sur les travaux d'étude des bâtiments scolaires et de l'administration, sur le projet de place du village. Les budgets 2011 ont été mis sous toit en 2 séances, le 6 et 15 décembre 2010. Une moyenne de 43 conseillères et conseillers généraux ont participé aux séances.

Le Bureau du Conseil général, élargi aux Chefs de groupes, a préparé, au cours de 5 séances, l'ordre du jour de ces séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ces 7 séances, le Conseil général a pris quelque 73 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- Un crédit pour un cheminement piétonnier à la route des Ecoles (accordé) ;
- La participation au capital actions d'Agy-Expo SA (refusée) ;
- Les élections à la présidence et vice-présidence, à la Commission des naturalisations ;
- Deux crédits pour canalisations eaux usées et réseau d'eau pour le secteur Sous la Crausa (acceptés) ;
- La modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (acceptée) ;
- La modification des statuts de l'Association du CO de Sarine-Campagne et Haut Lac français (acceptée) ;
- Deux postulats, l'un concernant l'éclairage public (accepté), l'autre concernant la réactivation du projet de 3^e centre scolaire (refusé) ;
- Une proposition concernant le projet d'appartements pour seniors et l'étude de la variante de la fondation (acceptée) ;
- La désignation de l'organe de contrôle pour les 3 prochaines années ;
- La modification du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux, avec l'introduction d'une taxe de base (acceptée) ;
- La modification du règlement du personnel communal, régime des vacances et prime d'ancienneté (acceptée).

Le Conseil général a aussi été à plusieurs reprises informé des travaux de la Commission spéciale sur le fonctionnement des instances politiques et sur les travaux de l'Agglomération de Fribourg.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 46 reprises en séance ordinaire.

Délégations et réceptions

Durant l'année 2010, le Conseil communal a pris part régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 23^e fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans une 16^e formule toujours internationale, à la Course de Marly mise sur pied pour la 17^e fois par le Club athlétique Marly, au concert de novembre mis sur pied par le Choeur-mixte paroissial. Il a accueilli sur sol marlinois l'assemblée annuelle de la Société fribourgeoise des tireurs sportifs et celle de la Fédération des sociétés de tir de la Sarine, le cours de perfectionnement des délégués bpa de Suisse romande, le Forum romand de Cardio-Forme, l'assemblée de l'Association de police des communes fribourgeoises, la finale juniors de la CS Cup de football, l'assemblée romande du Syndicat du personnel de transports (SEV), le Grand Prix romand de fifres et tambours, le Tir en campagne et le passage du Tour de Romandie. Il a marqué, voire apporté son appui au 25^e anniversaire du FC Marly, au 25^e anniversaire de la Bibliothèque régionale.

Une rencontre a eu lieu avec les représentants de la rédaction du quotidien La Liberté, qui a permis un utile échange d'informations, de même avec le comité de l'Association St-Camille ou encore avec le Conseil communal de la Ville de Fribourg, à l'invitation de ce dernier : une séance de travail a permis d'aborder des dossiers communs : transports publics, vélos en libre service ou collaborations possibles entre administrations. Comme cela est devenu une habitude chaque année, il a aussi rencontré les agents Marly Sympa.

Dans la suite des contacts établis en 2009, une délégation de la commune zougnoise de Huenenberg a été accueillie à Marly pour une prise de contact avec l'école du CO de Marly en vue du développement de divers échanges.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à une rencontre de l'économie locale, cela en l'aula de l'Ecole du CO de Marly, sous l'égide de la Banque Raiffeisen de Marly.

LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

- **Votation cantonale du 7 mars 2010, avec 4'686 électeurs inscrits (dont 42 Suisses de l'étranger)**

a) Loi du 12 février 2009 portant adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire

Votants	2'367		
Blancs	46		
Nuls	13		
Valables	2'308		Canton
OUI	1'578	68.37 %	61.09 %
NON	730	31.63 %	38.91 %

b) Loi sur la péréquation financière intercommunale

Votants	2'340		
Blancs	126		
Nuls	23		
Valables	2'191		Canton
OUI	1'802	82.25 %	76.19 %
NON	389	17.75 %	23.81 %

- **Votation fédérale du 7 mars 2010, avec 4'686 électeurs inscrits (dont 42 Suisses de l'étranger)**

a) Article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain

Votants	2'394		
Blancs	61		
Nuls	13		
Valables	2'320		Canton
OUI	1'940	83.62 %	79.79 %
NON	380	16.38 %	20.21 %

b) Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux

Votants	2'414		
Blancs	20		
Nuls	6		
Valables	2'388		Canton
OUI	508	21.27 %	19.20 %
NON	1'880	78.73 %	80.80 %

c) Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité

Votants	2'411		
Blancs	34		
Nuls	13		
Valables	2'364		Canton
OUI	523	22.12 %	22.57 %
NON	1'841	77.88 %	77.43 %

- **Votation fédérale du 26 septembre 2010, avec 4'668 électeurs inscrits (dont 43 Suisses de l'étranger)**

a) Révision de la loi sur l'assurance chômage

Votants	1'754		
Blancs	6		
Nuls	2		
Valables	1'746		Canton
OUI	729	41.75 %	44.41 %
NON	1'017	58.25 %	55.59 %

• **Votation fédérale du 28 novembre 2010, avec 4'687 électeurs inscrits (dont 40 Suisses de l'étranger)**

a) Initiative populaire du 10 août 2008 pour des impôts équitables

Votants	2'403		
Blancs	39		
Nuls	10		
Valables	2'354		Canton
OUI	1'189	50.51 %	45.79 %
NON	1'165	49.49 %	54.21 %

b) Initiative populaire du 15 février 2008 pour le renvoi des étrangers criminels

Votants	2'407		
Blancs	9		
Nuls	3		
Valables	2'395		Canton
OUI	1'006	42.00 %	48.61 %
NON	1'361	56.82 %	51.39 %
Pas de réponse	28	1.18 %	

c) Arrêté fédéral du 10 août 2010 concernant le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution

Votants	2'407		
Blancs	9		
Nuls	3		
Valables	2'395		Canton
OUI	1'086	45.34 %	47.64 %
NON	1'231	49.49 %	52.36 %
Pas de réponse	78	3.27 %	

d) Question subsidiaire

Votants	2'407		
Blancs	9		
Nuls	3		
Valables	2'395		Canton
OUI	901	37.62 %	45.15 %
NON	1'353	56.49 %	54.85 %
Pas de réponse	141	5.89 %	

LES DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, NATURALISATIONS ET AGGLOMERATION

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic
Suppléant : Pierre-Alain Cuennet, Vice-Syndic

1.1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1.1. Secrétariat général et autres services

Le Secrétariat général assure l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une bonne partie des 21 commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, l'administration et les comptes de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nesslera sont assumés par les Services technique et finances, contre rémunération. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

1.1.2. Office communal du travail

Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2010.

Population active		Demandeurs d'emploi		Chômeurs	
		Total	Taux	Total	Taux
2010	3'751	256	6.8 %	152	4.05 %
2009	3'751	296	7.9 %	194	5.2 %

1.1.3. Le contrôle des habitants

Statistiques de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Population établie et en séjour	7'811	7'698
Selon le sexe		
1. Masculin	3'814	3'741
2. Féminin	3'997	3'957
Selon l'état civil		
1. Célibataires	3'337	3'297
2. Marié-es (y compris séparé-es)	3'547	3'505
3. Partenaires enregistrés	2	0
4. Veufs-ves	327	326
5. Divorcé-e-s	598	570
Selon la religion		
1. Catholiques	5'378	5'332
2. Protestants	592	584
3. Divers et sans	1'841	1'782
Selon les langues pratiquées (population établie et en séjour, soit 7'811 personnes)		
1. Français	4'804	4'780
2. Allemand	1'150	1'116
3. Divers	1'857	1'802
Selon la nationalité		
1. Suisses		
– Bourgeois	406	385
– Fribourgeois	3'576	3'546
– Confédérés	1'777	1'787
2. Etrangers		
– Permis B	558	615
– Permis C	1'187	1'144
– Permis F/L/G	80	
Total population établie (ou légale) (+107)	7'584	7'477
3. Population suisse en séjour	208	177
4. Population étrangère en séjour (permis N)	19	44
Total population en séjour (+6)	227	221
Total population établie et en séjour (+113)	7'811	7'698

On peut ajouter que 875 arrivées et 783 départs ont été enregistrés (696 et 668 en 2009). Du côté de l'état civil des personnes, il y a lieu de relever :

En 2010		En 2009
76	naissances	71
36	décès	57
60	mariages	52
33	divorces	46
50	changements de noms	20
8	reconnaisances	2
0	adoptions	-
32	naturalisations	23

Au service des citoyens, le contrôle des habitants a délivré :

En 2010		En 2009
15	certificats de bonnes mœurs	13
8	certificats de droits civiques	12
175	attestations de domicile à Marly	148
113	attestations de domicile pour séjour	91
638	certificats d'établissement et de séjour	455
340	documents d'identité (passeports + cartes d'identité)	832
875	arrivées	696
783	départs	668

Plus de 717 renseignements divers ont été fournis par lettre (872 en 2009).

Au total le contrôle des habitants a effectué 18'713 mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

Il a, en outre, établi 38 listes pour divers services internes à l'administration et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué 132 enquêtes de recherche de domicile.

Il a également traité 29 déclarations de prise en charge.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, 26 demandes de dispense d'assurance en Suisse ont été traitées.

1.1.4. Personnel communal au 31 décembre 2010

	Personnes engagées		Equivalents plein temps en %	
	2010	2009	2010	2009
A Personnel permanent				
1. Secrétariat général	3	3	230	230
2. Réception, contrôle des habitants et office du travail	4	4	300	280
3. Service sécurité (police, feu et protection civile)	3	3	300	300
4. Service des finances (impôts et comptabilité)	3	3	300	300
5. Service des écoles	2	2	160	140
6. Service social	8	7	740	680
7. Service technique	10	9	850	850
8. <i>Apprenti-e-s</i>	3	3	300	300
9. Conciergerie	4	4	400	400
10. Personnel enseignant (maître de sport)	1	1	1	100
11. Animation socioculturelle	5	4	205	155
12. Edilité	10	10	937	937
13. Accueil extrascolaire, responsable	1	1	30	30
14. Conseil communal et la fonction de Syndic	1	1	20	20
Total A	58	55	4'773	4'722
B Personnel auxiliaire et temporaire				
1. Conciergerie et nettoyage	11	11	208	215
2. Grands nettoyages, jeunes et temporaires	25	25	122	111
3. Bibliothèque régionale	6	6	106	71
4. Bibliothèque régionale et jeunes aides	7	9	20	22
5. Edilité et jeunes aides	8	8	17	17
6. Animation socioculturelle	15	14	106	150
7. Square	29	28	32	55
8. Accueil extrascolaire et accompagnants	7	6	131	90
Total B	108	107	742	731
Total A + B	166	162	5'515	5'453

Commentaires

A. Personnel permanent

1. **Secrétariat général** : voir point 7. Service technique.
2. **Réception, contrôle des habitants et office du travail** : l'augmentation de la dotation de 20 % représente l'intégration de la fonction d'agent AVS, jusqu'ici exercée par le biais d'un mandat.
6. **Service social** : l'absence d'une personne en arrêt maladie a dû être compensée.
7. **Service technique** : une secrétaire occupant un 30 % au Secrétariat général et un 50 % au Service technique a été remplacée par deux personnes, dont un 50 % au Service technique.
8. **Apprenti-e-s** : 3 apprentis sont comptés à plein temps dans la statistique, par simplification, alors qu'en réalité cela ne représente pas, sur le plan du rendement, effectivement trois 100 % (phase d'apprentissage, temps consacré aux cours professionnels). N'est pas estimé non plus le temps que consacre à l'encadrement le personnel permanent. Il s'agit de deux apprentis de commerce et d'un apprenti assistant socioéducatif.
11. **Animation socioculturelle** : le taux d'activité de l'animateur est passé de 100 % à 75 % déjà en 2001. Le solde de 25 % reste attribué à l'animation et représente l'engagement temporaire d'aides animateurs, selon les besoins ou les projets (aides animateurs, civilistes, stagiaires, voir sous personnel auxiliaire). Un animateur de jeunesse en formation a été engagé à la mi-année, à 50 %.

B. Personnel auxiliaire et temporaire

1. **Conciergerie et nettoyage** : figure sous cette rubrique également le poste de concierge des vestiaires du Centre sportif de la Gérine, désormais assuré par 1 personne. 2 personnes assurent l'ouverture et la fermeture des locaux mis à disposition de tiers (Marly Cité) en renfort du concierge titulaire ; de même à Grand-Pré, un auxiliaire assume une partie de ces fermetures, compte tenu de l'utilisation accrue de la salle omnisports.
3. **Bibliothèque et jeunes aides** : il s'agit de jeunes auxiliaires qui aident aux rangements.
5. **Edilité et jeunes aides** : il s'agit du personnel temporaire engagé en été.
6. **Animation socioculturelle et Le Square** : voir commentaire sous personnel permanent. En outre, 1 civiliste a fourni 35 jours (144 jours en 2009) de travail à l'animation, 2 stagiaires ont fourni 245 jours (255 jours en 2009) de travail. Seules les heures payées sont prises en compte pour cette statistique, alors que de nombreuses heures de travail sont fournies bénévolement (voir Dicastère 3. Culture, jeunesse et sport). En outre, 1 jeune a effectué deux **journées de travaux d'intérêt public** (astreinte au travail) auprès de l'animation socioculturelle dans le cadre de procédures de conciliation suite à des actes de vandalisme.
8. **Accueil extrascolaire** : 7 personnes fonctionnent, avec le statut d'auxiliaire, comme accompagnatrices.

Mandats particuliers

- 2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Depuis l'automne 1996, le mandat de forestier communal est confié à un forestier professionnel, par le biais d'une collaboration intercommunale, le Triage forestier Sarine Rive-Droite, avec les communes de Treyvaux et d'Arconciel, la Paroisse de Marly et l'Etat de Fribourg ; il s'agit toujours de M. Norbert Papaux.

Mutations

	<u>Personnes</u>	<u>Fonctions</u>
Arrivées	Caroline Affolter Berisha Corinne Siffert Valérie Progin Olofsson Martine Bozier Perritaz Elodie Gross Alexandre Billard Benjamin Eichenberger Patricia Giroul Jacqueline Schmutz Xhemile Osmani	Assistante sociale Responsable du Service social Assistante sociale Collaboratrice administrative Collaboratrice administrative Collaborateur à l'édilité Animateur socioculturel en formation Accompagnatrice Accueil extrascolaire Accompagnatrice Accueil extrascolaire Accompagnatrice Accueil extrascolaire
Départs	Diane Hayoz Chantal Maalouf Michel Zbinden Michèle Candolfi Sylviane Bohin Ghofrane Saidani	Responsable du Service social Collaboratrice administrative Collaborateur à l'édilité Agente AVS Accompagnatrice Accueil extrascolaire Accompagnatrice Accueil extrascolaire

Evénement

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les départs à la retraite, respectivement à la préretraite, de Mme Diane Hayoz, responsable du Service social, de M. Michel Zbinden, collaborateur à l'édilité (remplaçant du chef d'équipe), et de Mmes Chantal Maalouf, collaboratrice administrative auprès du Secrétariat général, et Michèle Candolfi, agente AVS.

1.1.5. Equipements et formation

La réorganisation du rez-de-chaussée, avec l'aménagement d'une réception et de locaux pour le contrôle des habitants, a été réalisée durant l'année.

En matière d'informatique, le remplacement des postes de travail a été concrétisé, ainsi que la migration des serveurs de l'administration communale auprès du Service informatique et télécommunications de l'Etat de Fribourg (SITel), dans l'environnement CommuNet. Par conséquent, les accès à certaines plateformes cantonales existantes ont déjà été ouverts : PlatCom (plateforme de communication, notamment pour les données fiscales), HarmPers (registre des habitants harmonisé au plan cantonal), SYMIC (registre fédéral des étrangers), registre foncier. Dans le domaine de la bureautique, le passage d'Office 2003 à Office 2007 a été réalisé, avec une petite formation pour l'ensemble des utilisateurs. Un total de plus de Fr. 130'000.- a été dépensé en 2010 dont :

- Fr. 66'313.- pour l'acquisition de matériel ;
- Fr. 22'615.- pour des licences d'applications et installation ;
- Fr. 6'200.- pour le transfert d'applications ;
- Fr. 38'219.- pour la migration des serveurs ;
- Fr. - 3'450.- pour la vente d'ancien matériel.

Sur le plan de l'organisation de l'administration, le nouveau système de gestion du personnel et de rétribution, annoncé en 2009, a été préparé durant l'année, avec la mise sur pied d'un groupe de pilotage et d'un groupe de travail. Chaque fonction communale a fait l'objet d'un descriptif de fonction, puis a été évaluée et intégrée dans une nouvelle grille de traitements ; des travaux complémentaires se poursuivent en 2011. Le régime des vacances du personnel a été adapté (25 jours jusqu'à 49 ans révolus, 28 jours jusqu'à 58 ans révolus, puis 30 jours jusqu'à la retraite), ainsi que le système de gratification d'ancienneté (introduction d'une prime forfaitaire unique de Fr.6'000.- dès 20 ans d'activités, renouvelée ensuite tous les 5 ans), cela par le biais d'une modification partielle du règlement du personnel décidée par le Conseil général. Des discussions ont été menées avec les représentants du personnel et ont abouti à la modification de l'horaire hebdomadaire de travail, qui passe de 42 heures à 40 heures 45, compte tenu de la réduction du temps de pause de 30 minutes à 15 minutes par jour. Les directives relatives à la gestion du temps de travail ont été modifiées dans ce sens et entreront en vigueur en 2011.

1.2. INFORMATION

Marly Information est paru 4 fois en 2010. La formule rédactionnelle n'a pas été modifiée. La préparation de l'édition et la coordination avec l'imprimerie ont été assurées par le Secrétariat communal.

« www.marly.ch », le site Internet, toujours commun à la Société de développement de Marly et environs et à la commune, a été mis en ligne dans sa nouvelle formule. La dynamique de gestion en a été améliorée dans le sens où chaque secteur de l'administration intervient dans la mise à jour et dans la transmission d'actualités.

1.3. AGGLOMERATION

Le Conseil de l'Agglomération s'est réuni pour la première fois de l'année, le 11 février 2010, sous la présidence de Mme Eggelhöfer-Brügger. Le Conseil a tout d'abord élu M. Eric Romanens en tant que représentant de la commune de Marly au bureau du Conseil, en remplacement de M. Bernard Aebischer, élu à la vice-présidence. Il a également procédé à l'élection du représentant de la commune de Matran, soit M. Yvan Tonna, au Comité de l'Agglomération en remplacement de M. Daniel Blanc, démissionnaire.

Il a aussi élu les membres de la Commission culturelle en favorisant une représentation des milieux culturels. Dans cette optique, les treize personnes suivantes ont été choisies :

- M. Antonio Bühler, de Givisiez, expert pour les arts scéniques et la danse ;
- M. David Collin, de Villars-sur-Glâne, littérature, art lyrique, art conceptuel ;
- M. Hubertus Von Gemmingen, de Villars-sur-Glâne, littérature et théâtre allemand ;
- M. Michael Kinzer, de Neuchâtel, théâtre, musiques actuelles : jazz, pop, rock ;
- M. Beat Bertschy-Fries, de Düdingen, littérature, théâtre, art, musique classique et jazz ;
- M. Pierre-André Lienhard, de Bâle, arts visuels et plastiques ;
- M. Pierre-Georges Roubaty, de Villars-sur-Glâne, musique classique et symphonique ;
- M. Philippe Savoy, de Corpataux-Magnedens, musique vocale et instrumentale ;
- M. Alain Voegeli, de Pont-la-Ville, arts visuels et multimédia ;
- Mme Andrea Wassmer, de Belfaux, musique classique et contemporaine.

L'expérience a démontré que la présence d'une personne ayant une vision économique dans l'étude et l'analyse des dossiers artistiques était bénéfique pour la qualité des préavis. Pour représenter ce milieu économique, M. Vincent Thalman, de Granges-Paccot, a été élu. Côté politique, ce sont deux membres du Comité de l'Agglomération, soit M. Pierre-Alain Clément, Syndic de Fribourg et M. Jean-Pierre Helbling, Syndic de Marly, qui siègent dans cette commission.

Le Conseil a adopté le règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles.

Les statuts de l'Agglomération ont déjà subi leur première modification, nécessaire à la suite de l'acceptation, par le préfet, du recours de Mme Marie-Thérèse Maradan, de Fribourg, qui contestait l'obligation de siéger au sein du Conseil de l'Agglomération. L'article 13 a donc été modifié dans ce sens, il est donc précisé : « En principe, au moins deux des membres par commune sont membres du Conseil communal ».

Le Conseil de l'Agglomération a également ratifié des contrats de prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de St. Ursen, Tafers et Grolley. Il s'est encore prononcé pour l'acceptation d'une motion et de deux postulats.

- Motion - implantation des grands générateurs de trafic : ses auteurs demandent que, dans le Plan directeur de l'Agglomération, soient fixés les critères et les modalités d'implantation de ces grands générateurs de trafic sous l'angle de l'aménagement, de la mobilité et de la protection de l'environnement.
- Premier postulat - demande d'étudier la meilleure possibilité pour desservir Bourquillon par une ligne urbaine : pour mémoire, un postulat identique avait été déposé au Conseil général de la Ville de Fribourg en décembre 2009.
- Deuxième postulat - augmenter la cadence de la ligne de bus tpf n° 1 : actuellement de 15 minutes, il est demandé de passer à une cadence de 7 minutes et demie, du lundi au vendredi de 5 à 19 heures.

En automne, le Conseiller communal marlinois, M. Bernard Aebischer a été élu à la présidence du Conseil d'Agglomération. Pour le secondar dans sa tâche, la vice-présidence a été confiée à M. Jean-Daniel Wicht, Vice-Syndic de la commune de Givisiez.

Au chapitre du personnel administratif, Mme Daniela Gaspoz-Fleiner, démissionnaire a été remplacée par Mme Jenny Leuba au Département technique de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement.

Le 7 octobre 2010, le Conseil de l'Agglomération a adopté le budget 2011 non sans avoir au passage diminué de 3 millions de francs le poste des transports qui a finalement été porté à 18 millions de francs. La prochaine étape est la signature d'un contrat-cadre avec les tpf afin de connaître le prix au km, ligne par ligne. Le premier investissement a été voté : il s'agit de la participation de l'Agglomération à hauteur de 30 % à la construction de la halte ferroviaire de Saint-Léonard. Enfin la modification de l'article 36 des statuts a été adoptée, stipulant que la répartition des charges administratives et financières est réalisée selon le critère de la population légale. La référence à la capacité financière est abandonnée.

1.4. NATURALISATIONS

Durant l'année écoulée, sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{re} génération (soit 8 dossiers concernant 14 personnes) :

- M. Suleyman Hagi Nuur, de nationalité somalienne ;
- Mme Pauline Ngimbi Bola et ses enfants Grégory et Ashley, ressortissants de la République démocratique du Congo ;
- M. Prosper Ewanga-Nde, de nationalité allemande ;
- Mme Niva Mbiya, ressortissante de la République du Congo ;
- M. Michael Toshi Albert Drenhaus, de nationalité allemande ;
- Mme Fatiha Latrichi Faessler et son enfant Imane, de nationalité marocaine ;
- Mme et M. Cima et Skender Haradinaj et leurs enfants Valona et Drilon, de nationalité albanaise ;
- Mme Tai An Dang, de nationalité vietnamienne.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 6 dossiers pour 6 personnes) :

- M. Süleyman Onmus, de nationalité turque ;
- M. Yvon Landry Mvongo Nganoma, de nationalité camerounaise ;
- Mme Aleksandra Jovanova, de nationalité macédonienne ;
- M. Alfatih Muhammed Al Horani, de nationalité inconnue ;
- Mme Thi Thu Hiên Phan, de nationalité vietnamienne ;
- M. Ngoc Chau Phan, de nationalité vietnamienne.

Sur la base du préavis de la Commission, le Conseil communal a mis en attente 7 dossiers, avec des délais de 1 à 2 ans ; 2 dossiers sont également en attente, à la demande des candidates. 3 anciens dossiers sont toujours en attente du résultat d'une enquête complémentaire ; 4 autres anciens dossiers sont toujours en attente, les candidats n'ayant pas encore fait part de leur état de préparation.

MM. François Liaudat et Alexandre Bafumi ont remplacé respectivement M. Damien Juvet (PLR) et M. Denis Torche (MV), démissionnaires.

En début d'année, la Commission a reçu M. Gilles Schorderet, Président de la Commission des naturalisations du Grand Conseil, pour un échange de vues sur les fonctionnements respectifs.

1.5. PROJET « PRE ZURTHANEN »

Pour rappel, un groupe de travail avait été créé en 2005 pour analyser les possibilités de construire, sur le Pré Zurthanen, parcelle communale voisine de la Résidence pour personnes âgées les Epinettes, des appartements pour les personnes âgées. Des services, tels la bibliothèque régionale, les soins à domicile, la ludothèque, la crèche, le service de soins à domicile, pourraient y être installés. Diverses tractations ont été menées par le Conseil communal pour trouver une autre formule, avec un architecte et des investisseurs privés, avec des caisses de pension. Un projet de collaboration avec la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat a été préparé par le Conseil communal ; le principe en a été présenté au Conseil général le 1^{er} juillet 2009, qui a cependant refusé d'entrer en matière. Depuis lors, d'autres variantes, avec des partenaires privés, ont été étudiées : pour répondre aussi au Conseil général, un expert neutre a été mandaté en la personne de M. François Chenux pour analyser les diverses variantes, fondation, partenariat public-privé (PPP), caisse de pension. Pour suivre le cadre voulu par le Conseil général, l'analyse a tenu compte de 3 facteurs : l'opération doit être neutre financièrement pour la commune, la commune doit rester maître du terrain et doit être partie prenante à l'attribution des logements. Sur cette base, la conclusion de M. Chenux était que la variante PPP était la formule la plus adéquate. Le Conseil communal a suivi cette recommandation et, après divers contacts avec des partenaires privés, a sollicité encore une fois le Conseil général en proposant l'octroi d'un droit de superficie « payant » dans le cadre d'une formule PPP encore à définir. Une commission, intégrant des représentants du Conseil général, devait préparer ce dossier avec le Conseil communal. Cependant le Conseil général a refusé cette proposition.

1.6. FUSION 2016

Le processus d'analyse est dans sa phase 1. Mandat a été donné à un expert externe, M. Jean-Claude Perret-Gentil, pour établir un premier rapport : il a rencontré tous les conseils communaux et a sollicité nombre de données et d'informations de la part de chaque commune. Le rapport doit tomber début 2011. Le Conseil communal a appris que trois des communes du processus Fusion 2016 : Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot souhaitent procéder à une première étape de fusion, en y intégrant aussi celle de Chésopelloz. Les trois autres communes : Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly ont décidé de poursuivre le processus d'analyse.

2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : Jean-François Emmenegger

Service social de Marly (ci-après SSM)

Le SSM est un service généraliste à la disposition de la population de la commune et apporte conseils, soutien et aide. Il assume les tâches suivantes :

- **Dans le cadre des Affaires sociales**
 - aide sociale au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
 - petite enfance ;
 - divers subventionnements ;
 - programmes d'emplois temporaires communaux ;
 - application de la LALAMal (Loi cantonale d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie) ;
 - gestion des subsides cantonaux à l'assurance-maladie ;
 - obligations communales en lien avec l'indigence.
- **Dans le cadre de la Santé publique**
 - aide et soins à domicile ;
 - promotion de la santé ;
 - service de puériculture ;
 - services médicaux-sociaux.

2.1. AFFAIRES SOCIALES

2.1.1. Aide sociale dans le cadre du SSM

L'aide sociale a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin. Elle est octroyée par les pouvoirs publics, est subsidiaire à d'autres assistances privées ou publiques, et est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce (Félix Wolfers, fondements du droit de l'aide sociale, 1995).

Une personne est dans le besoin lorsqu'elle éprouve des difficultés sociales ou lorsqu'elle ne peut subvenir à son entretien, d'une manière suffisante et par ses propres moyens (revenus du travail, prestations d'assurances sociales, ressources provenant de l'obligation d'entretien et de la dette alimentaire, fortune et ses revenus).

L'aide sociale est accordée dans la mesure où la personne dans le besoin ne peut pas être entretenue par sa famille ou ne peut pas faire valoir d'autres prestations légales auxquelles elle a droit (**principe de subsidiarité**).

- **Nature de l'aide sociale**
 - la prévention, qui comprend toute mesure générale ou particulière permettant d'éviter le recours à l'aide personnelle et matérielle ;
 - l'aide personnelle, qui comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil ;
 - l'aide matérielle, qui est une prestation allouée en espèces, en nature ou sous la forme d'un contrat d'insertion sociale ;
 - la mesure d'insertion sociale (ci-après MIS), qui permet au bénéficiaire de l'aide sociale de retrouver ou de développer son autonomie et son insertion sociale.

- **Commission sociale**

La Commission sociale de Marly, composée de 5 conseillers communaux représentatifs des différentes tendances politiques :

- octroie l'aide matérielle pour les personnes relevant de sa compétence et en détermine la forme, la durée et le montant ;
- prend les décisions relatives au contrat d'insertion sociale ;
- détermine le domicile d'aide sociale.

La Responsable de Service et les assistants sociaux chargés des dossiers y ont une voie consultative.

En 2010, cette Commission a siégé à 22 reprises et examiné 454 situations sur lesquelles elle a rendu une décision, sur la base de rapports de situation et de budgets présentés par les assistants sociaux. Cela représente en moyenne 20.63 cas traités par séance.

- **Si jamais – une exposition sur l'aide sociale en Suisse**

En Europe, l'année 2010 a été placée sous le signe de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cela a également été l'occasion, pour la Suisse, d'inscrire la question de la pauvreté à l'agenda politique à tous les niveaux.

A cette occasion, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (ci-après CSIAS) a organisé une exposition itinérante sur l'aide sociale en Suisse.

Par cette exposition, présentée dans différentes villes suisses, dont Fribourg, le thème de l'aide sociale a été rendu public afin de sensibiliser la population sur le mandat de l'aide sociale et ce qu'elle réalise pour soutenir les personnes se trouvant dans des situations de vie précaires. Les assistants sociaux du SSM y ont participé.

• Situation de l'emploi

Comparativement au début de l'année 2010, le taux de chômage dans le canton de Fribourg a diminué, passant de 3,9 % en janvier à 3,1 % en décembre, soit 3'993 personnes concernées. Quant au nombre de demandeurs d'emploi, il s'élève à 7'059 personnes (statistiques du marché du travail, Service public de l'emploi, décembre 2010).

En 2010, le SSM est resté au premier plan pour gérer les situations découlant des effets de la crise économique, plus particulièrement pour les jeunes sans formation et les personnes de plus de 50 ans. Nous constatons également un afflux de personnes qualifiées ne retrouvant pas d'activité professionnelle et demandant l'aide sociale.

La réalité du marché du travail est telle qu'il n'y a pas ou plus forcément un emploi pour tous et que certains restent définitivement exclus du marché du travail. Ne plus avoir accès à un tel marché ne devrait pas signifier être socialement exclu.

• Intégration sociale

L'intégration sociale peut être valorisée et facilitée, notamment par des Mesures d'insertion sociale, qui ont été plus largement proposées en 2010 aux bénéficiaires de l'aide sociale de notre commune.

Pour rappel, les MIS sont destinées aux personnes n'ayant pas ou plus accès aux mesures d'insertion professionnelle et auxquelles une aide personnalisée peut être proposée afin de renforcer leurs compétences sociales, d'éviter l'isolement social en développant les liens sociaux.

• Dons auprès de Fondations privées

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité, les factures médicales impayées suite à une suspension des prestations par les caisses-maladie.

- 80 demandes de dons ont été déposées en 2010 pour un montant de Fr. 63'817.20 ;
- 71 demandes ont été accordées pour un montant de Fr. 47'211.95.

2.1.2. Activités du Service social de Marly en chiffres

Statistiques par types d'interventions	Variation	2010	2009	2008	2007	2006
Entretiens clients au bureau	+ 104	1'343	1'239	1'300	1'044	1'005
Entretiens clients à domicile	+ 17	56	39	52	56	46
Rendez-vous et colloques avec d'autres intervenants/institutions	+ 17	141	124	103	69	83
Total des interventions	+ 138	1'540	1'402	1'455	1'169	1'134
Correspondance envoyée, sans les e-mails	+ 1'374	3'427	2'053	1'845	1'940	1'925

En 2010, les interventions globales en faveur des clients ont encore augmenté (+ 138 par rapport à 2009, soit 9.84 %) et montrent la complexité des situations suivies par le SSM. Plus particulièrement, nous tenons à relever l'importance des séances de réseaux avec d'autres intervenants et partenaires, toujours dans le but de favoriser la prise d'autonomie et l'intégration socioprofessionnelle des personnes suivies.

Les tâches administratives d'un service social sont une part importante et conséquente du travail des assistants sociaux. Elles permettent de prendre en compte l'ensemble de la problématique des bénéficiaires, de plus en plus complexe d'un point de vue des assurances sociales (66.92 % d'augmentation par rapport à 2009).

Nombre de situations suivies	Variation	2010	2009	2008	2007	2006
Nouvelles situations	+ 16	69	53			
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises en 2010	+ 9	23	14			
Situations en cours	- 22	133	155			
Dossiers de prestations complémentaires	+ 12	25	13			
Dossiers de remboursement d'aide sociale	+ 27	47	20			
Dossiers courts	- 20	35	55			
Total	+ 22	332	310	314	309	298

Le nombre de situations suivies par le SSM a augmenté en 2010 (+ 22, soit 7.09 %).

Causes d'indigence	Variation	2010	2009
Chômage/avance sur chômage	+ 4	28	24
Famille/monoparentale/couple divisé	+ 9	37	28
Maladie/accident/hospitalisation	- 6	6	12
Aide à l'enfance	- 1	1	2
Détention/suite à.../probation	+ 1	2	1
AVS/AI/PC/insuffisance/avances	+ 7	41	34
Revenus insuffisants	+ 38	161	123
Placement HM/Home	+ 1	2	1
Toxicomanie/alcoolisme	+ 1	8	7
Chômage/fin de droit	+ 6	28	22
Sans aide matérielle	+ 1	3	2
Total	+61	317	256

Cette statistique confirme l'incidence des conditions économiques (revenus insuffisants et fin de droit de chômage) auxquelles s'ajoutent les séparations et divorces. En effet, pour les femmes :

- En Suisse, seules 1.9 % des femmes mariées et 0.55 % des femmes veuves sont soutenues par l'aide sociale, alors que parmi les femmes divorcées, 6,9 % ont besoin de prestations d'aide sociale selon les statistiques 2008 de l'Office fédéral de la statistique (OFS).
- De plus, le risque de devoir recourir à l'aide sociale se situe au-dessus de la moyenne pour les femmes ayant seules la charge d'enfants. Presque un ménage monoparental sur six touche des prestations d'aide sociale (OFS, 2008).

Par ailleurs, le problème de la pauvreté se pose tout particulièrement pour les jeunes adultes à l'aide sociale. En favorisant et encourageant l'accès à la formation, il leur sera permis de sortir de l'aide sociale en ayant une réelle chance d'avoir accès au monde du travail.

Nombre de dossiers subsides caisse-maladie	Variation	2010	2009
Total des dossiers	+ 137	901	764
Nombre de bénéficiaires	+ 252	1'832	1'580
Demandes de remboursement de primes sur actes de défaut de biens à la Caisse cantonale de compensation	+ 5	249	244
Total	+ 394	2'982	2'588

Il y a lieu de prendre également en compte, dans le cadre du dicastère, les dossiers traités par le SSM dans le cadre des subsides caisse-maladie.

2.1.3. SSM : organisation, effectif et procédures de décision

Le Conseil communal a confirmé l'engagement de Mme Corinne Siffert, au 1^{er} mars 2010, en tant que nouvelle responsable du SSM. Elle a remplacé Mme Diane Hayoz, qui a pris sa retraite au printemps 2010 et à qui nous adressons un tout grand merci pour son engagement compétent.

• Effectif du SSM au 31 décembre 2010

- Une Responsable de service à 100 % ;
- Cinq postes d'assistants sociaux représentant 380 % de dotation, dont deux nouvelles assistantes sociales arrivées en janvier et septembre 2010 ;
- Deux postes de collaboratrices administratives, représentant une dotation de 200 %.

Pour rappel, en comparaison avec les autres Services sociaux régionaux (ci-après SSR), le SSM présente la particularité d'être englobé dans une unité plus vaste, celle du Dicastère affaires sociales et santé publique, tâches dans lesquelles sont impliquées la Responsable de service et les deux collaboratrices administratives.

• Procédures et organisation du SSM

De nouvelles procédures et directives ont été mises en place en 2010 :

- Accords de principe décidés par la Commission sociale afin de faciliter le travail des assistants sociaux ;
- Procédure de remboursement de l'aide sociale des personnes bénéficiaires, des actes de défaut de biens caisse-maladie et des garanties de loyer ;
- Procédure d'information avec le Service de l'état civil et des naturalisations ;
- Nouvelle arborescence informatique et gestion informatique des dossiers clients du SSM ;
- Nouveau système de classement des dossiers clients ;
- Archivage des dossiers physiques des clients ;
- Convention tarifaire avec un service de pompes funèbres pour les personnes indigentes de la commune ;
- Directives concernant notamment les jeunes adultes en formation, le concubinage et la colocation, les fonds privés, etc. ;
- Nouvelles statistiques concernant l'annonce et le suivi des situations, les remboursements de l'aide sociale des personnes bénéficiaires, le suivi des fonds privés, etc. ;
- Réflexion pour améliorer le logiciel informatique (remises d'aides financières sur les comptes bancaires et CCP des clients, notifications, budgets, statistiques) ;
- Collaboration interservices (SSM – Service sécurité – Contrôle des habitants) et (SSM – Service des finances).

• Organisation

- Mise en place de colloques généraux mensuels pour l'ensemble de l'équipe du SSM, en sus des préparations bimensuelles de Commissions sociales ;
- Mise en place d'intervisions pour les assistants sociaux ;
- Rencontres régulières avec les différents partenaires et institutions sociales afin d'améliorer le travail de réseau ;
- Plan de formation continue pour l'ensemble de l'équipe, réflexion pour une supervision.

2.1.4. Reflets de quelques comptes

Evolution de l'aide sociale nette (en milliers de francs)

Années	Dépenses brutes 58.366.03	Remboursement des privés 58.436.00	Remboursement Canton et autres districts 58.452.00	Dépenses nettes d'aide sociale de Marly sans correctif district
2010	2'199	- 735	- 748	716
2009	2'062	- 745	- 692	625
2008	2'027	- 745	- 733	549
2007	2'099	- 828	- 739	532
2006	1'866	- 668	- 619	579

La prise en compte des récupérations d'aide sociale (privés, canton et autres districts) est indispensable à l'appréciation de la charge d'aide sociale subsistant réellement pour la commune, soit la mise en rapport des comptes 58.366.03 (frais d'aide sociale bruts) d'une part et, d'autre part, 58.452.00 + 58.436.00, deux comptes de remboursements.

Les dépenses nettes restant effectivement à charge de Marly, s'élèvent donc, en 2010, à Fr. 716'000.- et ont augmenté de Fr. 91'000.-. Cette différence est compensée par le correctif district dont Marly a bénéficié en 2010, soit une rétrocession de Fr. 173'333.- (cf. compte 58.352.00).

Contributions nettes cotisations caisse-maladie (en milliers de francs)	2010	2009	2008	2007	2006
Contributions cotisations caisse-maladie (58.366.00)	326	225	160	232	143
Remboursement cotisations caisse-maladie indigents (58.452.00)	-224	-165	-123	-109	-
Total	102	60	37	123	143

Il s'agit d'une obligation légale des communes de payer, sur présentation d'actes de défaut de biens (ci-après ADB), les primes et participations impayées, ainsi que les frais de poursuites et intérêts moratoires, pour autant que les assureurs satisfassent les exigences légales que sont l'introduction de la procédure d'encaissement dans les 6 mois à compter de l'échéance, ainsi que la production de l'ADB dans les 90 jours dès son obtention.

Ce compte est à mettre en relation avec le compte de remboursement 58.452.02 où le montant des recettes versées par le Canton s'élève à Fr. 224'000.-.

Le dicastère travaille à réduire les coûts, non seulement par la rigueur dans l'examen de nos obligations de paiement, mais également par de nombreuses démarches pour favoriser l'accès aux subsides caisse-maladie.

Participation aux programmes d'occupation (en milliers de francs)	2010	2009	2008	2007	2006
Participation aux programmes d'occupation (58.365.02)	215	276	207	196	243

Sans cette option, les personnes ayant épuisé leur droit au chômage et ne pouvant bénéficier de programmes cantonaux seraient à charge de l'aide sociale (compte 58.366.03).

En 2010, moins de personnes ont été concernées par les programmes d'occupation. Certaines ont, au préalable, bénéficié de mesures d'insertion sociale, mieux adaptées à leurs besoins.

Frais de fonctionnement organisateur MIS (en milliers de francs)	2010	2009	2008	2007	2006
Frais fonctionnement organisateurs MIS (58.365.05)	41	12	14	16	-
Récupération frais fonctionnement organisateurs MIS (58.452.01)	22	6	7	8	-
Total	19	6	7	8	-

Les MIS ont pour but de promouvoir l'autonomie et l'insertion sociale des bénéficiaires de l'aide sociale. Le financement des MIS est effectué selon les dispositions prévues par la LASoc. L'aide matérielle allouée durant la MIS est englobée dans le compte 58.366.03 (Frais d'aide sociale). Les frais d'organismes MIS ont été plus élevés en 2010 puisque plus de personnes en ont bénéficié. Ces frais sont remboursés à raison de 50 % par le canton (compte 58.452.01).

2.1.5. Petite enfance

La loi cantonale fribourgeoise sur les structures d'accueil de la petite enfance du 28 septembre 1995, ainsi que son règlement du 25 novembre 1996 d'exécution de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance, imposent aux communes de fournir un nombre suffisant de places d'accueil pour la petite enfance.

Pour satisfaire à ces obligations et selon le règlement communal en vigueur depuis 1998, la commune subventionne :

– La crèche les Poucetofs

La commune prend en charge la différence entre le prix coûtant (Fr. 110.-) et le prix facturé aux parents d'après une échelle de tarifs selon les salaires. Les résultats du compte dépendent donc du nombre d'enfants placés et de la situation financière des parents. En cas de placement d'enfants dans une crèche extérieure, et à la condition qu'il soit attesté qu'il n'y a pas de place à la crèche les Poucetofs, le principe est le même.

Durant ses 19 années d'existence, la crèche les Poucetofs a assumé seule les soucis et difficultés financières par des mesures d'économie tant au niveau du personnel et des salaires qu'au niveau des locaux et du matériel pour diminuer au maximum les coûts.

Sans une adaptation du budget 2011 de la crèche des Poucetofs, la commune de Marly pouvait prendre le risque de voir cette crèche fermer ses portes au printemps 2011 car dans l'incapacité de couvrir ses charges.

A partir de 2011, la commune prendra en charge Fr. 15.- par jour et par enfant sous forme de subvention à la crèche.

– **L'accueil familial de jour**

La commune prend en charge la différence entre la participation financière des parents et le prix coûtant effectif de l'heure d'accueil pour les enfants jusqu'à l'entrée à l'école enfantine et ceux en scolarité enfantine. Pour les enfants en scolarité obligatoire, jusqu'à et y compris la 2^e année primaire, la commune prend en charge la différence entre la participation financière des parents majorée d'un franc et le prix coûtant effectif de l'heure d'accueil.

2.2. SANTE PUBLIQUE

2.2.1. Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine (ci-après FASDS)

La Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine englobant les communes du district de la Sarine est mise en place depuis 2005.

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la FASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Le siège de la Fondation se situe à la route de Beaumont 6, à Fribourg et six antennes sont réparties dans le district, dont l'antenne 2 à la route de Fribourg 5, à Marly et qui dessert également les communes de la Haute-Sarine, du Schoenberg et Bourguillon.

Pour l'année 2010, la participation de Marly est de Fr. 271'023.-. Ce montant est inférieur de Fr. 45'137.- par rapport au budget.

2.2.2. Promotion de la santé

Chaque année scolaire, les élèves bénéficient d'un programme de promotion de la santé discuté en Commission. En 2010, ils ont pu bénéficier notamment de thèmes liés à la prévention des abus sexuels, l'éducation sexuelle, la douche, l'alimentation, l'action "Vers le Pacifique". Pour l'année 2010, le coût de la promotion de la santé s'élève à Fr. 8'028.-. Ce montant est inférieur de Fr. 12'871.55 par rapport au budget.

2.2.3. Le service de puériculture

Le service de puériculture est localisé à la cure de Marly et est à la disposition des parents ayant des problèmes de santé ou de nutrition avec leurs nouveaux-nés. Des puéricultrices de l'Office familial de Fribourg répondent aux demandes des parents. Conformément au budget, la commune verse une participation de Fr. 15'000.-.

2.2.4. Contrôle des champignons

M. Jean-Joseph Gilgen, contrôleur officiel des champignons de notre commune, a réalisé en 2010 sa 25^e année de contrôle des champignons. Un grand merci lui est adressé pour ce précieux service à la population. Il est secondé par M. Vincent Ruiz depuis 2006. Cette année, 354 kg de champignons ont été contrôlés, 85 kg ont été séquestrés (gâtés, véreux, moisis, etc.). Ces champignons séquestrés se composaient notamment de 0.5 kg d'espèces vénéneuses non mortelles et de 3.5 kg d'espèces mortelles.

Les frais de ce contrôle (compte 47.301.00) représentent Fr. 6'968.- pour 2010. Il est à mettre en relation avec le compte 47.436.00. Après déduction des participations des communes partenaires (Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Fribourg, Giffers, Le Mouret, Pierrafortscha, Senèdes, Tinterin, Villars-sur-Glâne et Villarsel-sur-Marly), un montant de Fr. 238.65 reste à la charge de Marly.

2.2.5. Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ci-après ACSMS)

Le Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux s'est réuni de manière régulière durant l'année 2010.

L'assemblée des délégués de décembre 2010 a adopté la modification des statuts de l'ACSMS (révision de la clé de répartition des charges prévues dans les statuts - en lien avec l'entrée en vigueur de la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale) et conformément à l'article 113 de la Loi sur les communes, les communes membres de l'association seront invitées à soumettre la modification des statuts à l'approbation de leurs législatifs communaux dans le courant du 1^{er} semestre 2011.

En 2010, le comité a notamment traité les points suivants :

- Bouclement des comptes 2010 de l'ACSMS ;
- Etablissement et approbation des budgets 2011 de l'ACSMS ;
- Suivi de la gestion du Home médicalisé de la Sarine (ci-après HMS) et du Service d'ambulance de la Sarine (ci-après SAS) ;
- Modification des statuts de l'ACSMS ;
- Etablissement d'une convention avec la FASDS.

Le taux d'occupation du HMS pour 2010 a représenté 98 %.

Pour la commune de Marly, la participation au déficit du Home de la Sarine s'élève à Fr. 26'302.70, montant légèrement supérieur au budget 2010 (+ 6.1 %) et celui du SAS à Fr. 107'185.50 (- 17 %) par rapport au budget.

3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE ET BIBLIOTHEQUE

Responsable : Eric Romanens
Suppléant : André Meylan

3.1. CULTURE

La collaboration entre la commune de Marly et la Commission culturelle de l'agglomération a débuté en 2010. Après la disparition fin 2009 de « Coriolis promotion », la commune de Marly s'est liée avec cette nouvelle entité. La commune de Marly verse un montant Fr. 163'000.- pour cette commission de l'agglomération.

Le Conseil communal et la Commission des affaires culturelles ont apporté leur soutien aux sociétés marlinoises qui ont mis sur pied une manifestation durant l'année 2010.

La Commission des affaires culturelles a participé à plusieurs actions durant l'année 2010 à savoir :

- 25^e anniversaire de la Bibliothèque régionale ;
- Bourse aux livres et jouets ;
- Cartes des sentiers pédestres et sets de table (encore en cours de réalisation) ;
- L'inauguration de la galerie 16Art.

De même, la Commission des affaires culturelles a poursuivi en 2010 la série d'articles de découvertes dans le Marly Information.

3.2. SPORTS

La Commission des sports s'est réunie régulièrement en 2010, en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM). Nous avons pu distribuer les subsides aux clubs affiliés. En raison de deux nouvelles admissions, nous avons dû augmenter le montant des subsides ordinaires afin de ne prêter personne. De même, les clubs qui ont fêté un anniversaire ou organisé une manifestation importante ont eu droit à un subside extraordinaire. Une soirée organisée par le CSM en février a permis de remercier certaines personnes qui sont impliquées depuis de nombreuses années dans les différents clubs sportifs. Les sportifs ayant réalisé des performances au niveau national ont également été félicités et remerciés ; à cette occasion, une petite attention a été distribuée à tous les méritants.

La commission a également donné un préavis favorable à l'augmentation de Fr. 1.- à Fr. 3.- par habitant de la subvention versée aux Remontées mécaniques de La Berra SA, ce qui contribuera au renouvellement du télésiège qui, dès 2014, fonctionnera aussi durant la période estivale. Ce préavis étant suivi tant par le Conseil communal que par le Conseil général cette subvention sera donc versée dès 2011. A noter aussi, dans ce dossier, que grâce à la participation communale, les enfants des écoles et leurs accompagnants peuvent skier gratuitement à La Berra durant la saison d'hiver. Il est à noter que Marly profite bien de cette possibilité, ceci grâce à l'engagement des enseignants et du maître d'éducation physique.

De même, la Commission des sports a rendu de nombreux préavis positifs pour des demandes de soutiens extraordinaires concernant des manifestations sportives se déroulant dans notre commune.

3.2.1. Travaux d'entretien des bâtiments et des terrains de sport du centre sportif

Il faut encore une fois relever l'importance de l'entretien des terrains de sport et signaler particulièrement, cette année 2010, la réalisation des travaux suivants :

- Entretien des trois terrains comprenant l'aération du sol, le carottage, l'épandage du sable, le semis et l'analyse du sol ;
- Réparation et entretien de la piste du saut en longueur et de la place des lancers (poids, disques...) ;
- Nettoyage et entretien des bâtiments et des terrains de sport ;
- Achat de cendriers pour les manifestations du centre sportif et autres ;
- Finition des travaux autour des nouvelles cabines de joueurs ;
- Séances de la Commission des sports et de la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine.

Le détail des heures effectuées par la section de l'édilité pour les travaux et l'entretien des bâtiments et des terrains de sport peut être consulté à la page 45.

3.2.2. Parcours mesurés, parcours Vita, piste finlandaise

Sur ces parcours très fréquentés par les habitants de Marly, on peut relever les travaux d'aménagement réalisés sur le parcours mesuré en collaboration avec l'Union fribourgeoise du tourisme (rive droite de la Gérine à proximité de la bifurcation pour la piste finlandaise).

3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

19852010, 25 ans que le Service d'animation socioculturelle existe à Marly. Une politique courageuse de l'époque qui avait amené notre commune à se décider pour l'engagement d'un animateur de jeunesse à 30 %, devenant ainsi la/une des premières communes de Suisse à inclure un professionnel de ce domaine dans son personnel communal.

Au travers de toutes ces années, « l'animateur de jeunesse » est devenu « animateur de jeunesse et socioculturel » pour évoluer en un « Service d'animation de jeunesse et socioculturelle » avant de prendre son appellation actuelle de « Service d'animation socioculturelle ». Cette évolution de la dénomination décrit bien les multiples transformations et l'élargissement d'un champ d'action devenu très complexe. Il correspond tout à fait à la philosophie communale et à la réalité du terrain et des différentes problématiques sociales rencontrées. Marly dispose ainsi d'un outil novateur et performant qui est indéniablement devenu une référence pour beaucoup dans le canton.

Le lien étroit qui s'est également établi au fil des années entre notre service et l'action « Marly Sympa » et sa commission, illustre bien la complexité de notre travail. Indéniablement, l'action commence à porter ses fruits et Marly peut se vanter d'amener, au travers de ses décisions novatrices en la matière, un plus et un modèle utilisable pour d'autres communes du canton.

La médaille est bien là, mais son revers également. La réussite qui nous accompagne amène avec elle toute une série de tâches et de surcharges de travail qu'il va falloir gérer, organiser et questionner... pour entamer le plus sereinement possible les 25 prochaines années !

3.3.1. Le personnel de l'animation

Des professionnels	1 responsable de service/animateur à 75 %
	1 animatrice à 40 %
	1 animateur, non formé, à 50 % dès juillet
	1 pré-apprenti puis statut d'apprenti dès septembre
	1 secrétaire à 25 %
	1 secrétaire à 15 %
Des semi-bénévoles	40 intervenants payés au mandat pour plus de 1'600 heures de travail (Square et ANJM)
	1 civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours
	3 stagiaires (12 mois)
	2 stages d'observation
	1 personne effectuant les nettoyages à la cabane
	1 responsable de la gestion des locations de la cabane
	1 retraité pour l'entretien du matériel et des locaux, environ 20 heures par mois
	accompagnements de jeunes pour des périodes d'astreintes à des « travaux d'utilité publique »

Il faut y ajouter des bénévoles et de nombreuses personnes pour accompagner dans les activités, les comités, les camps, les manifestations, etc.

Les animateurs et une des secrétaires sont membres des Commissions de Jeunesse et Marly Sympa.

L'animation participe également à certaines séances des commissions de la santé et des sports selon les sujets abordés.

Mitch fait partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg et est membre du groupe de pilotage du projet de l'ISEE (Académie des quartiers). Il est aussi président de l'Association du Square.

L'animatrice, Alejandra, gère et coordonne les locaux de Grand-Pré : Oxygène, Eldorado et le Nice. Elle dirige et coordonne, dans le cadre de l'action Marly Sympa, un cours de français pour migrants en collaboration avec le service du délégué à l'intégration du canton.

3.3.2. Les équipements

La Cabane des Jeunes est le centre de travail avec les bureaux, les locaux de rangements et bricolages, et une grande salle avec cuisine aménagée.

Le Square utilise ponctuellement la Cabane pour des activités pour les 6 à 13 ans durant la mauvaise saison (une cinquantaine).

La grande salle est ouverte pour des réunions et des fêtes familiales ou autres et peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Mme Juliette Lauper est responsable du service de location (1 à 3 par week-end) et s'en acquitte avec grand soin.

Location	Utilisations
22 x par des jeunes	30 par an environ
66 x par des adultes/familles	300 utilisations du salon pour entretiens
	20 par d'autres
	12 après-midis pour les bricolages du Square

Les prix de location sont

Fr. 50.-	pour les jeunes de Marly, passé à Fr. 100.- en mai
Fr. 70.-	pour les jeunes de l'extérieur, passé à Fr. 130.- en mai
Fr. 150.-	pour les familles et sociétés de Marly
Fr. 180.-	pour les personnes de l'extérieur

Ces rentrées financières permettent :

- la rétribution de la responsable des locations (Fr. 30.- par location) et des heures de nettoyage, environ 2 h ½ /semaine
- le paiement des factures d'électricité, environ Fr. 9'200.- /an

La commune subventionne l'entretien de la Cabane pour un montant annuel de Fr. 3'500.-.

- **Local matériel à la ferme Piz Leu.**

Du matériel volumineux y est entreposé. Nous y confectionnons aussi les chars de Carnaval avec les ados.

- **Les locaux de Grand-Pré**

A l'espace Oxygène, l'accueil extrascolaire poursuit son activité, augmentant cette année le nombre d'enfants et d'intervenants. Ainsi dès septembre 2010, ce lieu reçoit les enfants aussi le mercredi matin jusqu'à 10 heures et le jeudi. 722 présences le matin, 3'534 présences à midi, 1'216 présences l'après-midi. Une moyenne de 144 présences par semaine.

Pour les activités de la Toussaint Passeport Vacances de l'APEM : Perles en folie : 20 participants pour un cours. Self-défense : 24 participants sur deux cours.

Comme l'année précédente, les cours de français se poursuivent en période scolaire, les lundis et vendredis après-midi, avec une fréquentation moyenne de 12 participantes par cours. Trois formatrices se relayent pendant ces jours. Au total, pour 68 cours, il y a eu 816 présences au cours de français dans le local Oxygène.

Les 27 cafés-parents du mercredi après-midi ont accueilli une moyenne de 5 adultes (filles au pair, mamans) et entre 5 et 8 enfants chaque fois. Mme Maamo a géré ces après-midis ludiques. Depuis septembre, les rencontres se font un mercredi sur deux en période scolaire, en tout il y a eu un passage de 250 personnes.

Le projet des Bals d'Oxygène (Association du Square) ont démarré en novembre ; ces soirées-rencontres pour les parents, un samedi par mois, s'organisent autour d'un cours de danse gratuit de 19 heures à 20 h 30 puis se poursuivent autour des thèmes de l'éducation jusqu'à 24 heures. Deux soirées comptant en tout une cinquantaine de personnes ont eu lieu.

Les cours d'autodéfense de M. Berisha y ont lieu tous les lundis et jeudis soirs jusqu'en juin et dès septembre les lundis. Il a réalisé 40 cours avec une participation de 7 élèves par cours.

Diverses associations ont pu bénéficier de ce local comptant ainsi huit dates réservées. La dernière s'est conclue par le Noël des Grelots (Marly Sympa) avec 45 participants.

- **La disco du Nice est une offre de l'animation pour les jeunes entre 13 et 17 ans de la commune et environs.**

Le comité de sept personnes est composé de jeunes, de l'animatrice et de membres des groupes de musique (quinze personnes) qui utilisent les box et le local pour répéter 5 soirs par semaine. Les soirées sont encadrées par des adultes et des jeunes formés par l'animation.

Le prix d'entrée est fixé à Fr. 3.- avec un verre de soda offert, le verre coute Fr. 1.- et sinon, pour les jeunes qui viennent habillés de circonstance selon les soirées à thème, l'entrée est gratuite.

Les entrées couvrent les frais d'achat des boissons. Les postes rémunérés: DJ et accompagnants de soirée sont aux frais de l'ANJM, un vendredi sur deux en période scolaire. Treize dates ont été organisées, la fréquentation très fluctuante selon les soirées passait de 7 à 50 jeunes.

Au total, le Nice a été fréquenté par 360 jeunes lors des soirées disco et 690 présences pour les groupes de musique utilisant cet espace aussi lors des vacances et les fins de semaine. Les membres du comité ont organisé trois soirées internes avec une participation de 90 personnes.

- **Eldor'ados**

L'accueil au local se fait les mardis midi pour les jeunes du Cycle d'orientation avec la présence de l'animatrice. Lors de cette ouverture, les jeunes se posent, font les devoirs, jouent au carambole ou au foot-foot ; c'est un moment de détente et de rencontre informelle où un travail de prévention est proposé. Entre 5 et 8 jeunes y participent principalement des filles. En tout, pour 28 ouvertures, il y a eu 132 passages.

- **Le matériel d'animation**

Petites et grandes tentes, tables, chaises, outillage, jeux divers, matériel audio-visuel, mur et matériel de grimpe appartiennent à l'ANJM. Grâce à ce matériel, nous pouvons proposer des activités plaisantes et variées. Aussi à disposition de la collectivité.

- **Les véhicules**

Notre bus Mercedes de 15 places nous permet d'assurer les déplacements pour nos activités : camp, transport des enfants pour les activités du Square, de matériel et pour d'autres fonctions. Le budget de fonctionnement est de Fr. 6'200.- (assurances, impôt et frais d'entretien) et la commune participe pour un montant annuel de Fr. 2'000.-, le solde étant à la charge de l'ANJM. De temps à autre, il est loué à des tiers et ces locations nous aident à couvrir les charges. En 2010, ce bus a effectué 17'800 km en rendant de nombreux services à différentes sociétés.

L'association du Square possède une grande remorque fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers et pour le bar à blabla, avec frigo et cuisinière. De plus, le service dispose d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.

3.3.3. Le financement

– Budget de fonctionnement	Fr.	24'700.-
– Le bus, subvention de	Fr.	2'000.-
– La Cabane, subvention de	Fr.	3'500.-
– Versement de la Commission Marly Sympa pour des projets de l'animation	Fr.	2'000.-

Pour sa part, l'ANJM a trouvé les ressources suivantes :

– Dons divers (Carnaval, Marly-Folies, Fond. I. Hafen)	Fr.	51'720.-
– Inscriptions au camp ados	Fr.	5'400.-
– Autres produits (location de matériels et vente de décorations de Noël)	Fr.	17'330.-
– Locations de la Cabane	Fr.	10'010.-
– Sponsoring bus et locations	Fr.	14'470.-
– Le Square, recherche de fonds (Loterie Romande, SEJ, Public Health Schweiz, Carnaval et dons privés)	Fr.	51'035.-
– Total des fonds récoltés par l'ANJM	Fr.	149'965.-
– Participation communale à l'ANJM (hors salaires)	Fr.	32'200.-

3.3.4. Les activités

- **Camp ados, 2 semaines en juillet, dans les pays de l'Est, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Kosovo et les côtes croates**

12 ados et 3 adultes pour ce voyage avec une halte à Tusnad (RO) et Gurbardhe (KO).

- **Activités pendant les vacances**

- Passeport-vacances Fribourg, 2 semaines
- Passeport-vacances de l'APEM, 1 semaine à l'automne

- **Activités diverses**

- Noël : confection de décorations lumineuses par les jeunes pour illuminer les rues de la commune et pour des commandes de privés (possibilité de se faire un peu d'argent de poche en participant à cette création). 42 ados et 160 décorations lumineuses confectionnées. 6 quartiers et leurs habitants ont équipé les poteaux de leur lieu de vie ; le coût du matériel a été pris en charge par Marly Sympa. Plus de 220 décorations ont été posées et enlevées sur le territoire communal pour la période de Noël. La commune du Mouret équipe aussi petit à petit ses rues par nos décorations. Et nous avons réparé les décorations lumineuses des Nouvelles Galeries. Ce projet (au niveau matériel) est totalement autonome financièrement et ne coûte rien à la commune, tout en lui permettant de bénéficier de cette belle ambiance de Noël.
- Carnaval : réalisation de 2 chars pour les cortèges de Marly et Fribourg. Tenue d'un bar par l'association du Square à la fête de Marly.
- Sortie à Europapark avec ces jeunes qui ont construit les chars.
- Engagement des participants du camp ados à la logistique des Jeux d'orange.
- Fête de la St-Nicolas et Marché de Noël le 8 décembre.
- Accompagnement d'une stagiaire, 2^e année HES, 2 mois.
- Accompagnement d'un stagiaire avant école, 6 mois.
- Accompagnement d'un stagiaire, 2^e année HES, 4 mois.
- Accompagnement d'un pré-apprenti 8 mois, puis apprenti 4 mois.
- Association du Square, selon le rapport en annexe.
- 2 soirées récréatives des aides à l'animation.
- Entretien du matériel de l'animation et des équipements.
- Collaboration avec ISEE pour l'Académie de quartiers.

3.3.5. Square

Le Square a été fondé en mai 2002. Le nombre d'enfants concernés depuis est de 668 (630 en 2009).

- **LE SQUARE BRICOLAGE** : 108 enfants dont 38 (62 en 2009) nouveaux

Quartiers	Participants	Migrants	Pays
Bel-Air	12	5	4
Route Centre 72	41	24	13
Carré Noir	30	17	9
Route du Confin	23	21	11
Champs Montants	2	-	1

Participation : 37 enfants suisses, 34,26 % de la participation totale et 71 enfants d'autres nationalités = 65.74 % de 25 nationalités.

Nombre de sorties et fréquentation : 73 après-midis (71 en 2009).

Participations au Square enfants : 436 (573 en 2009) = moyenne de 5,97 (8.07 en 2009) enfants/fois

dont : 107 participations d'enfants de nationalité suisse (24.54 %)

329 participations d'enfants d'autres nationalités (75.46 %)

- **LE SQUARE « ADOS »**

Les intervenants du vendredi soir, qui vont à la rencontre des ados sur le territoire communal afin d'engager le dialogue et écouter les jeunes, ont eu 24 (30 en 2009) sorties le vendredi soir entre 20 et 24 heures. Ce sont 312 (207 en 2009) jeunes que les intervenants ont aperçus lors de leurs sorties. Nombre de rencontres avec dialogues : lors de 2 (3 en 2009) de ces soirées, aucune discussion avec des jeunes n'a eu lieu, soit parce que les intervenants n'en ont croisé aucun, soit parce que les jeunes ne désiraient pas causer. Pour les 22 (27 en 2009) autres sorties, des dialogues se sont engagés avec 137 (120) jeunes.

- **« MANGEZ...BOUGEZ! »**

Ce volet des activités du Square consiste en l'ouverture de la halle de gym à Marly Grand-Pré et d'une buvette « bar à blabla » dans le hall d'entrée. Objectif : donner la possibilité à tous et toutes de se rencontrer au travers de la pratique de « sport plaisir et loisir » le samedi soir. Il s'agit également de sensibiliser les jeunes à un équilibre entre mouvement et alimentation et leur permettre de découvrir une alimentation saine. Le projet a démarré fin novembre 2008. 37 soirées ont eu lieu en 2010, de 19 à 23 heures (34 soirées en 2009).

Participants

289 (275 en 2009) personnes dont :

Garçons	203 (184 en 2009)	dont 6 plus jeunes que 5 ^e primaire
Filles	66 (67 en 2009)	dont 6
Adultes	20 (29 en 2009)	dont 13 (19 en 2009) mamans
Suisses	151 (134 en 2009)	migrants d'origine 138 (142 en 2009)

Participation

Participation totale	1'110	(866 en 2009)
Moyenne annuelle par soirée	30	(25.47 en 2009)
Moyenne janvier-juillet	23,7	
Moyenne août-décembre	38,2	

En 2010, une nouvelle expérience a été tentée en début d'année, en limitant l'âge d'accès aux jeunes étant déjà au Cycle d'orientation. Ceci était motivé par l'envie de garder cet espace prioritairement ouvert aux ados. La diminution de la fréquentation a été telle en début d'année, que nous avons décidé de revenir à l'ancienne formule (dès la 5^e primaire). La participation est remontée rapidement. Ces soirées sont encadrées par deux personnes pour la halle et deux personnes pour le bar à blabla. Par soirée, un à deux «stagiaires» jeunes dès 13 ans participent également à l'encadrement.

Accompagnants des projets du Square

Au total 35 (40 en 2009) personnes se partagent l'encadrement des différentes activités. 17 (21 en 2009) accompagnent les moments bricolages, 6 (6 en 2009) interviennent pour le Square ados et 22 (22 en 2009) encadrent les activités de "Mangez...Bougez!" Une partie des intervenants fonctionnent pour plusieurs activités.

Formation des accompagnants

Des interventions ont lieu une fois par mois pour les intervenants du vendredi soir et du projet « Mangez...Bougez ! ». Une matinée est agendée toutes les 6 semaines pour les accompagnants du Square bricolage. De plus, les intervenants majeurs peuvent accéder gratuitement à la formation « d'Agent-e Marly Sympa » qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

3.3.6. Conclusions

Encore une année qui fut difficile à résumer tant elle a été riche et vivante. La résistance est à la jeunesse ce que l'endurance est à l'âge adulte ! A 25 ans, l'ANJM est heureusement dans cet âge adulte et c'est une chance, car l'endurance sera probablement ce qui lui sera le plus demandé afin que les merveilleux résultats engrangés ces derniers temps ne soient pas que des feux de paille. Le Service d'animation socioculturelle a pris maintenant une envergure toute nouvelle et un des enjeux 2011 sera de réussir à trouver la bonne manière de fonctionner afin qu'il reste aussi efficace qu'il a pu l'être jusqu'à aujourd'hui.

Il ne nous reste plus que, en conclusion, à vous transmettre le message ci-dessous, tout petit message, mais si important au bon fonctionnement de notre service...

Merci à...toutes celles et tous ceux qui se sentent concerné-e-s !

3.4. BIBLIOTHEQUE

3.4.1. Personnel

En 2010, 6 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset, Marie-Luce Buntschu et Laurence Lambelet Rossi. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement total de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation et à l'acquisition, en passant par l'animation. 7 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Dans un souci d'améliorer la qualité de notre bibliothèque, certains membres du personnel ont participé à des journées d'information et suivi des cours de perfectionnement qui permettent d'acquérir de nouvelles techniques et idées :

- HEP : Présenter des romans aux 10-12 ans (3 jours) ;
- CLP : divers cours.

3.4.2. Stock et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire, était au 31 décembre 2010 de 28'579 ouvrages dont 45 % pour adultes, 20 % pour jeunes et 35 % pour enfants. 2'094 documents ont été acquis durant l'année 2010, dont 1'793 pour la bibliothèque régionale, 301 pour la bibliothèque scolaire ; 200 documents ont été loués auprès de Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a 25 ans, beaucoup de livres sont démodés ou abîmés, ils occupent de la place inutilement. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2010, 2'255 exemplaires ont été supprimés, dont 447 périodiques.

3.4.3. Prêts

13'058 visites de lecteurs ont débouché sur 88'332 prêts de livres en 2010. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs des communes membres de la Bibliothèque régionale de Marly

Communes	2010	2009	2008
Arconciel	54	66	48
Ependes	90	103	71
Ferpicloz	4	9	7
Le Mouret	224	247	188
Marly	714	733	554
Pierrafortscha	7	9	8
Senèdes	7	8	6
Treyvaux	90	105	80
Villarsel-sur-Marly	10	12	11
Total	1'200	1'292	973

Lecteurs des communes non membres de la Bibliothèque régionale de Marly

Communes	2010	2009	2008
Avry-devant-Pont	2	2	2
Avry-sur-Matran	2	-	-
Bourguillon	3	5	5
Courtepin	2	-	-
Fribourg	21	34	3
Giffers	2	3	3
La Roche	4	6	1
Posieux	3	2	2
Tentlingen	6	6	4
Villars-sur-Glâne	5	5	3
Autres	17	21	21
	67	84	44

3.4.4. Animation

L'heure du conte a toujours lieu 6 fois par an, les lundis des mois d'octobre à mars. Mmes Köstinger, Kammermann et Desplan font rêver les enfants. En moyenne, 20 enfants assistent aux contes.

Depuis l'automne 2010, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Loup permet aux tout-petits, accompagnés de leurs mamans, de s'initier au monde du livre.

3.4.5. Les 25 ans de la Bibliothèque régionale de Marly (ci-après BRM)

La bibliothèque régionale de Marly a fêté ses 25 ans en 2010. La partie officielle s'est déroulée le jeudi soir 23 septembre 2010. Une bonne trentaine d'invités et de représentants des diverses instances publiques ont assisté à une soirée sympathique dans les locaux de la BRM. Après quelques courts discours, ils ont pu visiter les nouveaux locaux tout en écoutant les contes yiddish racontés par Benjamin Eichenberger.

Une journée festive et publique a eu lieu le samedi 25 septembre 2010. Tout au long de la journée, des animations diverses étaient prévues pour les petits et les grands. La journée a débuté calmement, mais au fil des heures, il y a eu de plus en plus de monde. Les animations et la cantine devant la BRM ont connu un beau succès. En fin d'après-midi, nous avons dû prolonger la manifestation vu le nombre de personnes encore présentes. Les journalistes sportifs Jean-Jacques Tillmann et Bertrand Duboux, auteurs de «Face au sport, peut-on encore sauver la TSR ?» ont, à cette occasion, dédié leur ouvrage et rencontré le public.

3.4.6. Nouveautés

En fin d'année 2010, Mme Laurence Lambelet Rossi a donné sa démission pour la fin janvier 2011. Mmes Berset et Buntschu assumeront à elles deux la responsabilité de la gestion de la bibliothèque.

3.5. MARLY SYMPA

Suite à la récompense nationale de 2009, la Commission Marly Sympa a continué son travail entrepris fin 2003. Elle l'a fait tout spécialement en commençant à concrétiser l'action entreprise au travers des « Marly Cafés » de 2007. C'est en effet de cette dernière et de son enquête autour de la qualité de vie qu'a émergé le projet d'une place de village.

Elle s'est réunie à neuf reprises durant l'année écoulée. Mais les différents projets nous ont également amenés à nous voir en petits groupes afin de permettre aux différentes actions de se réaliser.

• Une commune « modèle » suite à la reconnaissance de 2009

Marly a reçu le prix suisse de l'intégration fin 2009 à Olten, pour ses projets « Marly Sympa ». Hommage à « aller vers ». Ce prix a effectivement été une grande reconnaissance pour le travail effectué par la commune dans le domaine social et socioculturel depuis maintenant de nombreuses années. En 2010, de ce fait, la commission et le service d'animation ont reçu de nombreuses sollicitations de toute la Suisse romande et même de Suisse allemande, demandant de venir présenter le modèle marlinois, tout au long de l'année.

Le bureau cantonal de l'intégration a d'ailleurs décidé de s'inspirer du modèle de Marly pour lancer une action pilote sur le canton de Fribourg, « Commune Sympa ». L'objectif poursuivi, avec le soutien de la Confédération, est de favoriser la mise en place du modèle marlinois dans cinq autres communes dans les deux ans à venir

• Formation Agents Marly Sympa (AMS)

Dix nouvelles personnes ont suivi la formation de base d'Agent Marly Sympa qui a eu lieu du 26 février au 1^{er} mai 2010.

A ce jour, ce sont environ 80 citoyens-nes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. La rencontre annuelle Conseil Communal/AMS a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politique et population. Quatre soirées ont également été organisées afin d'assurer une formation continue aux AMS déjà formés.

• Cours de français pour migrants

Le projet pilote Cours de Français Marly Sympa pour une meilleure intégration a bénéficié pour sa première année d'un subside pour la promotion de l'intégration par La Direction de la Sécurité et de la Justice (DSJ) d'un montant de Fr. 7'200.-.

Apports financiers <i>En francs</i>	Estimé pour la demande de subside	Effectif	Répartition
Commission Marly Sympa	2'000.-	400.-	4 fois formation CPI matériel didactique
DSJ Intégration	13'185.-	7'200.-	Défraiement : coordination et formatrices
Ecolages	900.-	310.-	1 ^{re} trimestre gratuit fournitures sorties culturelles

Les cours ont débuté en janvier 2010, s'articulant sur trois trimestres pendant la période scolaire : janvier-février-mars / avril-mai-juin / septembre-octobre-novembre.

Le premier projet présenté pour le financement à la DSJ impliquait deux cours hebdomadaires de 2 heures mais, compte tenu de la forte demande et du besoin d'un cours en soirée pour des participantes ayant une vie professionnelle, nous avons ajouté un cours le jeudi soir.

Les quatre formatrices (Mmes Baudassé, Boechat, d'Agostini et Gendre) ont tenu dans la pratique trois cours de 2 h 15 par semaine sur les trois trimestres, effectuant au total 94 cours, à savoir 212 heures de suivi au lieu des 144 heures stipulées dans la demande de subvention.

17 participantes ont bénéficié de l'excellent travail mis en place et 5 enfants en âge préscolaire ont participé à l'accueil de la garderie dont une intervenante bénévole, Mme Fleury, a pris la responsabilité durant les cours du vendredi réalisant 31 accueils.

Nous avons dû refuser six demandes en cours d'année afin de pouvoir réaliser un suivi de qualité. La plupart des participantes suivent deux cours hebdomadaires, le prix stipulé est un prix forfaitaire trimestriel de Fr. 30.- ; ce montant a été adopté suite à un calcul comparatif et aux ressources personnelles des participantes. L'écolage était gratuit pour le premier trimestre et plusieurs départs et arrivées se sont produits en cours d'année.

• Collaboration avec l'Association de quartier de la Route du Centre

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec cette association nouvellement créée et pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25 % de la population marlinoise nous semble importante.

• Noël des grelots

Ce projet, mené par des agents-es Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules, ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël de se retrouver. Lors de cette seconde expérience, qui s'est déroulée au local « Oxygène » de Marly Grand-Pré, une cinquantaine de personnes ont pu bénéficier cette soirée chaleureuse.

- **Décorations de Noël**

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leur rue. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens en deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet, dans un quartier, est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. En 2010, c'est le quartier du Bois des Rittes qui a rejoint les 5 quartiers déjà participants.

- **Le projet de la place du village**

Indéniablement, le « gros dossier » de l'année, fut la poursuite de la concrétisation des idées ressorties des « Marly Cafés » de 2007. La commission a continué de travailler à la première étape de ce projet participatif ambitieux, soit la réalisation (toujours participative !) d'une place du village au lieu dit « Pré Zurthanen ».

Dans une première phase, les citoyens-nes ont été sollicités afin de répondre à un appel d'idées au sujet de cette dernière. Une synthèse de tous les projets et idées a été présentée à la population durant l'été. Il s'en est suivie une commande d'avant-projets auprès de trois bureaux d'architectes paysagistes. Un collège d'experts a également été constitué et le choix qu'il a effectué parmi les avant-projets a été annoncé et présenté à la population lors du marché de la Saint-Nicolas. Le lauréat, M. Alexander Schmid, de Zürich, a par ailleurs passé toute sa jeunesse à Marly, avant de s'établir en Suisse allemande.

Le Conseil général ayant accepté les budgets proposés pour la réalisation de cette place du village, la commission pourra donc se concentrer en 2011 sur la phase de réalisation participative proprement dite.

4. SECURITE

Responsable : André Meylan
Suppléant : Maurice Horner

4.1. POLICE

L'année 2010 est, sans doute, l'année la plus importante de la législature. En effet, le Conseil communal a décidé de constituer un Service de la sécurité, en nommant, à sa tête, un Responsable de service. En outre, pour la première fois, depuis fort longtemps, deux agents occupent un poste au sein de la police communale, l'un à 100 %, l'autre à 70 %. Et, dans sa séance du 6 décembre 2010, le Conseil général a accepté un message du Conseil communal, octroyant un crédit pour l'achat d'un véhicule de police neuf.

La collaboration avec la police de proximité cantonale est bonne. Elle a abouti, notamment, au démantèlement de plusieurs affaires importantes, en matière de stupéfiants, de culture de chanvre indoor, dont les ramifications ont dépassé les frontières cantonales.

La mission des deux agents de la police communale est de veiller au respect de nombreux règlements et lois. Citons les plus importants :

- loi cantonale d'application de la législation fédérale sur la circulation routière du 12 novembre 1981 ;
- loi fédérale sur les amendes d'ordre du 24 juin 1970 ;
- règlement de police de la commune de Marly du 2 juillet 2008 ;
- loi sur les établissements publics et danse (LED) du 24 septembre 1991 ;
- règlement communal relatif aux heures d'ouverture des commerces du 14 avril 1999.

Le tableau ci-après donne un aperçu chiffré des tâches que remplit notre police communale. Par rapport aux années précédentes, il a été actualisé et reflète encore plus précisément le travail réalisé dans les divers domaines d'activité.

	2010	2009	2008
1. Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	189	60	40
2. Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	15	2	2
3. Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	0	0	0
4. Plaintes pénales enregistrées	19	19	16
5. Plaintes pénales enregistrées pour la commune (8 dommages à la propriété)	5	4	3
6. Auditions	1	0	1
7. Recherche de lieu de domicile	132	64	25
8. Véhicules trouvés	0	0	0
9. Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	0	0	0
10. Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	2	0
11. Véhicules évacués	0	0	2
12. Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	0	0	0
13. Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	0
14. Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	0
15. Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la Police cantonale	28	25	25
16. Patrouilleurs adultes formés en collaboration avec la Police cantonale (Pédibus)	0	8	0
17. Notifications de documents	1	5	27
18. Autorisations de stationner/circuler délivrées	43	43	41
19. Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	0	0	0
20. Intervention pour feux non autorisés	1	0	0
21. Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	0	0	1
22. Contrôle des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	70	75	75
23. Nombre de chiens enregistrés dans la commune	455	360	334
24. Demandes de permis de chiens pour un nouveau propriétaire	6	26	36
25. Lettres d'avertissement pour infraction à la LACP et au règlement de police concernant les chiens	0	0	3
26. Jours de présence des gens du voyage dans la commune	2	20	25
27. Interventions pour mendicité/colportage	0	0	0
28. Interventions avec le service du feu	6	5	3
29. Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	11	11	11

4.1.1. Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale est bonne. Comme déjà mentionné plus haut, elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires importantes, en matière de stupéfiants. Elle a aussi permis de marquer la présence de policiers, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal et d'éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Et, régulièrement, des réunions ont lieu entre les policiers de proximité et les policiers communaux, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires, afin de mieux les appréhender.

4.1.2. Commission de l'ordre public (COP)

La Commission de l'ordre public (COP), composée du chef du dicastère, de son remplaçant, des deux agents de la police communale, et de cinq autres personnes, dont la plupart sont Conseillers généraux, a siégé à six reprises durant l'année 2011. Elle s'est penchée sur les dossiers suivants :

Panneaux d'interdiction de s'arrêter à l'école de Marly Cité

A titre préventif et afin d'éviter tout accident, quatre panneaux « interdiction de s'arrêter » ont été posés sur la route, longeant l'école de Marly Cité.

Giratoire de Marly Cité

Sur proposition de la commission, le Conseil communal a mandaté l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, pour effectuer une étude, dans le but d'améliorer le trafic, pour la sécurité des piétons. Un étudiant a été désigné. Il a présenté le résultat de son travail le 5 mai 2010 lors d'une séance réunissant les membres des commissions COP et SECHE, ainsi que les responsables des différents services communaux concernés et le chef du secteur Education routière de la police cantonale. Son dossier a été transmis au service communal de l'aménagement afin d'améliorer la fluidité du trafic à cet endroit.

Radar Visispeed

Le radar Visispeed, qui sert à compter le nombre de véhicules et la vitesse à laquelle ils circulent, a été placé à différents endroits, sur le territoire communal, soit à la demande de citoyens, soit à titre préventif.

Remplacement du véhicule de police

La commission a proposé, après une analyse de la situation, de présenter un message au Conseil général, dans le but d'obtenir un crédit pour le changement du véhicule de la police communale, l'ancien véhicule étant devenu inadapté aux besoins des policiers communaux. Le Conseil général a accordé ce crédit d'investissement.

4.1.3. Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

La Commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) a pour mission d'étudier la question de la sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école et dans les environs des sites scolaires.

En 2010, la Commission SECHE s'est réunie à quatre reprises. Elle s'est penchée sur différents thèmes. La dangerosité du passage à piétons, entre les deux giratoires à Marly Cité, a conduit à une étude effectuée par un étudiant de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg. Le résultat de cette étude a été présenté aux commissions COP et SECHE et le dossier a été transmis au service communal de l'aménagement.

4.1.4. Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat avec la société privée pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly Grand-Pré est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, les bâtiments scolaires de Marly Cité, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. Un rapport d'activités est régulièrement adressé à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats ; les dommages causés sur les bâtiments communaux ont fortement diminué en 2010 et le rassemblement d'éléments perturbateurs a été localisé.

4.1.5. Circulation/signalisation

Afin d'améliorer la sécurité des enfants de l'école de Marly Cité, la Route du Chevalier a été mise en « sens unique » avec un marquage et une signalisation adéquats.

D'autres rafraichissements de marquage de route ont été faits aux endroits suivants :

Route du Moulin	<ul style="list-style-type: none">- Ligne piétonne jaune- Bande en diagonale dans le passage
Route de la Gérine	<ul style="list-style-type: none">- Ligne piétonne jaune- Bande en diagonale dans le passage- Lignes blanches continues et discontinues
Route de la Gérine (à la hauteur de la COOP)	<ul style="list-style-type: none">- Cédez le passage- Passage pour piétons- Lignes blanches et lignes de guidage

Route Saint-Eloi	<ul style="list-style-type: none"> – Lignes piétonnes jaunes – Bande en diagonale dans le passage – Passage pour piétons – Cédez le passage – Bande blanche – STOP
Chemin du Publiet	<ul style="list-style-type: none"> – Lignes blanches et lignes de guidage – Cédez le passage – STOP
Route de Chésalles	<ul style="list-style-type: none"> – Lignes blanches discontinues

4.2. PROTECTION CIVILE

4.2.1. Introduction

L'année 2010 s'est déroulée pour le mieux, notamment grâce à une très bonne collaboration des différents services communaux et du service cantonal de la protection civile.

Selon les directives du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), dans un but d'une centralisation régionale, le matériel surnuméraire qui était en notre possession, depuis l'ère de la PCi 1995, a été remis à la Compagnie Centre de Fribourg.

Cette étape nous a donc permis de libérer de la place dans nos locaux et de disposer en tout temps, à la demande, de matériel complémentaire nécessaire en cas de besoins (cours, interventions, événements...) pour notre compagnie.

4.2.2. Organisation

Effectif du corps au 1^{er} janvier 2011 (personnes instruites)

Direction du Corps local	Cdt du Corps local et capitaine	1
Services groupe assistance	Chefs de groupe et caporaux Soldats	2
		7
Services groupe pionnier	Chefs de groupe	3
	Pionniers et soldats	18
Services logistiques	Service ravitaillement et soldats	2
	Service d'exploitation des constructions et appointés	5
	Responsable matériel et appointé	1
Total des personnes instruites		39

4.2.3. Libération

Une seule personne a atteint la limite d'âge en 2010 ; il s'agit du pionnier Serge Reynaud. Nous le remercions encore pour son engagement pour la collectivité durant toutes ces années.

4.2.4. Nomination

Suite à sa formation au Centre d'instruction de Sugiez en 2010, le soldat David Fasel accède au poste de responsable du matériel.

2010 fut l'année qui a permis au Commandant Philippe Schwab d'achever sa formation de Commandant. Il débute l'année 2011 avec le grade de capitaine et la fonction de Commandant de compagnie locale.

4.2.5. Rapport de la Commission régionale

La Commission régionale s'est réunie vers la fin 2010 pour traiter les demandes de travail d'utilité publique qui émanent des différentes communes de la Région Centre (Sarine et Singine).

Il en ressort que la demande formulée par la commune de Marly a été acceptée et que notre compagnie effectuera son cours de répétition à Marly. Le principal travail prévu sera l'entretien et la remise en état du ruisseau de Chésalles (avec la construction d'un râtelier et façonnage des bois), en collaboration avec le forestier communal et divers autres travaux de l'assainissement des ruisseaux.

4.2.6. Cours 2010

Le 3 février 2010, huit membres de la compagnie locale ont effectué le test des sirènes sur le territoire de Marly et il en est ressorti que les sirènes fixes et mobiles sont en parfait état de fonctionnement.

Le 27 août 2010 a eu lieu le cours préparatoire au cours duquel cinq cadres de notre organisation ont planifié et préparé le cours de répétition sur les futurs chantiers prévus pour 2010.

Au cours de la semaine du 6 au 10 septembre 2010, vingt-cinq personnes de notre organisation ont effectué leur cours de répétition durant lequel ils ont réalisé d'importants travaux de remise en état de sentiers pédestres, à savoir :

- la réfection du chemin forestier menant de Pierrafortscha à la « Grotte du Roule » ;
- le réaménagement du chemin (escaliers naturels) assurant la liaison pédestre du quartier de Bel-Air à la Gérine (en dessous de la place de jeux dudit quartier).

Tous ces travaux ont été effectués à la satisfaction de tous, réalisés dans les temps, sans perte de matériel ni accident et dans le respect des budgets accordés.

Comme par les années passées, huit spécialistes de la section des constructions ont effectué le contrôle des différents ouvrages de protection civile que notre organisation compte.

Le poste de commandement a été nettoyé, le poste sanitaire de secours (PSS) a subi ses entretiens et contrôles annuels. Ces différentes vérifications nous ont démontré que le groupe électrogène du PSS devra, d'ici 2011, subir d'importants travaux de maintenance nécessaires à son bon fonctionnement.

4.2.7. Conclusion

L'excellent esprit d'équipe, la motivation et le respect des consignes de sécurité ont contribué à la réussite des cours qui ont eu lieu durant l'année 2010 et chacun s'investit entièrement dans la tâche qui lui est confiée.

Notre corps local de PCi fonctionne pour le mieux et nous mettrons tout en œuvre pour que cela perdure durant les années à venir.

4.3. SERVICE DU FEU

Comme vous avez pu vous en rendre compte, l'année 2010 fut, en tous points, pour le Service du feu de Marly, une année importante de transition vers l'avenir.

Pour citer quelques exemples, nous avons entrepris :

- La mise en application de la nouvelle convention intercommunale en matière de défense incendie entre les communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly avec, comme principaux objectifs, une intégration optimale des sapeurs-pompiers de Pierrafortscha dans la structure de notre Corps, ainsi qu'une connaissance plus approfondie de ces nouveaux territoires d'interventions ;
- La finalisation de l'achat du nouveau véhicule de protection respiratoire ;
- La préparation de la mise en application du nouveau règlement tactique établi par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 ;
- La mise en place d'un exercice d'évacuation de l'école primaire de Marly Cité qui nous a permis de prendre conscience du travail qu'il reste à effectuer et que notre prochain effort devra se baser sur la formation du personnel enseignant.

En conclusion à cette introduction, l'avenir doit donc consister à perpétuer l'engagement pris face à ces nouvelles missions et ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à maîtriser les tâches aussi diverses et de plus en plus techniques que nous demandons à un sapeur-pompier.

4.3.1. Effectif et organisation

Au 31 décembre 2010	64 sapeuses et sapeurs-pompiers
Etat-major	13 membres
Officiers	10 membres
Sous-officiers	7 membres
Appointés et Sapeurs	47 membres
Total	64 membres

4.3.2. Instruction

Le thème général de l'instruction 2010 était, comme pour l'an passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle la lutte contre le feu, le service de sauvetage, l'assistance technique, l'utilisation du tonne-pompe, l'utilisation des motos-pompes et le service de protection respiratoire.

Les buts de formation pour les cadres, officiers et sous-officiers concernaient la méthodologie de l'instruction, la technique et la tactique d'intervention, la donnée d'ordre et le training tactique sur différents objectifs.

Un effort plus particulier a été porté sur la reconnaissance des lieux stratégiques sur la commune de Pierrafortscha qui devra aboutir à l'établissement de nouveaux plans d'intervention pour ce nouveau territoire.

Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur le rythme de conduite, la donnée d'ordre et l'introduction au training tactique.

Quant aux sapeurs, ce sont l'utilisation correcte des engins, les prescriptions de sécurité, la polyvalence qui ont été exercées.

4.3.3. Détail des exercices et activités

- 4 séances d'état-major
 - 1 séance d'état-major protection respiratoire (PR)
 - 5 cours de cadres
 - 4 cours tactiques et exercices prises de décisions
 - 4 exercices généraux
 - 1 exercice final
 - 1 exercice détachement du CSP Marly avec le CR de Fribourg
 - 12 exercices protection respiratoire (obligatoires)
 - 2 exercices Motopompes & Tonne-pompe
 - 2 exercices Pol Route
- 36 exercices au total**

4.3.4. Autres cours de formation

- Cours d'introduction pour nouveaux sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg à Villars-sur-Glâne du 22 au 24 novembre 2010

Participants	Sap Nikolovski Vanco Sap Tschanz Thierry
--------------	---

4.3.5. Cours cantonaux

- Cours perfectionnement pour instructeur du 6 février 2010, à Romont

Participants	Plt Cudre-Mauroux Xavier
--------------	--------------------------

- Cours d'introduction nouveaux porteurs protection respiratoire du 23 au 24 février, à Fribourg et à Büren

Participants	Sap Gaillard Benjamin Sap Helbling Benjamin Sap Niclass Alain Sap Sottas Jérôme
--------------	--

- Cours Chef de Groupe (module n° 1) du 21 au 24 avril 2010, à Farvagny

Participants	Sap Barras Sébastien Sap Romanens Marc
--------------	---

- Cours Officiers protection respiratoire avec responsabilité de formation du 7 au 8 mai 2010, à Guin

Participants	Plt Humbert Jean-Luc
--------------	----------------------

- Cours Police route sapeurs-pompiers du 4 septembre 2010, à Fribourg

Participants	Plt Clément Christophe Sap Ballaman Christian
--------------	--

- Cours (ECAB) nouveaux Commandants (partie 2), les 5 et 6 novembre 2010, à Fribourg

Participants	Plt Fernandez Francis
--------------	-----------------------

- Cours (ECAB) introduction nouveaux sapeurs-pompiers à Villars-sur-Glâne, le 6 novembre 2010

Participants	Sap Nikolovski Vanco Sap Tschanz Thierry
--------------	---

4.3.6. Sécurité feu

Foire de Fribourg le 1^{er} et 4 octobre 2010

Cette année et selon la rotation en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSP de Marly devait assurer un après-midi et deux soirées pour la sécurité feu. Cela a finalement représenté l'engagement de quatorze sapeurs-pompiers qui ont été mis sur pied pour cette manifestation.

Sur le territoire communal, nous avons mis en place et assuré la sécurité feu pour les manifestations suivantes :

- Carnaval de Marly 2010 trois sapeurs
- Fête nationale du 1^{er} août cinq sapeurs

et le service Pol route pour :

- Sécurité du Cortège du Carnaval 2010
- Sécurité routière du Tour de Romandie 2010
- Service de parcage au St-Sacrement pour la 1^{re} communion
- Service de parcage lors d'un tournoi de foot au Club Sportif
- Sécurité des feux de Marly Cité lors du Cortège de la Madone des Centaures
- Service de parcage de la Fête nationale du 1^{er} août 2010
- Service de parcage durant l'inauguration de la STEP
- Sécurité du Cortège Saint-Nicolas de Marly 2010

4.3.7. Sinistres et interventions

La période pompier qui s'achève comptabilise 60 interventions (43 en 2009) selon le détail ci-dessous :

Interventions/alarmes		En général : 1 message d'alarme = 1 intervention	Corps local nombre/heures	
Engagements feu			9	129
Éléments naturels : eau			2	59.5
Éléments naturels : vent et autres			4	20
Secours routier			-	-
Assistance technique		voir ci-dessous	11	135
Défense hydrocarbures			6	96.5
Défense chimique, inclus interventions B et C			-	-
Radioprotection			-	-
Engagements ferroviaires			-	-
Fausses alarmes de détection incendie			18	144
Diverses interventions			-	-
Prestations de service		Remarques	Corps local nombre/heures	
Interventions sans alarme		Interventions planifiées à l'avance, comme par exemple régulation du trafic, service de garde, etc.	10	175.5
Sauvetages		Remarques	Corps local nombre/heures	
Sauvetage de personnes			-	-
Sauvetage d'animaux		Pris en compte dans Assistance technique	2	15.5
Total au 31 décembre 2010			60	759.5

4.3.8. Représentations

Le Corps de Marly et Villarsel-sur-Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district
- Assemblée cantonale
- Visites de différents cours de formation
- Diverses séances de la Conférence des services du feu du Grand-Fribourg

4.3.9. Matériel/véhicules

Matériel

- Les cordes, ceintures de sauvetage, luges et échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire des appareils de protection respiratoire.
- Les tuyaux de 40 et 55 mm ont été contrôlés.
- Tous les services de parc des motopompes ont été effectués.

Véhicules

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules ont été confiées à des garages situés sur le territoire de la commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année nous avons spécialement mis l'accent sur :

- la préparation à l'expertise du fourgon Toyota et du Pick-Up Toyota ;
- la finalisation des réparations des carrosseries des véhicules ;
- le changement des pneus et la révision complète de la pompe sur le camion Tonne-Pompe.

4.3.10. Heures globales

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité de préparation d'exercices de représentations et de police ont nécessité **2'886.5 heures de travail** sans tenir compte des prestations aux cours de formation accomplis à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Il faut également tenir compte qu'environ **427.5 heures**, comprises dans le service de piquet, ont servi à l'entretien des véhicules. Toutes ces tâches représentent, en définitive, **3'314 heures** de travail soit environ **138 jours** mis au service de la collectivité.

4.3.11. Divers

Démissions

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

	Nombre années	Raisons
Sap Aubry Laurence	6 ans	Personnelles
Four Aubry Jean-François	15 ans	Déménagement
Cpl Bongard Eric	8 ans	Professionnelles
Sap Koestinger Pascal	1 an	Professionnelles
Sap Quiot Laurent	5 ans	Professionnelles
Lt Romanens Eric	27 ans	Années de service
Sap Yerly Bernard	10 ans	Professionnelles

Arrivées

En cette année 2010, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre organisation les sapeurs suivants :

– Sap Billard Alexandre
– Sap Nikolovski Vanco

et nos camarades de l'ancien Corps des sapeurs-pompiers de Pierrafortscha

– Sap Burger Christian
– Sap Humbert Patrick
– Sap Koestlinger Pascal
– Sap Scherwey Gabriel

Jubilaires

Aucun jubilaire pour 2010.

Nominations

Suite au cours de chef de groupe et sur proposition de l'état-major, les sapeurs Sébastien Barras et Marc Romanens ont été nommés au grade caporal.

Sur proposition de l'état-major, le sapeur Jimmy Cudré-Mauroux a été promu au grade Caporal de la police des pompiers.

Suite au départ du Fourrier Jean-François Aubry et sur proposition de l'état-major, le Caporal Eric Scherwey a été nommé au grade Fourrier.

4.4. MILITAIRES

Le cantonnement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne (STPA [construction protégée]) a été occupé pendant 100 jours en 2010, ce qui représente 5'213 nuitées. L'armée y a effectué trois cours de répétition et les locaux rénovés donnent entière satisfaction tant aux militaires qu'aux civils.

	2010	2009	2008	2007
1. Jours d'occupation militaire STPA	72	58	107	63
Nuitées	4'671	3'801	5'404	5'047
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	0	0	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	23	30	28	41
Nuitées	542	859	542	912
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	5	10	220	5

Une personne est chargée des tirs militaires et de l'entretien de la ligne de tir et de la ciblérie du stand 300 mètres de Pré-Novel en fonction des obligations communales.

5. EAUX, CANALISATION, STEP, ENDIGUEMENT

Responsable : Pierre-Alain Cuennet
Suppléant : Anneliese Meyer

5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

5.1.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La commission, qui s'est réunie à quatre reprises en 2010, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également poursuivi son travail concernant l'établissement du nouveau règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux. Ce nouveau règlement a été présenté au Conseil général et approuvé lors de la séance du 13 octobre 2010. Le référendum contre cette décision, déposé par Marly-Voix, ayant abouti, cette décision est latente jusqu'au résultat de la votation qui sera organisée en mai 2011.

5.2. DISTRIBUTION D'EAU

5.2.1. Consommation

Avec la consommation d'eau 2010 comptabilisée sur les compteurs de 491'090 m³, en ajoutant les 3'689 m³ consommés dans le cadre de différents travaux, nous arrivons à une consommation de 494'779 m³ pour un total entrée dans le réseau de 561'086 m³, ce qui représente une perte de 11.8 %.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites ;
- l'utilisation des hydrants par les pompiers ;
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics ;
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers ;
- l'utilisation des hydrants par les paysans ;
- l'eau de chantier ;
- les erreurs des comptages (vieillesse des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 175 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 200 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau.

Dans le rapport de gestion 2009, nous donnions quelques explications relatives à la diminution sensible de consommation d'eau des 10 dernières années. Pour 2010, nous constatons que la consommation s'est stabilisée par rapport à 2009.

• RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2010

Amenée bassin Pralettes	m ³	M ³ / j	l / min
Sources A	39'152 m ³	107.3 m ³ / J	74.5 l / min
Sources B – C	263'883 m ³	723.0 m ³ / J	502.1 l / min
Puits de captage 1	41'120 m ³	112.7 m ³ / J	78.3 l / min
Puits de captage 2	21'402 m ³	58.6 m ³ / J	40.7 l / min
Total amenée Pralettes	365'557 m³	1001.5 m³ / J	695.5 l / min

Entrée dans le réseau	m ³	M ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	300'777 m ³	824.0 m ³ / J	572.2 l / min
Depuis le pompage Zamachu	169'775 m ³	465.1 m ³ / J	323.0 l / min
Depuis le pompage du Claruz	75'066 m ³	205.7 m ³ / J	142.8 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	15'468 m ³	42.4 m ³ / J	29.4 l / min
Depuis Ilford	0 m ³	0 m ³ / J	0 l / min
Total entrée dans le réseau	561'086 m³	1'537.2 m³ / J	1'067.5 l / min

Consommation

Relevé des compteurs	491'090 m ³
Nombre d'habitants résidents	7'811 hab.
moins Chésalles	57 hab.
moins eau privée	57 hab.
moins eau privée et communale	8 hab.
Pris en considération	7'689 hab.

Nombre de compteurs	1'336
Moyenne de consommation / jour / habitant	175.0 l / j / h
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans rés.	200.0 l / j / h

Pertes

Total entrée dans le réseau	561'086 m ³
Relevé compteurs	491'090 m ³
Divers comptabilisé (curage, purge)	3'689 m ³
Marly vers Ilford	0 m ³
Pertes	66'307 m³
Pertes en %	11.8

5.2.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Laboratoire cantonal. Pour chaque prélèvement, le Laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le Laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

5.2.3. Entretien et réfection du réseau (compte 70.314.00)

Budget 2010	Fr.	60'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	78'286.-
Dépassement	Fr.	18'286.-

Ce dépassement a été engendré par le nombre plus important de ruptures de conduites auxquelles nous avons dû faire face en 2010. Les coûts des réparations 2010 pour ruptures de conduites se montent à Fr. 24'879.50.

• Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Huit fuites importantes ont été constatées et réparées durant l'année 2010.

- le 18 janvier 2010 au Chemin du Publiet : rupture d'une conduite en éternit 125 mm dans le cadre des travaux de terrassement des nouveaux immeubles du Chemin du Publiet 73. Les frais de réparation ont été pris en charge par l'entreprise responsable du dégât.
- le 8 juin 2010 à la Route de Chésalles : rupture d'une conduite en éternit 100 mm lors des travaux de génie civil pour l'installation d'un collecteur des eaux claires dans le cadre des travaux de construction des infrastructures du nouveau centre Landi. Les frais de réparation ont été pris en charge par l'entreprise responsable du dégât.
- le 14 juin 2010 à la Route de Fribourg 30 : réparation d'une fuite sur une conduite en acier 125 mm, décelée lors du contrôle annuel des vannes principales.
- le 8 juillet 2010 à la Route de Chésalles : rupture d'une conduite en éternit 100 mm lors des travaux de raccordement en eau potable du nouveau centre Landi. Les frais de réparation ont été pris en charge par l'entreprise responsable du dégât.
- le 15 novembre 2010 à la Route de Corbaroche : rupture d'une conduite en fonte lors des travaux préparatoire pour le raccordement de l'extension du réseau lié à la construction des nouvelles halles artisanales de Corbaroche 18. Les frais de réparation ont été pris en charge par l'entreprise responsable du dégât.
- le 18 décembre 2010 à la Route de Corbaroche : rupture d'une conduite en acier 70 mm devant les immeubles de la Route de Corbaroche 22.
- le 18 décembre 2010 à la Route de Corbaroche : rupture d'une conduite en éternit 100 mm à la hauteur de l'immeuble numéro 5. Cet incident s'est produit lors de la remise en service de la conduite réparée le jour même devant le numéro 22.
- le 28 décembre 2010 à la Route des Préalpes : rupture d'une conduite en acier 100 mm à l'intérieur de l'élément pousse-tube qui traverse la Route des Préalpes pour alimenter les villas Préalpes 94 à 112.

• Fuites sur des raccords privés

Deux fuites sur des raccords d'immeubles ont été décelées durant l'année. La réparation a été réalisée selon les exigences de la section eaux et assainissement.

5.2.4. Etablissement des zones de protection des ressources en eau du secteur du Claruz

Le dossier d'établissement des zones de protection des sources du Claruz a été mis à l'enquête en juillet 2009. Une opposition a été enregistrée et le dossier est actuellement au canton pour traitement de l'opposition et approbation. Dans le but de répondre de manière anticipée aux exigences de la législation, nous avons d'ores et déjà délimité les zones de protection et versé aux exploitants agricoles les indemnités relatives aux restrictions d'exploitation engendrées par cette mise en zone.

En 2010, nous avons déposé auprès du Service cantonal des ponts et chaussées (SPC), une demande d'autorisation pour la pose d'une signalisation de ces zones de protection sur la route cantonale Marly – Bourguillon. Le SPC ne nous autorise pas à poser cette signalisation tant que le Service de l'environnement n'a pas légalisé ces zones.

5.2.5. Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine (compte 70.501.21)

Ces travaux, prévus en cinq étapes, doivent permettre de remplacer l'ancien système by-pass qui reliait deux anciens réservoirs aujourd'hui hors service. Les conduites très anciennes servaient encore à la distribution d'eau et devaient, selon le plan directeur de l'adduction d'eau, être rapidement remplacées par une conduite unique de 200 mm de diamètre.

Le remplacement des conduites du secteur du Chemin du Publiet a été réalisé en avril 2008.

Le secteur Route Saint-Eloi / Route du Chevalier et le secteur de la traversée de la Gérine ont été réalisés en 2009. La pose du tapis et le marquage sur la Route Saint-Eloi et la Route du Chevalier ont été réalisés en juin 2010.

Le solde des travaux consistera au remplacement de la conduite éternit entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier. Cette étape devra obligatoirement être réalisée avant que le Service des ponts et chaussées n'entreprenne la réfection de la route cantonale dans ce secteur.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

Situation financière

Budget 2003 - Etape traversée Gérine	Fr.	110'000.-
Budget 2005 - Etape traversée Gérine	Fr.	160'000.-
Budget 2007 - Etape Publiet	Fr.	250'000.-
Budget 2007 - Etape Saint-Eloi	Fr.	250'000.-
Total budget au 31 décembre 2010	Fr.	770'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	707'681.95
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	62'318.05
Subventions ECAB secteur traversée Gérine	Fr.	27'299.30

5.2.6. Mise en conformité du réservoir de Montiver (compte 70.501.24)

Le réservoir de Montiver a été construit en 1977. Pour répondre aux exigences de la législation en vigueur et pour réparer les inévitables dégradations dues aux années d'exploitation, un certain nombre de travaux ont été et doivent encore être réalisés.

Travaux déjà exécutés

- Suppression des aérations de toiture remplacées par un système d'aération équipé de filtres
- Aménagement des portes d'accès aux cuves au niveau du sol
- Remplacement des soupapes de sortie des cuves
- Remplacement du déshumidificateur du local technique
- Analyse de la qualité du revêtement des cuves
- Remplacement de la tuyauterie interne de la cuve n° 1
- Réfection des parois et des piliers de la cuve n° 1
- Remplacement de la tuyauterie interne de la cuve n° 2
- Réfection des parois, des piliers et du sol de la cuve n° 2

Travaux à réaliser

- Remplacement de l'installation de surpression
- Réfection de la toiture extérieure des cuves (étanchéité)

Coût estimatif du solde des travaux

- Suppression	Fr.	25'000.-
- Toiture extérieure	Fr.	250'000.-

La réfection de la toiture sera réalisée dans le cadre du budget 2011

Situation financière

Budget 2005	Fr.	80'000.-
Budget 2006	Fr.	70'000.-
Budget 2008	Fr.	150'000.-
Budget 2009	Fr.	150'000.-
Budget 2011	Fr.	250'000.-
Total budget au 31 décembre 2010	Fr.	700'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	424'969.85
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	275'030.15

5.2.7. Travaux suite à la mise en zone de protection des captages du Claruz (compte 70.501.29)

L'établissement des zones de protection des captages du Claruz nous oblige à prendre certaines mesures pour garantir la sécurité sanitaire de ces captages. Les mesures à prendre :

- clôture de la zone S1 (réalisée en 2010) ;
- délimitation des zones S2 (réalisée en 2010) ;
- pose d'une signalisation routière à l'entrée de la zone de protection ;
- chemisage du collecteur de la route cantonale ;
- pose d'une barrière de sécurité sur la route cantonale en amont du captage.

La pose d'une signalisation routière a fait l'objet d'une demande d'autorisation de notre part auprès du Service des ponts et chaussées (SPC) en 2010. Cette autorisation nous a été refusée, car ces zones de protection ne sont pas encore légalisées. Le dossier est au service de l'environnement (SEn) depuis juillet 2009.

Le financement des mesures de protection contre les dangers liés à la route cantonale doit encore être défini car, selon la loi, celui qui cause le danger doit normalement supporter les coûts des mesures de protection à prendre.

Situation financière

Budget 2010	Fr.	30'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	1'950.85
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	28'049.15

5.2.8. Participation défense incendie « Sous la Crausa » (compte 70.566.01)

Des travaux d'extension du réseau sont réalisés périodiquement par les promoteurs dans le cadre du développement de la zone d'activité « Sous la Crausa ».

Conformément à la Loi du 23 novembre 1964 sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, la commune crée et entretient des réserves et des prises d'eau en rapport avec les objets à défendre.

Pour répondre à ces exigences, la commune subventionne toute extension du réseau effectuée par des promoteurs privés, à raison de 45 % du coût des infrastructures de base et de 100 % des organes spécifiques à la défense incendie. Les subventions de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments sont perçues par la commune.

L'étape nécessaire à l'alimentation en eau et à la défense incendie des halles industrielles de la Route de Corbaroche 18 a été réalisée en 2010. Cette réalisation a permis le bouclage entre le réseau amont et le réseau aval du secteur de Corbaroche. Les décomptes des travaux et des subventions seront présentés dans le cadre du rapport de gestion 2011.

Situation financière

Budget 1992	Fr.	15'000.-
Budget 2007	Fr.	20'000.-
Budget 2010	Fr.	30'000.-
Total budget au 31 décembre 2010	Fr.	65'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	23'654.25
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	41'345.75
Total subvention ECAB à ce jour	Fr.	12'596.75

5.2.9. Pose d'une borne hydrante à la Route des Ecoles, défense incendie « Aldi – Lidl » (compte 70.566.16)

Pour répondre aux exigences de la législation en vigueur en matière de défense incendie, nous avons, dans le cadre de la construction des bâtiments Aldi et Lidl, installé une nouvelle borne hydrante à la Route des Ecoles.

La subvention de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments est perçue par la commune.

La facture des travaux de génie civil doit encore nous parvenir en 2011 et le décompte final sera présenté dans le cadre du rapport de gestion 2011.

Situation financière

Budget 2010	Fr.	10'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	9'249.65
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	750.35
Subvention ECAB	Fr.	2'553.75

5.3. PROTECTION DES EAUX

5.3.1. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314.00)

Budget 2010	Fr.	30'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	31'051.60
Dépassement	Fr.	1'051.60

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris. Nous avons également procédé à la réparation, par la technique du chemisage, d'un tronçon de collecteur dans le secteur de la Route des Pommiers.

Si le budget 2010 a été relativement bien respecté, c'est en partie grâce au fait que l'entretien des déversoirs d'orage a été exécuté par le personnel de la section eaux et assainissement au lieu d'être sous-traité comme par le passé.

5.3.2. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)

Ce dossier a été déposé auprès des services cantonaux concernés pour approbation préalable le 31 mai 2007. A ce jour nous n'avons pas encore reçu d'information du Service de l'environnement concernant son approbation ou les éventuelles modifications qui devraient y être apportées.

Toutefois, le service des eaux se base sur le PGEE déposé au canton en 2007 pour gérer les problèmes liés à l'évacuation des eaux et au renouvellement et à l'extension du réseau des canalisations.

Nous vous présentons ci-dessous le décompte final des subventions fédérales et cantonales dont le solde a été versé en 2010.

Suite à donner à ce dossier

- Corrections éventuelles suite aux remarques des services cantonaux
- Mise en consultation publique (30 jours)
- Adoption par le Conseil d'Etat

Situation financière

Budget 2001	Fr.	100'000.-
Budget 2003	Fr.	150'000.-
Budget 2004	Fr.	150'000.-
Budget 2005	Fr.	70'000.-
Total	Fr.	470'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	456'770.70
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	13'229.30

Décompte final des subventions

Subvention cantonale, acompte 2007	Fr.	27'000.-
Subvention cantonale, solde 2010	Fr.	3'931.-
Subvention fédérale décision du 11.12.2009	Fr.	120'288.-
Total subvention fédérale et cantonale	Fr.	151'219.-

5.3.3. Collecteur séparatif Route des Ecoles – Route de la Gérine (compte 71.501.22)

Ce collecteur, qui devait impérativement être exécuté avant la construction des centres commerciaux de la route des Ecoles, a été réalisé au printemps 2010. La réception des travaux a eu lieu le 4 mai 2010 et toutes les démarches relatives au contrat de servitude et à son inscription au registre foncier ont été réglées en automne 2010.

Décompte final

Budget 2009	Fr.	250'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	226'756.20
Solde	Fr.	23'243.80

5.3.4. Collecteur séparatif Publiet – Saint-Eloi (compte 71.501.24)

Le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) prévoit, dans la phase 2 de son concept, la planification des travaux à entreprendre dans les 5 à 15 ans. L'évacuation des eaux du bassin versant allant du haut du Chemin du Publiet jusqu'à la Gérine via la Route Saint-Eloi est concernée par ce concept qui prévoit la pose d'un collecteur en système séparatif sur la totalité du tronçon.

Pour le secteur du Chemin du Publiet, les travaux ont été réalisés durant l'hiver 2007-2008. La vétusté des conduites d'eau potable nécessitant un remplacement rapide et le fait que Frigaz et le Groupe E devaient impérativement intervenir dans le Chemin du Publiet ont permis d'anticiper cette réalisation.

Pour les mêmes raisons, le secteur Route du Chevalier - Route Saint-Eloi a été réalisé durant le printemps 2009. Les travaux de ce secteur sont également terminés, la pose du tapis a été réalisée en juin 2010.

La finition de la partie aval du chemin du Publiet ne répondant pas aux exigences minimum en matière de qualité de finition, nous avons exigé de l'entreprise responsable de procéder au rabotage de la couche d'usure sur la moitié du tracé et la mise à niveau des regards de contrôle avant la pose d'une nouvelle couche d'usure. Ces travaux ont été réalisés en juin 2010.

La troisième étape consiste à effectuer la liaison entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier avec la mise en séparatif des immeubles de l'Impasse Saint-Sébastien. La date de réalisation de cette étape n'est pas fixée, mais le Service cantonal des ponts et chaussées nous a informés qu'une planification de la réfection de la route cantonale dans ce secteur était en cours. Nous devons donc obligatoirement profiter de ces travaux pour poursuivre l'installation de ce collecteur séparatif. D'autre part, si nous voulons profiter des avantages de la pose du séparatif du Chemin du Publiet et de la Route Saint-Eloi, nous ne devrions pas trop tarder à réaliser cette dernière étape.

Situation financière

Budget 2007, tronçon Chemin du Publiet	Fr.	500'000.-
Budget 2008, tronçon Route Saint-Eloi	Fr.	300'000.-
Budget 2009, modification Saint-Eloi, Chevalier	Fr.	70'000.-
	Fr.	870'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	768'110.65
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	101'889.35

5.3.5. Remplacement collecteur Route du Centre (compte 71.501.29)

Le contrôle vidéo de tous les collecteurs communaux réalisé dans le cadre du PGEE, a permis de connaître l'état constructif de notre système d'évacuation des eaux. Cette étude nous a révélé l'état gravement défectueux du collecteur de la Route du Centre et plus particulièrement le tronçon situé entre l'Impasse du Nouveau-Marché et la Route du Nord. Ce collecteur était totalement fissuré et même ovalisé sur la grande partie de ce tronçon. Cette situation pouvait sérieusement mettre en danger le secteur en cas d'affaissement partiel.

Les travaux relatifs au remplacement du secteur le plus endommagé ont débuté en novembre 2010.

Situation financière	
Budget 2010	Fr. 480'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr. 19'349.95
Disponible au 31 décembre 2010	Fr. 460'650.05

5.3.6. Remplacement collecteur zone S3 « Route des Préalpes – Pralettes » (compte 71.501.30)

Le contrôle vidéo réalisé dans le cadre du PGEE, a également permis de connaître l'état constructif du collecteur d'évacuation des eaux usées situé en zone S3 de protection du puits du Zamachu. Ce collecteur ancien n'étant pas complètement étanche, nous avons décidé de le remplacer pour garantir la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau potable.

Les travaux ont été réalisés en décembre 2010, les factures et donc le décompte des travaux nous parviendront en début d'année 2011.

Situation financière	
Budget 2010	Fr. 40'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr. --
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr. 40'000.-

5.3.7. Construction collecteur déversoir station de pompage Messidor (compte 71.501.31)

L'évacuation des eaux de bien-fonds d'une grande partie du quartier de Messidor est assurée par une station de pompage qui permet de relever les eaux dans le collecteur principal d'évacuation vers la STEP. Jusqu'à aujourd'hui, cette station n'était pas équipée d'un trop-plein garantissant l'évacuation des eaux en cas de très fort débit ou de panne des installations de pompage.

Ces dernières années, nous avons constaté qu'à plusieurs reprises lors de fortes précipitations, l'eau avait refoulée dans les caves des villas les plus proches de la station.

La solution technique la plus rationnelle et la plus rapide à mettre en œuvre a été l'aménagement d'un trop-plein au niveau du point critique avec décharge dans un collecteur vers l'exutoire des falaises de la Sarine.

Ces travaux ont été réalisés en septembre 2010.

Décompte final	
Budget 2010	Fr. 60'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr. 33'345.-
Solde	Fr. 26'655.-

5.4. STEP

5.4.1. Fonctionnement (compte 71.352.00)

Selon les comptes de l'Association Gérine-Nesslerer et avant approbation de ceux-ci par le comité de direction et l'assemblée des délégués, le compte de fonctionnement se solde par un excédent de charge de Fr. 1'121'241.41 contre Fr. 1'346'288.- prévus au budget (montants sans TVA), ce qui représente un bonus de Fr. 225'046.59 HT.

5.4.2. Investissement et construction collecteurs

Différents travaux sur les collecteurs intercommunaux ont été ou sont en cours de réalisation. Pour 2010 il s'agit principalement du remplacement du collecteur de la traversée de la Gérine à la hauteur de la dernière chute et le remplacement du collecteur Stersmühle.

La situation des comptes de ces différents travaux figure dans le rapport de gestion de l'Association Gérine-Nesslerer.

5.4.3. Extension et rénovation de la STEP

Les travaux ont été terminés à fin juin 2010. Le montant du crédit de construction auprès de la Banque Raiffeisen de Giffers est de Fr. 12'875'285.95 au 31 décembre 2010.

Subventions fédérale	
Un montant de Fr. 392'465.00 a été versé le du 26 janvier 2010.	

Subventions cantonales	
Montant total versé en 2010	Fr. 437'098.-
Montant relatif à l'extension de la STEP	Fr. 326'587.-
Montant versé par l'ECAB, divers	Fr. 110'511.-

5.5. ENDIGUEMENT

5.5.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements projetés découlant de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernent le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

5.5.2. Situation du dossier (2^e étape, aval de la route cantonale)

La grande partie des travaux prévus dans le cadre de l'étape 2 ont été réalisés durant l'année 2009. Seule la rampe à poissons de la dernière chute située à la hauteur de l'exutoire des eaux claires de l'aire industrielle d'Ilford devait encore être réalisée. Les problèmes liés à la contamination de la faune piscicole en aval de cet ouvrage provoquaient le report de cette réalisation. Finalement, les services cantonaux ont pris la décision de terminer ces travaux en 2010. La dernière chute a été remplacée par une rampe en pente douce sur une centaine de mètre. Le solde des travaux (pose de la nouvelle barrière de la zone industrielle d'Ilford) sera réalisé au printemps 2011.

Ces travaux sont subventionnés à raison de 27,9 % par le Canton et 42 % par la Confédération.

Situation financière

A charge du budget 2007	Fr.	400'000.-
A charge du budget 2008	Fr.	592'000.-
Total	Fr.	992'000.-
Utilisé au 31 décembre 2010	Fr.	978'241.50
Disponible au 1^{er} janvier 2011	Fr.	13'758.50
A compte subventions 2009 - 2010	Fr.	430'401.90

6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION, ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES, CONSERVATOIRE

Responsable : Bernard Aebischer
 Suppléant : Eric Romanens

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative du cercle scolaire ;
- support logistique aux établissements scolaires ;
- secrétariat de la Commission scolaire.

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- support administratif aux services auxiliaires scolaires ;
- gestion administrative du service médical scolaire.

Conservatoire, soit appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux.

6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

6.1.1. En chiffres

- Elèves

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classes			
	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007
Enfantines	4	4	4	4	73	76	73	85	18	19	18	22
Total enfantines	4	4	4	4	72	76	73	85	18	19	18	22
Primaires												
1 ^{res}	4	4	4	4	67	69	75	76	17	18	19	19
2 ^{es}	4	4	4	4	73	77	80	74	19	20	20	19
3 ^{es}	4	4	4	4	75	80	76	78	19	20	19	20
4 ^{es}	4	4	4	3	80	78	78	75	20	20	20	25
5 ^{es}	4	4	4	4	78	70	82	79	20	18	21	20
6 ^{es}	4	4	4	4	75	90	81	80	19	23	20	20
Développement	1	1	1	1	10	7	7	9	10	7	7	9
Total primaire	25	25	25	24	448	464	472	462	19	20	20	21
Total général	29	29	29	28	530	547	552	556	19	20	20	21

La classe de développement n'est prise en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement des moyennes d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique, par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en appui, qui comptent pour *trois* élèves. L'octroi du nombre de postes, donc de classes, aux établissements s'effectue selon le *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit introduit désormais ces deux chiffres (dès 2010).

• Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire, entre 2005 et 2010

	2010		2009	2008	2007	2006	2005
	Statistique physique						
Grand-Pré	(272)	266	265	270	272	268	278
Cité	(284)	264	282	282	284	281	283
Total	(556)	530	547	552	556	549	561

• Elèves de l'extérieur

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007
Pierrafortscha	1	2	2	5	9	9	9	7
Villarsel-sur-Marly	1	1	-	-	4	6	6	6
Autres	-	-	1	-	1	1	1	2
Total	2	3	3	5	14	16	16	15

• Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les écoles privées ou de la filière spécialisée)

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation de Marly				Total			
	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007
Enfantines	-	-	-	-	9	8	6	7	-	-	-	-	9	8	6	7
Primaires	-	-	-	-	66	63	58	67	-	-	-	-	66	63	58	67
Cycle d'orientation	37	31	33	25	-	-	-	-	265	254	256	262	302	285	289	287
Total	37	31	33	25	75	71	64	74	265	254	256	262	377	356	353	361

• Personnel enseignant

Nombre de postes d'enseignement (tous taux confondus)

Degré, branche	Marly Cité								Marly Grand-Pré							
	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007
Enfantines	3 (1 x 100%) (1 x 60%) (1 x 40%)	3 (1 x 100%) (1 x 60%) (1 x 40%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (2 x 100%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)
1-2 ^{es}	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (4 x 50%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (4 x 50%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (4 x 50%) (1 x 20%)	8 (1 x 90%) (2 x 80%) (2 x 50%) (2 x 20%) (1 x 10%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	8 (1 x 90%) (2 x 80%) (2 x 50%) (2 x 20%) (1 x 10%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	8 (1 x 90%) (2 x 80%) (2 x 50%) (2 x 20%) (1 x 10%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)
3-4 ^{es}	8 (1 x 85%) (1 x 80%) (1 x 70%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 15%)	8 (1 x 90%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 25%) (1 x 20%) (1 x 10%)	8 (1 x 90%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 25%) (1 x 20%) (1 x 10%)	8 (1 x 90%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 25%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 70%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 70%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 70%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)	5 (2 x 100%) (3 x 50%)	5 (2 x 100%) (3 x 50%)
5-6 ^{es}	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (4 x 50%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)
Développement					2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)
Total	23	24	24	25	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	21
Décharges (cantonales)	(autres que pour raison d'âge)		4 (1 x 75%) (1 x 25%) (2 x 7%)													
Branches spéciales	(activités créatrices, éducation physique, appui piscine)		7 (1 x 100%) (1 x 70%) (1 x 60%) (2 x 30%) (1 x 20%) (1 x 10%)													
Total général 2010			56													
Nombre d'enseignants			52													

6.1.2. Reflets succincts

• Gestion administrative du cercle scolaire

Relations avec les deux autres communes du cercle, transports scolaires, gestion des flux d'effectif, contacts avec les autorités scolaires cantonales, constitution et organisation des classes, horaires et locaux, supervision du fonctionnement général - non pédagogique - des centres scolaires, participation active aux procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal - en étroite collaboration avec l'inspectorat pour ce qui relève de la sphère pédagogique - sont des tâches qui relèvent de l'activité du service des écoles.

Sous l'angle des relations avec les communes de Villarsel-sur-Marly et de Pierrafortscha, 2010 aura incontestablement été marquée par le thème de la convention intercommunale relative au cercle scolaire. La question n'est pas nouvelle, il est vrai, et 2009 a déjà été émaillée de négociations intercommunales à ce sujet. Pourtant, 2010 a amené au constat que les difficultés d'appréciation rencontrées quant à la définition d'une nouvelle clé de répartition des frais scolaires étaient telles que le Conseil communal de Marly a finalement opté, le 1^{er} juin 2010, pour la résiliation de cette convention avec effet au 31 août 2011, espérant ainsi faciliter les discussions. A fin 2010, les réflexions en vue de la définition d'une nouvelle convention sont toujours en cours.

Nous évoquons en 2009 la question de la fragilisation des cellules familiales, qui pèse de plus en plus sur le fonctionnement des établissements scolaires et du service des écoles. 2010 ne dément pas la tendance, loin de là. Un chiffre peut être parlant ; sur la population scolaire inscrite dans nos classes pour l'année 2010-2011, largement plus du 20 % des élèves sont issus de cellules familiales « non traditionnelles » (parents séparés, divorcés ou célibataires) et/ou font l'objet de mandats de curatelle, de tutelle ou de surveillance du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). A l'évidence, cette réalité va croissant. De ces situations découlent de nouveaux paramètres :

- au plan purement administratif, cela implique notamment une augmentation de la fréquence des déménagements, un nombre plus important d'intervenants à référencer par enfant, la clarification des liens, des responsabilités et des droits des différentes personnes composant l'entourage de l'enfant, en particulier lors de relations conflictuelles, une attention accrue à apporter à la communication et aux éventuelles mesures de confidentialité... Ces situations de cellules familiales éclatées, couplées à un sentiment grandissant d'insécurité largement alimenté par les différentes affaires dont la presse se fait l'écho, ne facilitent pas non plus la pesée des mesures adéquates à prendre lorsque des élèves ne se présentent pas à l'école, sans excuse préalable du détenteur de l'autorité parentale, phénomène qui va, lui aussi, croissant ;
- au plan scolaire, cela génère un nombre de plus en plus important d'enfants avec des parcours scolaire et personnel chahutés, dont l'un des corollaires est une augmentation globale des besoins en terme de mesures d'aide et de soutien (services auxiliaires scolaires, appuis, maîtres de classe de développement itinérants...), et, en finalité, de plus en plus d'énergie et de temps à consacrer, pour les enseignants, à des réunions de réseau, ainsi qu'aux questions relationnelles et éducatives.

En ce qui concerne le marché du travail, la situation se tend quelque peu. Il devient difficile pour l'inspectorat de trouver du personnel enseignant pour des remplacements ; globalement, le nombre d'enseignants en recherche d'un poste diminue, ce qui favorise malheureusement parfois des attitudes peu correctes de candidats qui se désistent au terme des procédures d'engagement, déjà longues et lourdes en soi, au profit d'un autre cercle scolaire. Cette pratique de mise en concurrence des cercles conduit à une forme de paralysie à large échelle du système, dont l'effet est d'arriver au terme des mises au concours officielles avec des postes non pourvus qui devront faire l'objet d'une nouvelle procédure l'année suivante.

Concluons ces quelques considérations par une note réjouissante en signalant que 2010 est aussi l'année de l'achèvement de la formation des deux responsables d'établissement de notre cercle, qui ont obtenu leur certificat en gestion d'établissement scolaire. Avec la mise en place de cette nouvelle fonction, intégrée dans l'arborescence cantonale, l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires poursuivent leur mue.

• Support logistique aux établissements scolaires

Le support logistique aux établissements scolaires concerne tout ce qui a trait aux acquisitions et aux entretiens des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel audio-visuel, informatique, engins et matériel d'éducation physique, bus scolaire... Certaines de ces tâches font l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants. Citons par exemple le domaine des fournitures scolaires, pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche, conséquente. D'autres sont directement inhérentes à la fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, domaine pour lequel les budgets sont proposés par le maître de sport, sur base des besoins qu'il juge prioritaires, en coordination avec ses collègues du Cycle d'orientation pour ce qui concerne la salle omnisport de Grand-Pré.

En matière d'infrastructures scolaires, dossier qui n'est pas géré par le dicastère, mais qui le touche directement, il apparaît désormais clairement que l'agrandissement de Marly Grand-Pré ne sera pas achevé avant 2014. Des solutions transitoires devront être trouvées pour la mise en œuvre de la deuxième année d'école enfantine dans cet établissement scolaire, dès la rentrée 2013.

• La Commission scolaire

La Commission scolaire a siégé à sept reprises en séance plénière, à l'occasion desquelles elle a :

- pris position dans le cadre de la mise en consultation du projet de nouvelle Loi scolaire ;
- préavisé des changements de taux d'activité, des demandes de congé et des engagements d'enseignants ;
- été régulièrement informée quant à l'évolution des effectifs scolaires du cercle et à l'organisation des classes ;
- été informée de l'évolution du dossier « infrastructures scolaires » ;
- pris note de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 de nouvelles normes en matière d'effectifs scolaires ;
- vérifié l'adéquation du bus scolaire aux nouvelles normes entrées en vigueur au 1^{er} avril 2010 ;
- débattu de la question des crucifix en classe et reçu un parent d'élève à ce sujet ;

- manifesté son souci que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des élèves de Grand-Pré pour la durée des chantiers de Aldi et Lidl ;
- traité de difficultés relationnelles entre parents et enseignants ;
- pris acte de la publication par la DICS de la brochure « Diversité religieuse et culturelle à l'école » ;
- refusé une demande de dérogation quant au lieu de scolarisation.

6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

6.2.1. Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Pour mémoire, les communes ont l'obligation d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité à l'appui des élèves qui le nécessitent. Marly a mandaté le Centre de logopédie Flos Carmeli pour garantir ces prestations à la population scolaire. Le service des écoles élabore le budget de ces services, sur base des statistiques produites par Flos Carmeli, et présente les comptes au Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) pour l'obtention des subventions cantonales.

Notons que nous nous trouvons actuellement dans une phase transitoire, découlant de la mise en œuvre de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RTP ; en l'occurrence, transfert des charges de l'AI de la Confédération aux Cantons), qui va se prolonger en 2011 encore. Durant ce laps de temps, le canton de Fribourg garantit la prise en charge du 45 % des frais des cas qui ont été reconnus comme relevant de l'AI et qui sont traités dans le cadre des services auxiliaires scolaires, le 55 % restant étant à charge des communes.

6.2.2. L'accueil extrascolaire (AES)

Ce secteur est toujours en pleine évolution ; la fréquentation poursuit sa croissance, comme le Conseil général a pu en prendre connaissance lors de ses séances de fin décembre. D'autre part, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) a procédé à la mise en consultation de directives pour les structures d'accueil, qui portent sur le cadre matériel de l'accueil, les directives de sécurité, le taux de couverture en personnel et les qualifications et aptitudes éducatives du personnel professionnel. Ces directives seront la base sur laquelle le Service de l'enfance et de la jeunesse délivrera les autorisations d'accueil et effectuera les surveillances légales.

Il y a donc lieu de préparer la mise en conformité de l'Accueil avec ces nouvelles dispositions.

6.3. CONSERVATOIRE

La perspective de pouvoir offrir à la succursale marloise du Conservatoire des locaux regroupés, adaptés et destinés à ce type spécifique d'usage est désormais reléguée à un futur plus qu'incertain, puisque les volumes disponibles dans le bâtiment de la route du Chevalier 7 sont destinés à être aménagés pour accueillir des classes enfantines.

7. EDILITE, FORETS, SENTIERS PEDESTRES, DOMAINE ET PARCHETS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner
Suppléant : Bernard Aebischer

7.1. EDILITE

7.1.1. Personnel

Le total des employés communaux au service de l'édilité en 2010 a été de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail (tableau 1)

	Heures 2010	Heures 2009	Heures 2008
1. Entretien des routes communales	1'115.00	2'896.50	2'967.00
2. Bâtiments scolaires	359.50	905.00	1'561.50
3. Déchetterie lourde	1'505.00	1'500.00	1'527.50
4. Promenades et jardins	2'137.75	1'355.00	1'197.00
5. Bâtiments communaux	881.75	1'055.00	1'141.00
6. Divers	1'335.75	1'321.50	1'110.00
7. Ordures ménagères	868.00	872.00	863.50
8. Ramassage des déchets verts	690.50	764.50	721.00
9. Enlèvement de la neige	1'265.00	1'038.00	698.50
10. Déchetteries légères	604.00	594.00	596.00
11. Bâtiment et terrains de sport	361.00	737.00	538.00
12. Entretien Gérine et ruisseaux	460.00	622.50	511.00
13. Entretien des véhicules	751.75	606.50	510.00
14. Tonte du gazon	480.00	530.50	507.00
15. Entretien machines et outillage	570.00	386.50	497.00
16. Signalisation routière	132.00	118.00	462.50
17. Ramassage du papier	403.50	408.00	369.00
18. Tonte gazon terrain de sport	452.50	391.50	340.50
19. Service des eaux	232.00	152.00	292.50
20. Entretien des canalisations	285.00	519.25	284.50
21. Chemins pédestres	374.00	470.00	279.50
22. Cimetière	349.50	286.00	201.00
23. Manifestations diverses	196.00	115.00	180.00
24. Déchets encombrants	89.00	112.50	107.50
25. Entretien des forêts et broyage des branches	-	89.50	92.00
26. Protection civile et militaire	-	-	16.50
27. Entretien de la ligne de tir	53.00	-	10
28. Nettoyage du village	1'499.00	-	-
29. Pompier	16.50	-	-
30. Nettoyage, entretien et réparation des containers	92.00	-	-
Total	17'559.00	17'846.25	17'581.50

7.1.2. Entretien des routes en hiver

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2010/2011 ce réseau a nécessité l'utilisation de :

- 148.95 tonnes de sel (2009/2010 : 177.67 tonnes)
- 5 m³ de gravillons (2009/2010 : 40 m³)

Moyenne d'utilisation annuelle de sel ces deux dernières années : 163.31 tonnes.

7.1.3. Travaux réalisés en 2010 sous la responsabilité du Service technique et de la section de l'édilité

- Diverses réfections de revêtement de chaussée ;
- Aérification et sablage des terrains de sport ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux ;
- Etude de faisabilité d'un parc pour le club cycliste MarlyBIKE ;
- Introduction de toutes les données relatives aux déchets 2010 sur informatique ;
- Réalisation d'un tableau synoptique de l'état global des routes communales ;
- Contrôles et informations sur la gestion des déchets ;
- Entretien de sentiers pédestres ;
- Séances hebdomadaires avec la Commission de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des sports, la Commission des affaires culturelles et la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine ;
- Travaux d'entretien extérieur du centre sportif ;
- Suite du projet d'une carte des sentiers pédestres de Marly ;
- Réaménagement des trois places de jeux communales avec mise aux normes des jeux ;
- Mise en place d'un contrôle des routes communales afin de réaliser un tableau détaillé de leur état ainsi que de leur valeur ;
- Cimetière :
 - Pose de pavés sur l'allée principale du cimetière ;
 - Etude de réalisation de la phase 2 de l'étape 1 de l'agrandissement du cimetière ;
 - Mise à jour des relevés du cimetière et introduction dans le programme informatique.

7.1.4. Gestion des déchets

Résumé des coûts par type de déchets (tableau 2)

Charges

Catégorie de déchet	2010				2009				2008			
	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)
Ordures ménagères	800.15	298'052.85	373	33.20	796.38	291'831.35	366	31.57	818.28	294'335.00	360	33.66
Déchets verts	1'049.26	267'944.60	255	29.85	1'267.96	280'336.75	221	30.33	1'341.40	264'476.00	197	30.26
Papier et carton	541.36	77'016.40	142	8.58	574.89	84'509.95	147	9.14	616.30	61'703.00	100	7.06
Branches	-	11'634.70	-	1.30	-	13'011.95	-	1.41	-	11'888.00	-	1.36
Déchets encombrants	91.47	43'431.10	475	4.84	124.39	45'483.15	366	4.92	97.89	47'576.00	486	5.44
Bois	143.63	53'014.20	369	5.91	156.70	55'088.90	352	5.96	173.25	54'220.00	313	6.20
Fer blanc, alu et ferraille	101.96	29'982.20	294	3.34	109.20	36'661.55	336	3.96	94.32	24'115.00	255	2.76
Verre	338.64	23'911.05	62	2.66	340.68	18'900.95	55	2.04	347.60	16'010.00	46	1.83
Pet, sagex, piles et plastique	-	26'296.10	-	2.93	-	25'536.75	-	2.76	-	20'126.00	-	2.30
Appareils électriques et frigos	-	10'577.00	-	1.18	-	9'661.00	-	1.05	-	8'907.00	-	1.02
Gravats	-	16'344.70	-	1.82	-	17'384.90	-	1.88	-	11'234.00	-	1.28
Huiles	-	2'071.70	-	0.23	-	1'902.10	-	0.21	-	1'353.00	-	0.15
Gestion déchets, infos, TVA et divers	-	20'435.30	-	2.28	-	23'618.75	-	2.56	-	37'817.00	-	4.32
Achat containers	-	16'929.15	-	1.88	-	20'397.30	-	2.21	-	20'642.00	-	2.36
Total	3'066.47	897'641.05	-	100.00	3'370.20	924'325.35	-	100.00	3'489.04	874'402.00	-	100.00

Produits

	2010	2009	2008
Taxes de base	365'488.20	374'769.35	287'168.00
Taxe au sac (Sacco)	241'765.45	234'581.05	240'413.00
Déchets verts	70'535.35	62'565.10	59'898.00
Taxe appareils divers	2'899.60	1'387.55	3'142.00
Taxe déchets divers	92.95	185.85	399.00
Taxe papier des commerçants	4'941.25	3'953.00	4'204.00
Amendes	2'183.15	91.45	479.00
Indemnités	615.00	1'440.00	743.00
Total	688'520.95	678'973.35	596'446.00

Remarques sur le tableau 2

Ordures ménagères

En 2010, 800 tonnes de déchets ménagers ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Les tonnages varient très peu entre 2005 et 2010 (de 800 à 818 tonnes).

La commune de Marly fait partie de l'entente intercommunale Sacco pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Cette entente comprend actuellement 15 communes.

Déchets verts

En 2010, 734 tonnes de déchets verts ont été transportées au centre de compostage de l'entreprise Andrey, à Bonnefontaine (Le Mouret). 200 tonnes de branches et de haies broyées à la déchetterie de Chésalles non comprises dans ce total sont transportées au centre de traitement de l'entreprise Andrey. 116 tonnes de branches et de haies des privés sont amenées directement par le citoyen à ce même centre de traitement.

Les branches et les haies sont broyées directement sur place à la déchetterie de Chésalles. Cela permet un gain de temps et une économie appréciable.

Papier et carton

Les déchets de papier et de carton mélangés sont transportés à la station de transbordement du Mouret, puis à la papeterie de Deisswil. 273 tonnes de papier ont été récupérées avec les camions lors des tournées mensuelles (303 tonnes en 2009), 133 tonnes dans les bennes de la déchetterie lourde (138 tonnes en 2009).

135 tonnes de carton ont été récupérées dans le compacteur de la déchetterie lourde et transportées à la centrale de tri du Mouret (134 tonnes en 2009).

Contrairement à l'année 2009, pendant laquelle les ristournes papier sont restées faibles, l'année 2010 a été marquée par une bonne surprise car ces mêmes ristournes sont restées stables et dans des chiffres plus élevés que l'année passée.

Branches

Le tonnage des branches n'est pas indiqué dans ce tableau, car ce matériel est transformé en copeaux utilisés pour le chauffage à bois-gaz de l'école de Marly Cité. Le total des branches mentionné dans le tableau n°4 indique les quantités de branches utilisées pour le chauffage à bois de l'école de Marly Cité.

Déchets encombrants

91 tonnes de déchets encombrants ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon SAIDF (124 tonnes en 2009). Depuis le 1^{er} janvier 2004, le ramassage à domicile ne s'effectue plus qu'une fois tous les deux mois. Il faut ajouter à ce total 36 tonnes de déchets encombrants en plastique qui sont récupérées à la benne de la déchetterie (34 tonnes en 2009).

Bois

Durant l'année 2010, 144 tonnes de bois ont été déposées au centre de triage du Mouret (157 tonnes en 2009).

Verre

339 tonnes de verre ont été récupérées, cela correspond au transport de 104 bennes. Il faut relever que le système conforme au principe du pollueur-payeur mis en place par VetroSwiss donne satisfaction et que la commune de Marly a choisi la solution la plus économique à long terme en maintenant ces dernières années le système de ramassage par teinte séparée qui nous permet de recevoir le 100 % de la taxe VetroSwiss.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, une taxe d'élimination anticipée est prélevée sur les emballages en verre pour les boissons. La commune s'inscrit toutes les années, avant le 31 mars, auprès de VetroSwiss pour récupérer cette taxe. Ce système permet de recevoir chaque année une bonification très intéressante.

Ramassage du Pet et du plastique

Depuis le 1^{er} janvier 2003, il n'y a plus de container pour le PET dans les déchetteries légères de Grand-Pré et de Cité. Les bouteilles en PET doivent être retournées à leur lieu d'achat ou déposées à la déchetterie de Chésalles.

Depuis juin 2007, une benne est à disposition à la déchetterie pour le ramassage des déchets encombrants en plastique.

Gravats

196 m³ de gravats ont été éliminés en décharge de matériaux inertes (224 m³ en 2009).

Récupération des huiles végétales et minérales

2'640 litres d'huile minérale et végétale ont été éliminés par l'entreprise Trans-Auto.

Tableaux comparatifs

Taux de couverture des frais en % (tableau 3)

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Total des dépenses	897'641.05	924'325.35	874'402.00	890'808.00	884'757.00	893'686.00	899'485.00	921'849.00	943'901.00
Total des recettes	688'520.95	678'973.35	596'446.00	613'230.00	616'946.00	609'170.00	603'106.00	605'740.00	582'247.00
Couverture en %	76.70	73.45	68.21	68.83	69.73	68.16	67.05	65.70	61.60

Remarques sur le tableau 3

A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale du 6 décembre 1996 sur la gestion des déchets, la section de l'édilité a toujours cherché à faire des économies afin d'arriver peu à peu à couvrir au minimum les 70 % des frais d'élimination des déchets.

Il faut remarquer qu'avec l'augmentation de la taxe par appartement à Fr. 100.- et à Fr. 130.-, ainsi qu'avec les diminutions des dépenses le taux de couverture atteint pour la 2^e année consécutive le taux de couverture minimum légale.

Tableau des déchets recyclables (tableau 4)

Type de déchet	Tonnage en 2010	Tonnage en 2009	Tonnage en 2008	Tonnage en 2007	Tonnage en 2006
Bois	143.63	156.70	173.00	199.00	155.00
Branches (chauffage à bois)	182.20	126.40	186.00	236.00	208.00
Compost, haies et branches	1'049.26	1'267.96	1'341.00	1'155.00	1'300.00
Carton	134.70	134.42	133.00	134.00	128.00
Papier	406.66	440.47	483.00	491.00	499.00
Fer blanc Alu	16.48	24.33	24.35	23.00	23.00
Verre	338.64	340.68	347.64	335.00	333.00
Fer	85.48	84.87	69.97	83.00	76.00
Total	2'357.05	2'575.83	2'757.96	2'656.00	2'722.00

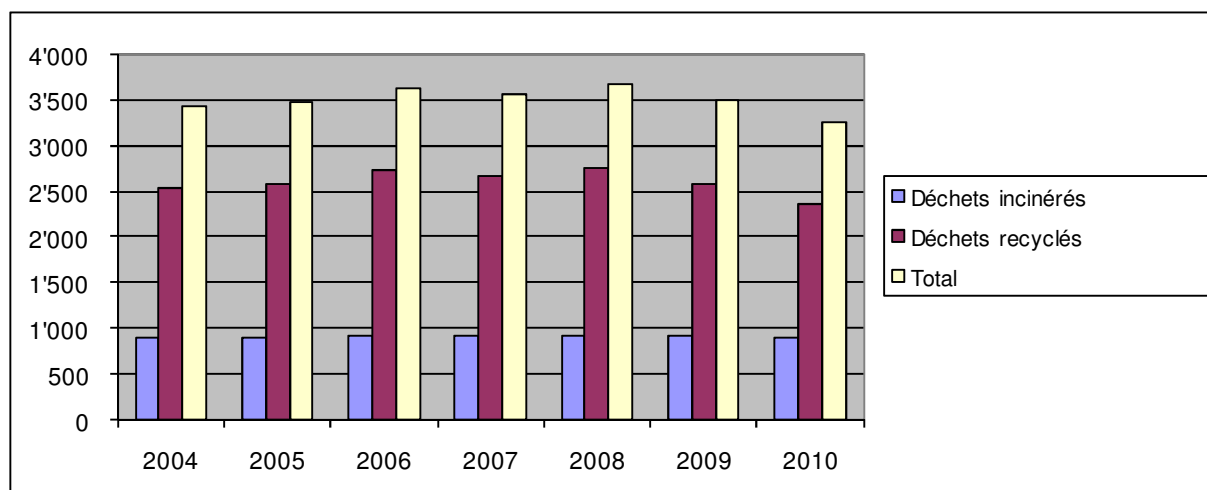
Remarques sur le tableau 4

Dans ce tableau, 182 tonnes de branches utilisées pour le chauffage à bois de Marly Cité sont indiquées (126 tonnes en 2009).

Les branches de la déchetterie non utilisables pour le chauffage sont comprises dans le total Compost, haies et branches.

Quantités des déchets récoltés (en tonnes) (tableau 5)

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Déchets incinérés	892.00	920.00	916.00	907.00	916.00	892.00
Déchets recyclés	2'357.00	2'576.00	2'758.00	2'656.00	2'722.00	2'578.00
Total	3'249.00	3'496.00	3'674.00	3'563.00	3'638.00	3'470.00



Détail des déchets urbains	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Déchets ménagers et encombrants	891.62	920.77	916.17	907.00	916.00	892.00
Compost et taille de haies	1'049.26	1'267.96	1'341.00	1'155.00	1'300.00	1'207.00
Branches	182.20	126.40	186.00	236.00	208.00	181.00
Carton et papier	541.36	574.89	616.30	625.00	627.00	609.00
Fer blanc et alu	16.48	24.33	24.35	23.00	23.00	24.00
Verre	338.64	340.68	347.64	335.00	333.00	318.00
Fer	85.48	84.87	69.97	83.00	76.00	76.00
Bois	143.63	156.70	173.25	199.00	155.00	168.00
Total	3'248.67	3'496.60	3'674.68	3'563.00	3'638.00	3'475.00

Remarques sur le tableau 5

Autant les quantités de déchets incinérés que recyclables ont diminuées par rapport à 2009 (-28 tonnes pour les incinérables ; -219 tonnes pour les recyclables). Ceci est quasiment impossible à expliquer, sauf si l'on admet simplement que la consommation en tout genre a diminué.

7.1.5. Contrôle des sacs non officiels pour les déchets ménagers (tableau 6)

Il faut être conscient de la difficulté de ce travail de contrôle effectué par la section de l'édilité en collaboration avec la Police communale et l'administration à ce sujet :

	Personnes de Marly			Personnes extérieures de Marly		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Lettres d'avertissement	59	49	79	3	7	4
Amendes	48	-	-	12	-	-

Remarques sur le tableau 6

Il est important de constater qu'avec l'instauration au début d'année 2010 du contrôle systématique des sacs non-officiels par la Police communale, le nombre d'amende est passé de 3 en 2009 à 60 en 2010. Le système fonctionne très bien vu le nombre très faible de récidivistes (2 en 2010).

Remarques sur la gestion des déchets

Il faut relever que les dépenses ont légèrement diminué par rapport à 2009 du fait principalement que les ristournes sur le papier, le fer et le fer blanc/aluminium sont restées constamment à un taux élevé. De plus, il faut également voir que cette même diminution des dépenses est également due au fait que la quantité des déchets transportés en 2010 est inférieure à celle de 2009.

Le graphique sur la quantité des déchets récoltés de 2003 à 2010 fait ressortir que la population joue bien le jeu du tri des déchets malgré la légère diminution des déchets recyclables et le maintien des déchets incinérés. L'augmentation des tonnages explique la difficulté à réaliser des économies.

Avec la solution choisie de diminuer peu à peu les coûts de chaque déchet liés à l'augmentation de la taxe par appartement, il faut souligner que le taux de couverture légal des 70 % est assuré pour la 2^e année consécutive. Il atteint même les 76.70 % en 2010 contre 45.2 % en 2000.

Il faudra toutefois rester attentif à l'augmentation des coûts et aux solutions pour diminuer les dépenses.

7.1.6. Achat d'un véhicule transporteur

Achat d'un véhicule transporteur :

Situation financière	
Budget	Fr. 275'000.-
Montant utilisé	Fr. 267'003.80
Solde	Fr. 7'966.20

7.2. SENTIERS PEDESTRES

Il faut relever le travail d'entretien effectué chaque année par le Service de l'édilité sur les sentiers suivants :

- Parcours mesurés ;
- Parcours VITA ;
- Sentier botanique ;
- Sentier planétaire ;
- Liaison intercommunale Pont de Pérolles – Hauterive ;
- Sentier du 700^e ;
- Liaison Marly-Tinterin ;
- Sentier du Roule ;
- Sentier de l'ancienne Crausa ;
- Liaisons intérieures de localité.

Un projet de rénovation du sentier botanique ainsi qu'une carte sur les sentiers pédestres de Marly sont en cours d'élaboration.

7.3. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RESUME DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX

7.3.1. Equipe forestière, personnel et formation

Pour des raisons de santé, le rapport du triage forestier ne nous a pas été remis dans les délais. Il sera consultable au Service technique dès que possible.

7.4. ENTRETIEN DES RUISSEAUX

Voir les chapitres 7.3.7 et 7.3.11.

8. FINANCES ET IMPOTS, BATIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

Responsable : Jean-François Emmenegger
 Suppléant : Mary Claude Paolucci

8.1. FINANCES ET IMPOTS

8.1.1. Organisation du service

Sous la direction de M. Jean-François Emmenegger, le responsable de service, M. Dominique Dupont et deux collaboratrices ont, entre autres, pour principales missions :

- l'enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse ;
- les paiements des fournisseurs et des salaires ;
- les paiements des prestations sociales versées en espèces par la caisse ;
- la comptabilisation de toutes les écritures comptables ;
- la gestion de la trésorerie et de la dette ;
- l'établissement, en collaboration avec les autres services, des budgets annuels ;
- le bouclage annuel des comptes ;
- l'élaboration de la planification financière ;
- la gestion du contentieux ;
- les facturations d'impôts, des contributions immobilières, des taxes non-pompier, des taxes de consommation d'eau, d'épuration, et d'ordures, ainsi que diverses facturations.

8.1.2. Evolutions des indicateurs financiers de la commune de Marly

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2006 à 2009 de la commune de Marly. Ceux-ci ont été élaborés par le Service des communes.

	2006	2007	2008	2009
Crédits disponibles au 31.12.xx				
Dettes brutes	22'140'000	23'708'196	25'550'000	24'003'000
Capitaux	-3'938'144	-4'375'800	-6'304'106	-5'505'855
Dettes nettes	18'201'856	19'332'396	19'245'894	18'497'145
Limite de crédit (Scm)	15'624'723	18'917'260	19'528'186	19'961'444
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	-2'577'133	-415'136	+282'292	+1'464'299

En ce qui concerne les dettes nettes de l'exercice 2010, elles s'élèvent (selon la méthode de calcul du Service des communes) à Fr. 17'955'442.- avec des dettes brutes de Fr. 23'696'000.- et des capitaux pour Fr. 5'740'558.-.

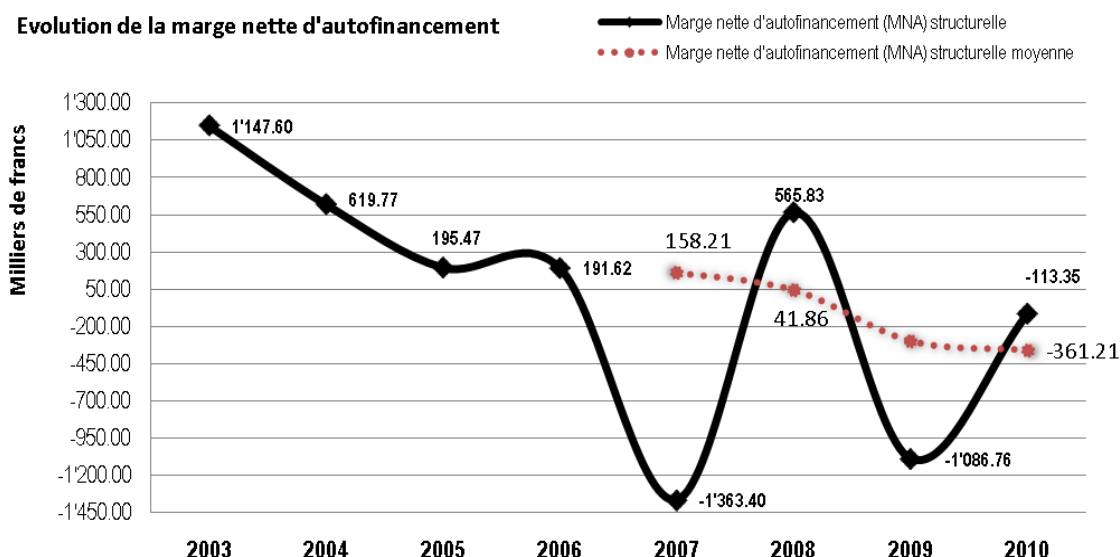
☛ Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		2006	2007	2008	2009
☛ Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	3.92 %	4.59 %	8.67 %	0.37%
☛ Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	2 % - 5 % = moyenne	2.41 %	2.15 %	2.35 %	2.58%
☛ Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	5.79 %	5.40 %	6.08 %	6.61%
☛ Indicateurs cantonaux du Service des communes		2006	2007	2008	2009
☛ Degré de couverture des tâches environnementales					
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau		100 %	100 %	100 %	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux		100 %	100 %	85.63 %	82.41%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets		69.73 %	68.84 %	68.21 %	73.46%

8.1.3. Le développement de la marge nette d'autofinancement (MNA)

La MNA structurelle 2010, établie sur la base des comptes annuels, devrait – en principe – se chiffrer à Fr. -113'353.-. Elle sera ainsi à nouveau négative, tout comme les résultats des années 2007 et 2009. La MNA structurelle moyenne (sur 5 ans) devrait se situer à Fr. -361'213.-. Si on analyse les huit dernières années (2003-2010), la MNA structurelle moyenne est très légèrement positive pour Fr. 19'597.-. L'évolution de la MNA, pour la période 2006 à 2010 se présente dès lors comme suit :

	2006	2007	2008	2009*	2010*
MNA Structurelle annuelle	191'618	-1'363'398	565'827	-1'086'759	-113'353
MNA Structurelle moyenne (5 ans)	-	158'213	41'857	-299'448	-361'213

* Les chiffres des comptes annuels sont pris en considération. Les valeurs des MNA structurelles annuelles seront rectifiées par la prise en compte des statistiques fiscales cantonales (*impôts ordinaires*) en remplacement des chiffres des comptes annuels. Les MNA structurelles annuelles seront ajustées ultérieurement, ainsi que la moyenne sur 5 ans.



8.1.4. Evolution fiscale

Les recettes fiscales totales enregistrées dans l'exercice 2010 s'élèvent à Fr. 24'263'273.- (→ en 2009 : Fr. 23'064'059.-) alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 23'649'480.-. Elles représentent environ le **78.3 % des recettes totales avant imputations internes de Fr. 31'001'698.-** (2009 → 77.6 %, 2008 → 82.6 %, 2007 → 79.8 %, 2006 → 80.8 %, 2005 → 79.96 %). Le tableau (*en fin de rapport*) donne les indications détaillées sur l'évolution des différentes recettes fiscales de la commune et leurs contenus.

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour cerner l'évolution des rendements fiscaux de la commune.

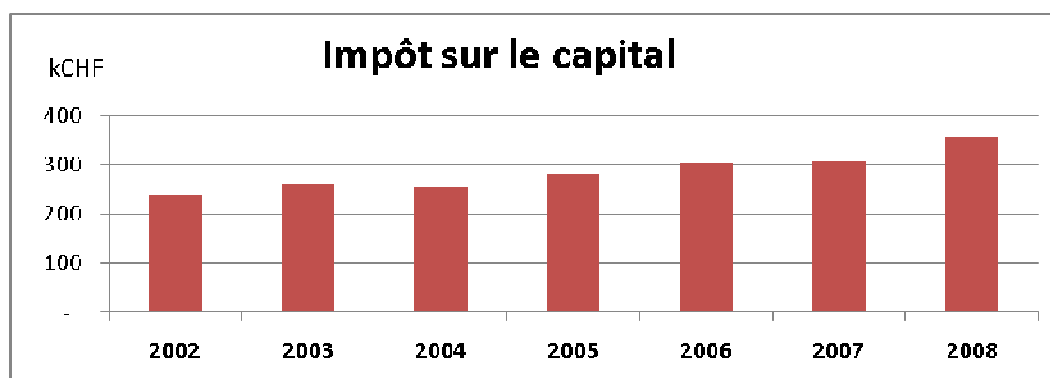
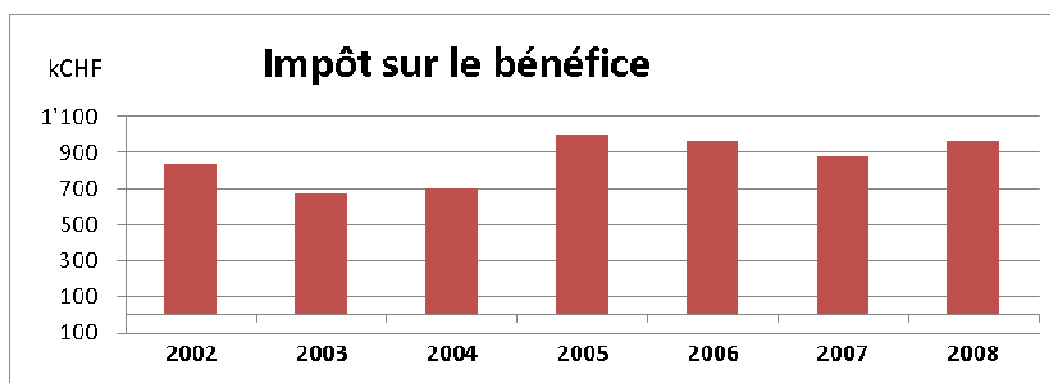
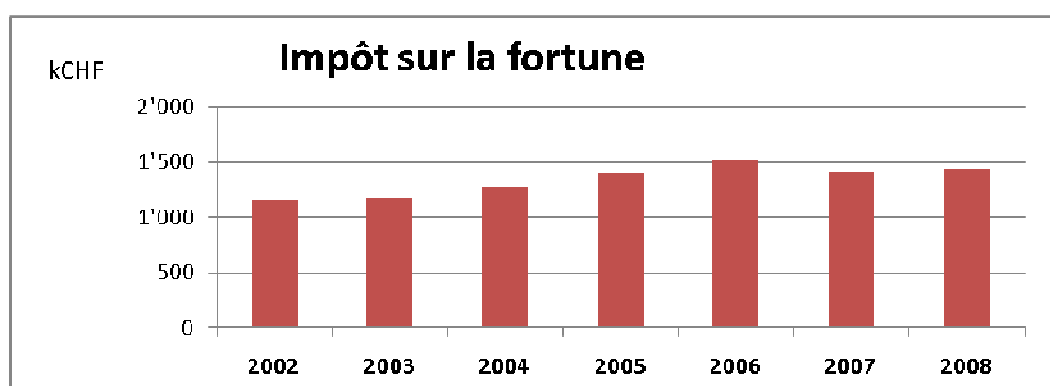
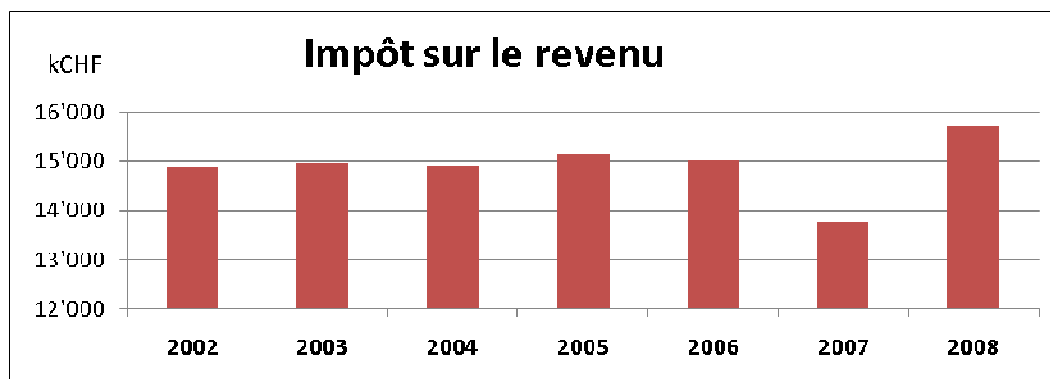
Cotes cantonales

En milliers de francs

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Personnes physiques	20'039	20'169	20'232	20'689	20'663	21'011	21'430
Impôt sur le revenu	18'601	18'715	18'639	18'929	18'770	19'051	19'635
Impôt sur la fortune	1'438	1'454	1'593	1'760	1'893	1'960	1'795
Personnes morales	1'344	1'162	1'195	1'606	1'583	1'639	1'649
Impôt sur le bénéfice	1'043	839	877	1'254	1'201	1'215	1'204
Impôt sur le capital	301	323	318	352	382	424	445
Cotes communales	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Coefficients communaux	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	72.30 %	80.00 %
Personnes physiques	16'031	16'135	16'186	16'551	16'530	15'191	17'144
Impôt sur le revenu	14'881	14'972	14'911	15'143	15'016	13'774	15'708
Impôt sur la fortune	1'150	1'163	1'274	1'408	1'514	1'417	1'436
Nombre de contribuables	3'956	4'018	4'089	4'121	3'940	3'958	4'050
Personnes morales	1'075	930	956	1'285	1'266	1'185	1'319
Impôt sur le bénéfice	834	671	702	1'003	961	878	963
Impôt sur le capital	241	258	254	282	306	307	356
Nombre de contribuables	254	274	280	285	299	311	326

Evolutions graphiques des impôts ordinaires pour les années 2002 à 2008
(Rendement de l'impôt communal = rendement cantonal au coefficient communal)

Pour les années 2002 à 2006 et dès 2008, le coefficient fiscal communal est de 80 %. En 2007, celui-ci avait été abaissé à 72.3 % ce qui explique les écarts de rentrées fiscales pour cette année-là.



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune pour les années 2007 et 2008 (*l'année fiscale 2009 n'étant pas encore taxée et facturée dans sa totalité*). Des représentations graphiques de ces évolutions figurent à la suite de ce tableau.

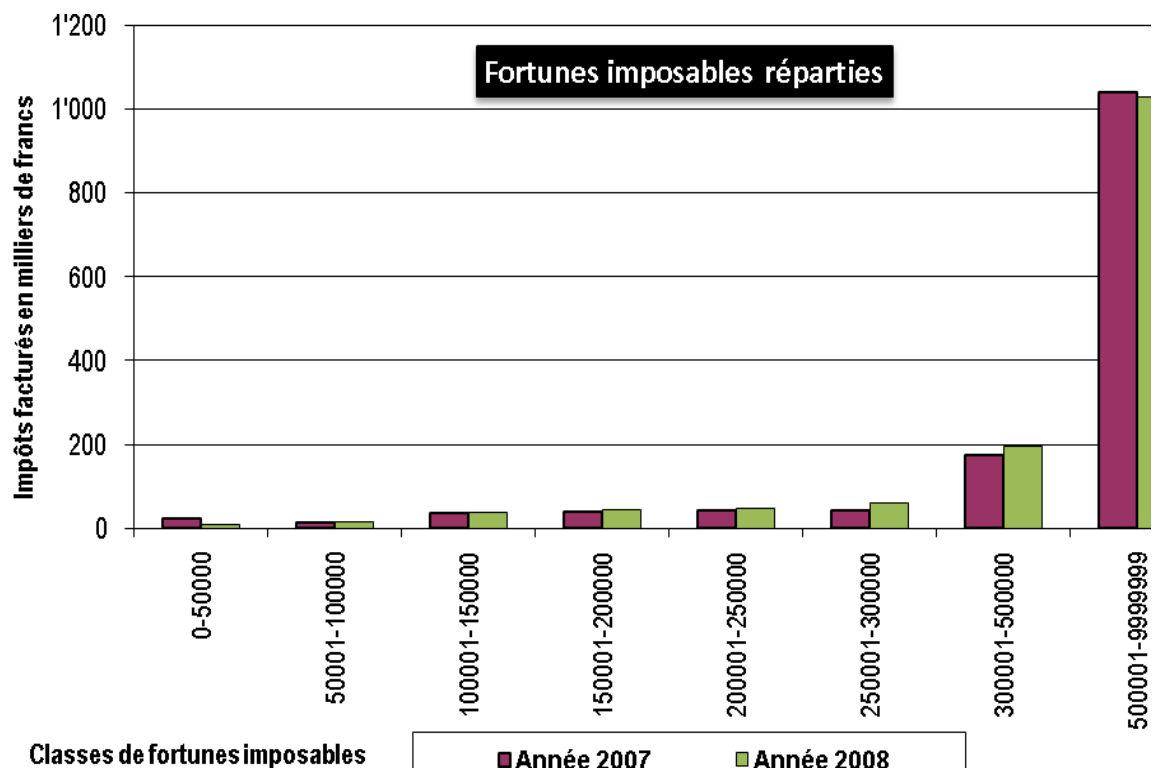
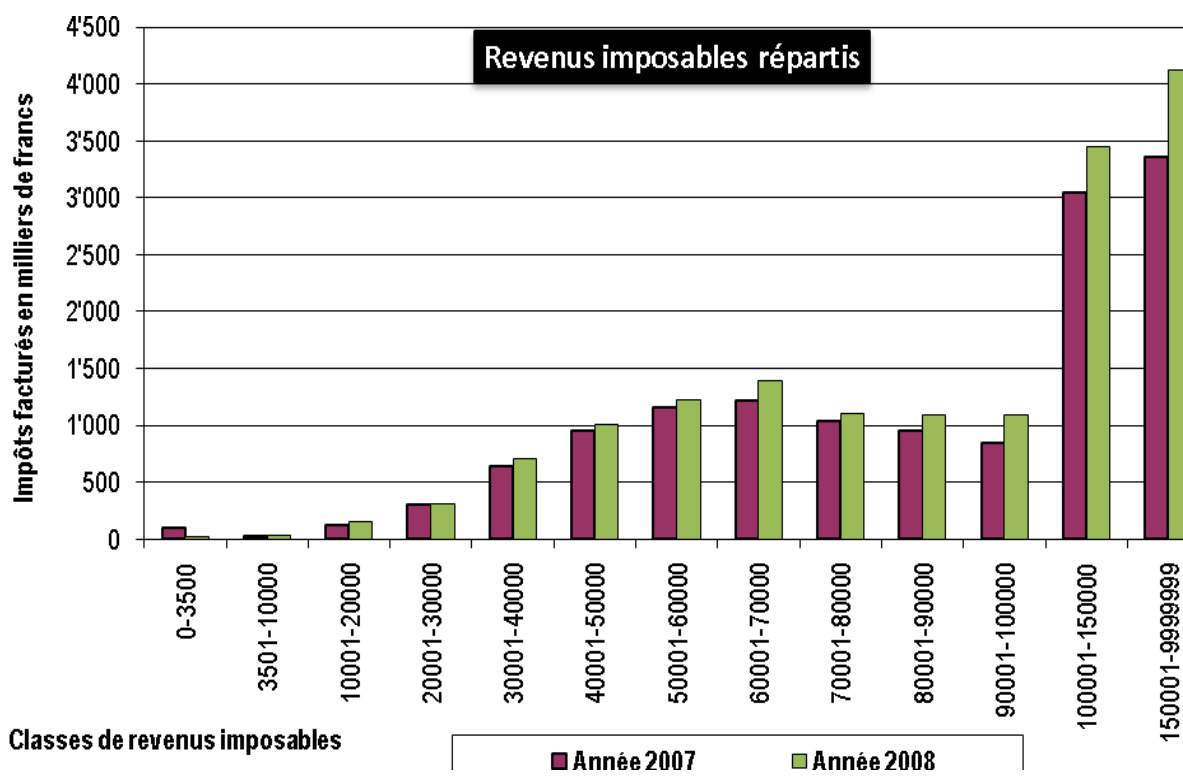
Statistique des revenus et fortunes imposables (2007 et 2008)

IMPOT SUR LE REVENU

Revenus imposables en francs	Contribuables		Contribuables		Impôts facturés		Impôts facturés	
	Année 2007		Année 2008		Année 2007		Année 2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Facturés (kCHF)	%	Facturés (kCHF)	%
0 à 3'500	710	15.27%	786	16.41%	102	0.74%	17	0.11%
3'501 à 10'000	265	5.70%	304	6.35%	25	0.18%	33	0.21%
10'001 à 20'000	340	7.31%	359	7.49%	127	0.92%	150	0.96%
20'001 à 30'000	359	7.72%	329	6.87%	301	2.18%	310	1.98%
30'001 à 40'000	451	9.70%	452	9.43%	640	4.64%	703	4.48%
40'001 à 50'000	474	10.20%	450	9.39%	958	6.95%	1'010	6.44%
50'001 à 60'000	425	9.14%	421	8.79%	1'162	8.43%	1'227	7.82%
60'001 à 70'000	371	7.98%	375	7.83%	1'220	8.85%	1'388	8.85%
70'001 à 80'000	261	5.61%	255	5.32%	1'042	7.56%	1'102	7.03%
80'001 à 90'000	194	4.17%	212	4.42%	952	6.91%	1'089	6.94%
90'001 à 100'000	162	3.48%	184	3.84%	845	6.13%	1'092	6.96%
100'001 à 150'000	426	9.16%	420	8.77%	3'047	22.11%	3'446	21.97%
150'001 à 9'999'999	211	4.54%	244	5.09%	3'359	24.38%	4'119	26.26%
Totaux	4'649	100.00%	4'791	100.00%	13'780	100.00%	15'686	100.00%

IMPOT SUR LA FORTUNE

Fortunes imposables en francs	Contribuables		Contribuables		Impôts facturés		Impôts facturés	
	Année 2007		Année 2008		Année 2007		Année 2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Facturés (kCHF)	%	Facturés (kCHF)	%
0 à 50'000	220	14.56%	200	13.31%	24	1.69%	9	0.63%
50'001 à 100'000	146	9.66%	163	10.84%	14	0.99%	16	1.11%
100'001 à 150'000	195	12.91%	173	11.51%	37	2.61%	37	2.58%
150'001 à 200'000	138	9.13%	137	9.12%	39	2.75%	45	3.13%
200'001 à 250'000	111	7.35%	110	7.32%	43	3.03%	46	3.20%
250'001 à 300'000	94	6.22%	115	7.65%	44	3.11%	59	4.11%
300'001 à 500'000	256	16.94%	257	17.10%	176	12.42%	194	13.51%
500'001 à 9'999'999	351	23.23%	348	23.15%	1'040	73.39%	1'030	71.73%
Totaux	1'511	100.00%	1'503	100.00%	1'417	100.00%	1'436	100.00%

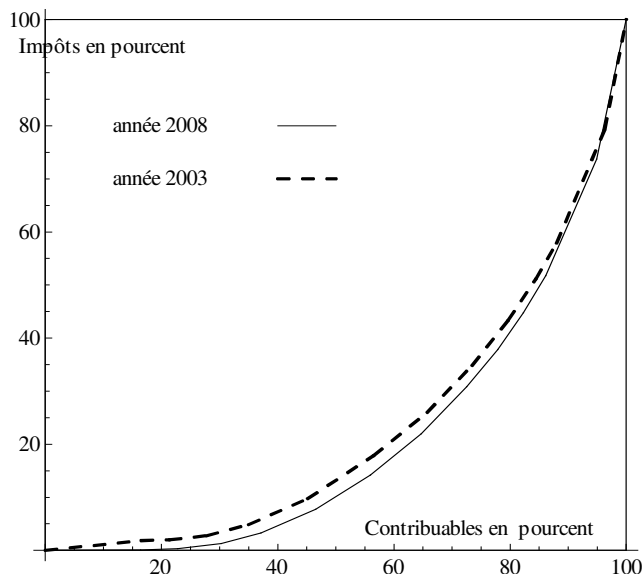


• Développement de la masse d'impôts des contribuables

Comme les années précédentes, nous avons également exploité les statistiques fiscales indiquant les proportions des impôts facturés selon les classes imposables en date du 7 mars 2011. Les statistiques des impôts sont pratiquement complètes jusqu'en 2008, alors qu'elles sont incomplètes pour l'année 2009.

A ce titre, mentionnons qu'en 2003, 2'011 contribuables de Marly (45.16 %) se situaient dans les classes d'impôts annuels inférieurs à Fr. 40'000.- et participaient pour 9.75 % à l'assiette fiscale, tandis qu'en 2008, un total de 2'230 contribuables (46.55 %) se trouvaient dans ces mêmes classes imposables et contribuaient pour une part de 7.74%. Par contre en 2003, 688 contribuables (une proportion de 15.45 %) se trouvaient dans les classes imposables avec un revenu fiscal annuel supérieur à Fr. 90'000.-. Cette catégorie participait à raison de 48.85 % à l'assiette fiscale. En 2008, 848 contribuables (17.7 %) figurent dans ces mêmes classes d'impôts et participent pour 55.19 % à la masse fiscale.

Cela signifie concrètement que le nombre de contribuables à faible et très faible revenu a augmenté entre 2003 et 2007 (de 2'011 à 2'230), de même que le nombre de contribuables à fort et très fort revenu également, de 688 à 848, alors que le nombre total des contribuables est passé pour cette même période de 4'453 à 4'791. Ce phénomène s'appelle concentration des revenus. Il est représenté par les courbes de Lorenz (cf. graphique ci-dessus, calculé à partir des données du 28 mars 2010) que nous avons schématisées. Le phénomène de concentration est également représenté par le coefficient de Gini. En effet, en 2003, le coefficient de Gini était de 0.541 et est passé à 0.582 en 2008. Nous ne présentons pas les analyses pour 2009 car les résultats sont encore trop provisoires.



Ainsi la disparité des revenus continue à croître en 2008, le coefficient de Gini étant de 0.561 en 2007. Nous continuons à observer ce phénomène économique que nous suivons depuis 5 ans. Marly doit continuer à chercher des moyens pour tenter de freiner son développement ou de l'inverser. Cet état de fait signifie que nous devons tout entreprendre pour garder notre commune attractive, afin de maintenir les hauts revenus qui contribuent à la grande partie de la masse fiscale nécessaire. Notre politique sociale est l'outil pour amortir les effets de l'augmentation de la précarité et de garantir un minimum d'existence à ceux qui en ont besoin.

8.1.5. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2010

• Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement, pour l'année 2010, présente un excédent de charges de **Fr. 292'886.79**, soit **une amélioration de Fr. 1'182'775.-** sur les prévisions budgétaires 2010. Il représente une amélioration par rapport aux comptes de l'année 2009. L'écart entre les résultats des années 2009 et 2010 s'élève à + Fr. 793'873.- ceci après réalisation des amortissements.

(imputations internes exclues)	COMPTES 2010 kCHF	BUDGET 2010 kCHF	COMPTES 2009 kCHF	COMPTES 2008 kCHF	COMPTES 2007 kCHF
Produits totaux	31'002	30'177	29'703	30'802	29'738
Charges totales	30'094	30'360	29'592	28'131	28'374
Résultat (1)	+908	-183	+111	+2'671	+1'364
Amortissements obligatoires	- 1'201	-1'293	-1'197	-1'151	-969
Amortissements supplémentaires	-	-	-	-	-186
Résultat (2)	-293	-1'476	-1'086	1'520	209
Dissolutions de la "réserve latente sur impôts"	-	-	-	3'971	2'495
Résultat publié (3)	-293	-1'476	-1'086	5'491	2'704

• En termes de liquidités

En 2010, les liquidités ont augmenté de 355 kCHF passant de 2'513 kCHF à 2'869 kCHF. Celles-ci avant régressé en 2009 de 322 kCHF.

Les flux monétaires provenant du compte d'exploitation se décomposent entre les sources de fonds pour 3'073 kCHF (9'123 kCHF en 2009) et de 1'428 kCHF d'emplois de fonds (6'226 kCHF en 2009). Les flux monétaires qui ont été affectés aux opérations d'investissements s'élèvent quant à eux à 1'052 kCHF (emplois de fonds) contre un montant de 1'636 kCHF en 2009. En ce qui concerne les flux affectés aux opérations de financement, ils font apparaître un emploi de fonds de 307 kCHF correspondant à un nouvel emprunt de 4'900 kCHF et à des remboursements financiers pour 5'207 kCHF (remboursement d'un emprunt pour 2'500 kCHF et amortissements financiers annuels de 2'707 kCHF).

Flux de fonds comparés
(en milliers de francs)

S = sources de fonds / E=emplois de fonds	Exercice 2008			Exercice 2009			Exercice 2010		
	S	E	Net	S	E	Net	S	E	Net
Flux monétaires provenant des opérations du compte de fonctionnement	11'293	10'506	787	9'123	6'226	2'898	3'073	1'428	1'645
Flux monétaires affectés aux opérations de financement (investissements)	0	2'292	-2'292	7	1'643	-1'636	223	1'274	-1'052
Variation des dettes à moyen-long terme	2'905	4'595	2'905	1'160	2'707	-1'547	1'160	5'207	-307
Total			1'401			-286			286
Excédent des produits/-charges du Cercle d'inhumation	0	0	-17	0	0	-37	0	0	69
Variation nette des liquidités			1'384			-322			355
Liquidités en début d'exercice			1'451			2'836			2'513
Liquidités en fin d'exercice			2'836			2'513			2'869

Les différences éventuelles sur les résultats proviennent des arrondis aux mille francs.

• **Evolution du contentieux des impôts**

Nous présentons, ci-dessous, une analyse de l'état du contentieux des créances d'impôts pour la période 2008 à 2010.

Etat du contentieux au :	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2010
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>Francs</i>
1) Actes de défauts de biens	624'035	692'707	1'025'847
2) Faillites	85'631	113'121	96'309
3) Poursuites en cours	266'241	376'720	279'137
4) Arrangements	144'494	134'575	136'178
5) Suspension provisoire (cause de réclamation)	34'845	2'454	39'746
6) Rappels	137'293	51'304	99'089
Totaux	1'292'539	1'370'881	1'676'306

1) Actes de défaut de biens (ADB)

On constate, entre 2009 et 2010, à une progression des montants des actes de défaut de biens de Fr. 333'140.-. L'évolution détaillée, entre 2009 et 2010, des actes de défaut de biens se présente ainsi :

Actes de défaut de biens relatifs aux créances (évolution 2009-2010)	
Années 2005 et antérieures	+ 32'632.-
Année 2006	+ 74'827.-
Année 2007	+ 101'831.-
Année 2008	+ 123'850.-
Evolution totale 2009-2010	Fr. 333'140.-

2) Faillites

La diminution des postes ouverts dont les créances sont produites dans les faillites entre les années 2009 et 2010 se chiffre à Fr. 16'812.-.

3) Poursuites en cours

Les créances en procédure de poursuite avaient progressé de plus de Fr. 110'479.- entre les deux exercices 2008 et 2009. En 2010, elles ont régressé de Fr 97'583.- pour atteindre un montant de Fr. 279'137.-.

Elles se répartissent comme suit :

Evolution des poursuites engagées entre 2009 et 2010

Années fiscales : antérieures à 2005	- 40'637.-
Année fiscale 2005	- 17'983.-
Année fiscale 2006	- 111'268.-
Année fiscale 2007	- 143'532.-
Année fiscale 2008	+ 215'837.-
Evolution nette 2009-2010	- Fr. 97'583.-

4) Arrangements

Les arrangements conservent un niveau stable entre Fr. 137'000.- et Fr. 145'000.- durant la période 2007-2009. Il atteint le montant de Fr. 134'575.- à fin décembre 2009, soit une régression légère de Fr. 9'919.- par rapport à l'exercice 2008.

5) Suspension provisoire (cause de réclamation)

Ce poste est en nette diminution par rapport à 2008 (- Fr. 32'391.-). Il avait été stable auparavant.

6) Rappels

Après avoir atteint Fr. 137'293.- en 2008, cette catégorie de créances s'abaisse en 2009 pour atteindre Fr. 51'304.-.

8.1.6. Les comptes des investissements

Durant l'exercice 2010, les investissements réalisés et pris en charge par les comptes annuels 2010 ont été effectués dans le cadre du budget. Ils font apparaître un total des charges de Fr. 2'058'181.50 pour un total des revenus de Fr. 1'003'021.20. Les investissements nets s'élèvent dès lors à Fr. 1'055'160.30.

Vous trouverez, au terme du rapport du service des finances (sous forme de tableau) la situation des investissements au 31 décembre 2010 avec les indications de leurs états respectifs (*en cours / terminés*) ainsi que des montants encore disponibles.

8.1.7. Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2010 se répartissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et à long terme

Taux moyen de la dette : 2.87 % / Durée résiduelle moyenne : 7 ans

Etablissements	Contracté en	Eché en	Emprunt initial	Taux d'intérêt	Etat au 31.12.2009	Emprunts nouveaux ou remboursés	Amortissements financiers 2010	Etat au 31.12.2010	Intérêts passifs payés en		
									2010	2009	
Rentenanstalt	2003	2010	2'500'000.-	2.280%	2'500'000.-	-2'500'000.-	-	-	57'000	57'000	
Kommunal Kredit Austria	2002	2012	1'200'000.-	3.750%	360'000.-	-	-120'000.-	240'000.-	13'500	18'184	
Kommunal Kredit Austria	2000	2010	5'000'000.-	3.970%	500'000.-	-	-500'000.-	-	19'850	39'700	
Kommunal Kredit Austria	2003	2012	2'500'000.-	2.790%	1'750'000.-	-	-125'000.-	1'625'000.-	48'825	52'313	
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000.-	3.500%	3'200'000.-	-	-200'000.-	3'000'000.-	112'000	119'000	
Bayerische Landesbank	2007	2017	5'000'000.-	3.295%	4'600'000.-	-	-200'000.-	4'400'000.-	151'149	158'160	
U B S	2006	2012	2'040'000.-	2.545%	1'020'000.-	-	-340'000.-	680'000.-	19'439	28'091	
U B S	2003	2013	2'500'000.-	2.535%	875'000.-	-	-250'000.-	625'000.-	19'787	26'124	
U B S	2004	2014	3'300'000.-	2.454%	1'650'000.-	-	-330'000.-	1'320'000.-	37'429	45'526	
U B S	2005	2015	1'170'000.-	2.687%	850'000.-	-	-80'000.-	770'000.-	22'838	24'987	
U B S	2006	2016	2'500'000.-	2.950%	1'750'000.-	-	-250'000.-	1'500'000.-	48'849	56'225	
U B S	2008	2018	4'100'000.-	2.820%	3'850'000.-	-	-250'000.-	3'600'000.-	110'078	117'226	
U B S	2009	2019	1'160'000.-	2.740%	1'098'000.-	-	-62'000.-	1'036'000.-	30'503	18'099	
Postfinance	2010	2022	-	2.270%	-	4'900'000.-	-	4'900'000.-	-	-	
Totaux					24'003'000.-	2'400'000.-	-2'707'000.-	23'696'000.-	691'246	760'635	
									Extournes des intérêts courus (n-1)	-247'047	-277'274
									Intérêts courus (n)	254'765	247'047
									Intérêts passifs (compte 940.321.01)	698'964	730'408

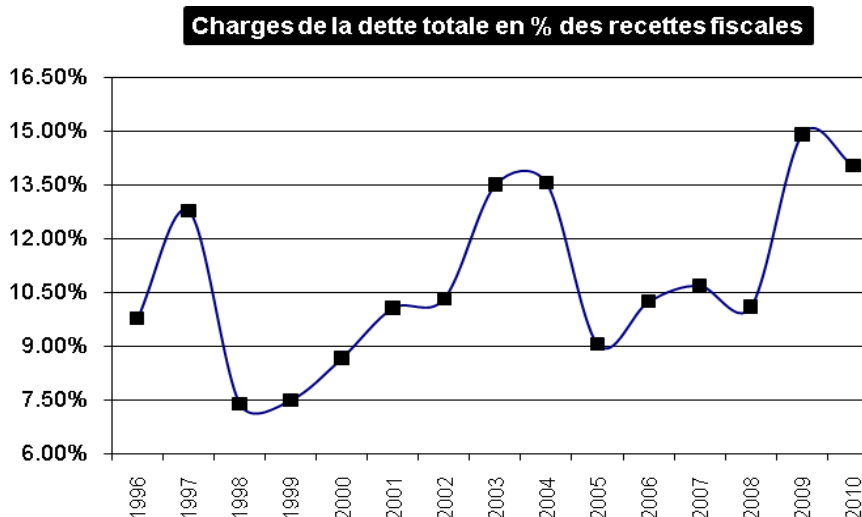
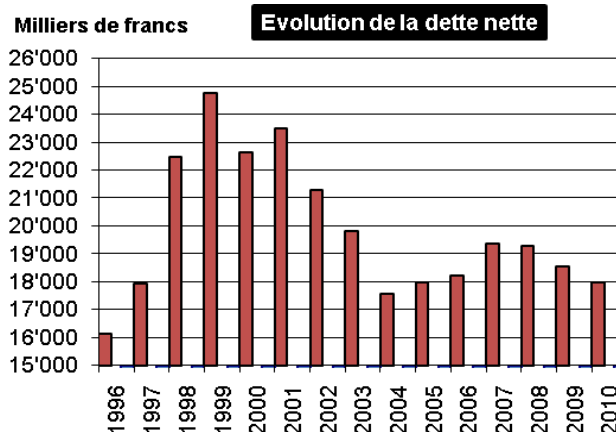
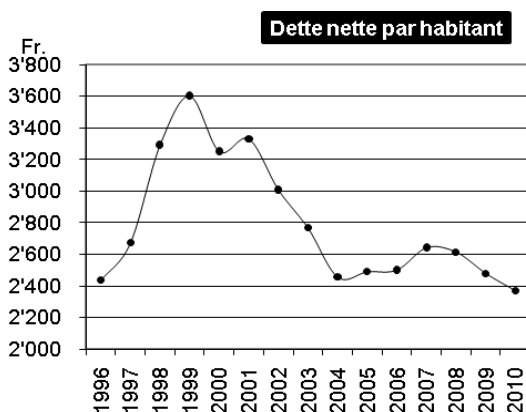
La dette nette communale est calculée sur la base des dettes brutes effectives de la commune, déduction faite des capitaux. Le service de la dette comprend, pour sa part, les amortissements financiers ainsi que les intérêts des dettes (intérêts dits passifs). **Le taux moyen de la dette en 2010 s'élève à 2.87% et sa durée résiduelle moyenne est de 7 ans.**

Le tableau et les graphiques ci-après donnent un aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly pour les années 1996 à 2010.

Année	Dette nette au 31.12.	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette par habitant en Fr.
1996	16'115'813.00	652'000.00	1'016'962.00	1'668'962.00	17'069'156.50	9.78%	5.96%	6620	2'435.00
1997	17'927'934.00	1'050'000.00	1'139'775.00	2'189'775.00	17'146'400.05	12.77%	6.65%	6712	2'672.00
1998	22'471'044.00	450'000.00	827'792.00	1'277'792.00	17'280'265.30	7.39%	4.79%	6825	3'293.00
1999	24'778'481.80	450'000.00	803'903.75	1'253'903.75	16'721'083.50	7.50%	4.81%	6874	3'605.00
2000	22'651'843.23	600'000.00	929'781.25	1'529'781.25	17'639'184.90	8.67%	5.27%	6965	3'253.00
2001	23'498'209.50	975'000.00	895'680.30	1'870'680.30	18'576'115.45	10.07%	4.82%	7051	3'333.00
2002	21'280'407.15	1'170'000.00	948'648.35	2'118'648.35	20'510'634.80	10.33%	4.63%	7074	3'009.00
2003	19'832'614.06	1'777'500.00	1'103'794.00	2'881'294.00	21'338'376.30	13.50%	5.17%	7170	2'767.00
2004	17'582'246.85	2'206'805.65	1'050'945.40	3'257'751.05	24'048'252.90	13.55%	4.37%	7160	2'456.00
2005	17'955'199.25	1'290'000.00	751'357.40	2'041'357.40	22'540'365.95	9.06%	3.33%	7210	2'491.00
2006	18'214'789.21	1'800'000.00	693'779.25	2'493'779.25	24'334'672.30	10.25%	2.85%	7281	2'502.00
2007	19'351'866.53	2'095'000.00	655'681.40	2'750'681.40	25'734'109.10	10.69%	2.55%	7321	2'644.00
2008	19'265'115.97	2'195'000.00	706'995.69	2'901'995.69	28'730'468.40	10.10%	2.46%	7367	2'616.00
2009	18'537'303.95	2'707'000.00	730'407.56	3'437'407.56	23'064'059.92	14.90%	3.17%	7477	2'480.00
2010	17'978'228.98	2'707'000.00	698'964.02	3'405'964.02	24'263'273.18	14.04%	2.88%	7584	2'371.00

* tels que présentées dans les comptes annuels

Graphiques des évolutions de la dette nette et des charges de la dette



8.1.8. Evolution de la fiscalité

		C 2005	C 2006	C 2007	C 2008	C 2009	C 2010	Budget 2010	Ecarts C 2010-B2010
IMPOTS ORDINAIRES	Impôt sur le revenu	15'170'582	17'066'745	17'525'506	20'361'171	15'242'615	16'027'802	15'992'600	35'202
	Facturés pour l'année précédente (N-1)	13'326'478	13'605'035	11'857'897	9'969'939	11'924'606	13'610'569		
	Facturés pour les années antérieures	1'594'269	1'611'880	1'567'345	3'227'977	3'785'810	3'795'364		
	Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	249'835	1'849'830	4'100'265	7'163'255	15'325'199	-17'528'132		
	Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)					-15'793'000	16'150'000		
Personnes physiques	Impôt sur la fortune	1'334'605	1'419'931	1'503'305	1'672'331	1'314'658	1'441'479	1'435'200	6'279
	Facturés pour l'année précédente (N-1)	972'974	1'164'692	958'080	808'659	867'811	1'107'724		
	Facturés pour les années antérieures	222'150	314'191	256'890	570'020	608'166	569'568		
	Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	139'481	-58'952	288'335	293'651	1'252'680	-1'671'812		
	Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)					-1'414'000	1'436'000		
Total impôts personnes physiques		16'505'187	18'486'676	19'028'811	22'033'502	16'557'272	17'469'281	17'427'800	41'481
Personnes morales	Impôt sur le bénéfice	873'403	781'878	1'296'743	1'007'571	865'672	831'073	737'800	93'273
	Facturés pour l'année précédente (N-1)	354'417	529'963	233'850	427'375	315'090	469'458		
	Facturés pour les années antérieures	413'516	303'308	483'477	808'728	452'582	667'840		
	Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	105'469	-51'393	579'416	-228'532	1'078'000	-1'016'225		
	Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)					-980'000	710'000		
Total impôts personnes morales		1'243'391	1'054'612	1'604'933	1'354'994	1'242'939	1'150'129	1'011'600	138'529
Sous-total impôts ordinaires		17'748'578	19'541'288	20'633'744	23'388'496	17'800'212	18'619'410	18'439'400	180'010
IMPOTS IRREGULIERS	Impôt sur les donations et successions	16'657	36'618	2'577	21'519	5'517	133'506	18'000	115'506
	Impôt sur les gains immobiliers et plus-values	125'511	56'093	118'545	331'582	513'113	410'979	240'000	170'979
	Impôt sur les mutations	563'696	485'114	382'432	635'802	353'590	797'357	520'000	277'357
Sous-total impôts irréguliers		705'865	577'825	503'555	988'904	872'220	1'341'842	778'000	563'842
AUTRES IMPOTS	Contribution immobilière	2'679'260	2'666'114	2'739'262	2'792'878	2'868'802	2'828'281	2'800'000	28'281
	Impôt sur les prestations en capital	393'581	350'726	587'437	380'992	386'187	289'966	380'000	-90'034
	Impôt spécial des immeubles, sociétés, associations et fondations	107'659	83'096	124'609	120'563	100'666	99'403	110'000	-10'597
	Impôt sur les appareils de divertissement et automates	10'017	12'737	9'638	9'475	9'600	-5'403	9'600	-15'003
	Impôt sur les véhicules	531'106	547'859	541'780	541'082	548'049	547'000	584'480	-37'480
	Impôt à la source (étrangers)	346'297	537'167	576'984	492'119	460'938	526'197	530'000	-3'803
	Impôt sur les chiens	18'003	17'860	17'100	15'960	17'385	16'577	18'000	-1'423
Sous-total autres impôts		4'085'923	4'215'559	4'596'810	4'353'069	4'391'627	4'302'021	4'432'080	-130'059
Total général		22'540'366	24'334'672	25'734'109	28'730'468	23'064'059	24'263'273	23'649'480	613'793

8.1.9. Financement des travaux d'investissements routiers

Selon l'engagement pris par le Conseil communal lors du Conseil général du 12 octobre 2005, dans le cadre de la décision relative à l'utilisation de la contribution immobilière, nous intégrons, ci-après, le tableau des travaux routiers engagés.

Utilisation des montants dégagés par l'augmentation de la contribution immobilière de 2,5 o/oo à 3,0 o/oo

ANNEE	Montants dégagés par l'augmentation	UTILISATION DU SUPPLEMENT		Différences	Différences cumulées
		Objets	Montants		
1988-2002	5'232'024.60	Total années 1988 à 2002	4'370'805.40	861'219.20	861'219.20
2003	450'079.75	Aménag. Ch. Charmilles/Epinettes Eclairage public Aménagement carrefour des Rittes Trottoir ch. des Epinettes	-58'160.50 -982.35 120'000.00 906.15	388'316.45	1'249'535.65
2004	568'810.35	Eclairage public Aménagement trottoir ch. Epinettes Trottoir rte Grangette-Centre-Pomm. Parking d'échange de Corbaroche	25'000.00 810.75 50'000.00 40'000.00	452'999.60	1'702'535.25
2005	446'543.30	Trottoir rte Grangette-Centre-Pomm. Parking d'échange de Corbaroche Nouvelle sortie administrat. comm. Subvention parking d'échange C.	130'000.00 560'000.00 150'000.00 -450'000.00	56'543.30	1'759'078.55
2006	444'352.25	Eclairage public	5'978.20	438'374.05	2'197'452.60
2007	456'543.65	Total année 2007	45'648.70	410'894.95	2'608'347.55
2008	465'479.70	Total année 2008	547'294.95	-81'815.25	2'526'532.30
2009	478'133.70	Total année 2009	86'561.00	391'572.70	2'918'105.00
		Trottoir rte de la Gérine Modération de trafic Amén. carrefour des Rittes Trottoir rte Grangette-Centre-Pomm. Parking d'échange de Corbaroche Aménagements routiers Ch. pédestre, liaison rte Alpes-Colline Rte des Ecoles, projet d'aménagement Arrêts bus Marly-Grand Pré Changement éclairage public, sect. Rte St-Eloi Réfections divers tronçons routiers	6'697.30 16'763.45 5'718.10 29'517.25 0.00 0.00 350.00 1'724.20 169.40 15'621.30 10'000.00		

8.1.10. Etat des investissements

ETAT DES INVESTISSEMENTS

Etats :
C = en cours / NC = non commencé
T = terminé / A = annulé
DP = décision de principe

		ANNEE 2010							ANNEE 2011				
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)		(1)	(2)	(3)	(4)
		Soldes disponibles à fin 2009	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2010)	Dépenses de l'année en cours	Budget de l'année en cours ./ dépenses	Solde final disponible	Manco (-) Boni (+)	Etat	Soldes disponibles à fin 2010	Total disponible au 1.1.2011 (1) + (4)	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2011)
020.506.02	Renouvellement parc informatique (hard & software)	141'651.30	11/09	70'000.00	-130'337.65	-60'337.65	81'313.65	0.00	C	81'313.65	151'313.65	10/10	70'000.00
020.506.03	Programme informatique c/SIT (syst. info. territoire)	21'149.40		0.00	0.00	0.00	21'149.40	0.00	C	21'149.40	21'149.40		
11.506.00	Remplacement du véhicule de la police communale								NC	0.00	43'800.00	11/10	43'800.00
14.506.06	Remplacement véhicule pompiers Dodge	125'100.00		0.00	0.00	0.00	125'100.00	0.00	C	125'100.00	125'100.00		
15.506.01	Remplacement agencement cuisine STPA								NC	0.00	31'500.00	12/10	31'500.00
16.503.01	Rénovations poste commandement	300'000.00		0.00	0.00	0.00	300'000.00	0.00	NC	300'000.00	300'000.00		
21.506.00	Renouvellement du mobilier scolaire	0.00	12/09	50'000.00	-49'308.30	691.70	0.00	691.70	T	0.00	160'000.00	13/10	160'000.00
294.500.00	Achat de terrain pour future école Marly Grand-Pré								C	0.00	1'100'000.00	14/10	1'100'000.00
294.503.14	Transformation et agrandissement salle omnisport Grand-Pré	-263'359.50	13/09	371'655.00	526.45	372'181.45	108'821.95	0.00	C	108'821.95	108'821.95		
294.503.15	Remplacement chauffage à mazout par bois /Chevalier 7	149'413.95			-121'721.55	-121'721.55	27'692.40	0.00	C	27'692.40	27'692.40		
294.503.16	3ème centre scolaire, concours architecture et étude	39'036.60			-23'480.00	-23'480.00	15'556.60	0.00	C	15'556.60	15'556.60		
294.503.17	Locaux de musique (ancien bureau communal - Chevalier 7)	100'000.00			0.00	0.00	100'000.00	0.00	NC	100'000.00	100'000.00		
294.503.18	Etude s/travaux de réfection Marly -Cité	50'000.00			-41'172.25	-41'172.25	8'827.75	0.00	C	8'827.75	8'827.75		
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	9'816.70	17/09	100'000.00	-80'891.05	19'108.95	0.00	28'925.65	T	0.00	100'000.00	15/10	100'000.00
294.503.21	Etude de faisabilité d'assainissement bât. Marly -Grand-Pré	0.00	14/09	45'000.00	-34'171.20	10'828.80	10'828.80	0.00	C	10'828.80	10'828.80		
294.503.22	Réfection centre scolaire Marly Grand-Pré, crédit étude	0.00	15/09	150'000.00	0.00	150'000.00	150'000.00	0.00	C	150'000.00	150'000.00		
294.503.23	Rénovation et assainissement Marly -Cité, crédit étude	0.00	16/09	300'000.00	0.00	300'000.00	300'000.00	0.00	C	300'000.00	300'000.00		
294.503.25	Projets des centres scolaires / études								C	0.00	350'000.00	16/10	350'000.00
33.509.00	Entretien des places de jeux communales	0.00	18/09	40'000.00	-39'740.65	259.35	0.00	259.35	T	0.00	0.00		
34.501.01	Travaux de rénovation Centre sportif	0.00			-4'383.45	-4'383.45	0.00	-4'383.45	T	0.00	0.00		
34.506.01	Remplacement caisse tapis saut hauteur (centre sportif)								NC	0.00	15'000.00	17/10	15'000.00
35.503.01	Agrandissement de la cabane des jeunes (Route de Chésalles)								NC	0.00	40'000.00	19/10	40'000.00
35.506.00	Remplacement des tables et chaises de cabane des jeunes								NC	0.00	11'000.00	20/10	11'000.00
40.552.00	Participation à l'Hôpital cantonal / Bertigny	177'523.00			0.00	0.00	0.00	177'523.00	T	0.00	0.00		
40.552.01	Participation à l'Hôpital cantonal / Bertigny III	339'452.00			-171'835.75	-171'835.75	167'616.25	0.00	C	167'616.25	286'946.25		119'330.00

Etats des investissements – suite

ETAT DES INVESTISSEMENTS		ANNEE 2010								ANNEE 2011			
		(1)	(3)	(4)	(4)	(6)	(7)	(8)		(1)	(2)	(3)	(4)
Etats : C = en cours / NC = non commencé T = terminé / A = annulé DP = décision de principe		Soldes disponibles à fin 2009	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2010)	Dépenses de l'année en cours	Budget de l'année en cours ./ dépenses	Solde final disponible	Manco (-) Boni (+)	Etat	Soldes disponibles à fin 2010	Total disponible au 1.1.2011 (1) + (4)	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2011)
61.521.00	Participation à l'aménagement des routes cantonales	0.00	19/09	52'000.00	-41'280.15	10'719.85	0.00	10'719.85	T	0.00	0.00		
620.501.15	Modérateurs de trafic	34'133.10			-7'837.90	-7'837.90	26'295.20	0.00	C	26'295.20	26'295.20		
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes	362'676.75			-1'192.40	-1'192.40	361'484.35	0.00	C	361'484.35	361'484.35		
620.501.30	Parking d'échange de Corbaroche	229'249.35			0.00	0.00	229'249.35	0.00	C	229'249.35	229'249.35		
620.501.36	Aménagement routier (Route de la Gérine)	42'317.75			0.00	0.00	42'317.75	0.00	C	42'317.75	42'317.75		
620.501.39	Chemin pédestre liaison Route des Alpes-Route de la Colline	39'485.65			-6'498.95	-6'498.95	32'986.70	0.00	C	32'986.70	32'986.70		
620.501.40	Aménagement de la Route des Ecoles, projet d'aménagement	15'275.80			1'724.20	1'724.20	0.00	17'000.00	T	0.00	0.00		
620.501.41	Arrêts de bus Marly Grand-Pré, étude aménagements	99'164.80			835.20	835.20	0.00	100'000.00	T	0.00	0.00		
620.501.42	Aménagement chemin piétonnier Rte des Ecoles	0.00	01/10	116'000.00	-10'330.00	105'670.00	105'670.00	0.00	C	105'670.00	105'670.00		
620.501.47	Modération trafic, Route Préalpes-Route Bourguillon, crédit étude	0.00	22/09	30'000.00	0.00	30'000.00	30'000.00	0.00	C	30'000.00	30'000.00		
620.501.48	Création place de village - crédit d'étude et concours	0.00	23/09	30'000.00	-28'505.75	1'494.25	1'494.25	0.00	C	1'494.25	1'494.25		
620.501.49	Création de place de village - réalisation								NC	0.00	160'000.00	21/10	160'000.00
620.501.52	Aménagement piste cyclable-piétons / Rte Gérine -Ecoles/étude								NC	0.00	10'000.00	24/10	10'000.00
620.501.53	Investigations historiques Corbaroche (sites pollués)								NC	0.00	6'000.00	25/10	6'000.00
620.501.55	Création d'une station de vélos libre-service								NC	0.00	60'000.00	27/10	60'000.00
620.509.00	Achats de panneaux de signalisation (mise aux normes)	0.00	20/09	13'500.00	-13'114.35	385.65	385.65	0.00	C	385.65	13'885.65		13'500.00
622.506.02	Achat véhicule édilitaire (type Reform) équipé	0.00	21/09	275'000.00	-267'003.80	7'996.20	0.00	7'996.20	T	0.00	0.00		
622.506.03	Achat d'une pelle hydraulique (machine à creuser)								NC	0.00	55'000.00	28/10	55'000.00

Etats des investissements – suite

ETAT DES INVESTISSEMENTS		ANNEE 2010							ANNEE 2011				
		(1)	(3)	(4)	(4)	(6)	(7)	(8)		(1)	(2)	(3)	(4)
Etats : <i>C = en cours / NC = non commencé</i> <i>T = terminé / A = annulé</i> <i>DP = décision de principe</i>		Soldes disponibles à fin 2009	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2010)	Dépenses de l'année en cours	Budget de l'année en cours /. dépenses	Solde final disponible	Manco (-) Boni (+)	Etat	Soldes disponibles à fin 2010	Total disponible au 1.1.2011 (1) + (4)	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2011)
70.501.21	Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine	108'045.35			-45'727.30	-45'727.30	62'318.05	0.00	C	62'318.05	62'318.05		
70.501.24	Mise en conformité du réservoir de Montiver	25'030.15			0.00	0.00	25'030.15	0.00	C	25'030.15	275'030.15	30/10	250'000.00
70.501.29	Travaux suite à mise en zone des captages du Claruz	0.00	24/09	30'000.00	-1'950.85	28'049.15	28'049.15	0.00	C	28'049.15	28'049.15	36/10	
70.501.30	Construction d'une conduite de liaison Grand-Pré/ Messidor								NC	0.00	200'000.00	31/10	200'000.00
70.501.31	Planification de besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable, crédit d'étude								NC	0.00	50'000.00	32/10	50'000.00
70.501.32	Modification des pontages sur conduite d'amenée d'eau au réservoir de Montiver								NC	0.00	40'000.00	33/10	40'000.00
70.501.33	Extension réseau distribution eau et défense incendie /secteur PAD Les Epinettes D								NC	0.00	90'000.00	34/10	90'000.00
70.566.01	Part. défence incendie "Sous la Crausa"	11'850.75	04/10	30'000.00	-505.00	29'495.00	41'345.75	0.00	C	41'345.75	41'345.75		
70.566.16	Installation borne hydrante - Route des Ecoles	0.00	25/09	10'000.00	-9'249.65	750.35	750.35	0.00	C	750.35	750.35		
71.501.19	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	13'229.30			0.00	0.00	13'229.30	0.00	C	13'229.30	13'229.30		
71.501.22	Collecteur séparatif / Route des Ecoles - Route de la Gérine	250'000.00			-226'756.20	-226'756.20	0.00	23'243.80	T	0.00	0.00		
71.501.24	Collecteur séparatif / Chemin du Publiet	105'301.85			-3'412.50	-3'412.50	101'889.35	0.00	C	101'889.35	101'889.35		
71.501.29	Rempl. collecteur Route du Centre / 2011 : planification suite de travaux - crédit ét	0.00	26/09	480'000.00	-19'349.95	460'650.05	460'650.05	0.00	C	460'650.05	475'650.05	36/10	15'000.00
71.501.30	Remplacement collecteur zone S3 /Route Préalpes-Pralettes	0.00	27/09	40'000.00	0.00	40'000.00	40'000.00	0.00	C	40'000.00	40'000.00		
71.501.31	Construction collecteur déversoir station pompage Messidor	0.00	28/09	60'000.00	-33'345.00	26'655.00	0.00	26'655.00	T	0.00	0.00		
71.501.32	Extension réseau canalisation art. 1688 RF Marly	0.00	05/10	18'850.00	0.00	18'850.00	18'850.00	0.00	C	18'850.00	18'850.00		
71.501.33	Réhabilitation des regards de contrôle EU (zone S2 Planafin)								NC	0.00	60'000.00	37/10	60'000.00
71.501.34	Travaux de détournement collecteur communal (secteur PAD Epinettes D)								NC	0.00	80'000.00	38/10	80'000.00
71.501.35	Modification du raccordement des grilles de routes des EU dans EC (PAD Epinettes D)								NC	0.00	20'000.00	39/10	20'000.00
741.503.00	Agrandissement du cimetière (2ème phase de l'étape 1)								NC	0.00	215'000.00	41/10	215'000.00
741.503.01	Remplacement des pavés des allées du cimetière								NC	0.00	25'000.00	42/10	25'000.00
75.501.01	Amén. de la Gérine, Protection contre les crues (2e étape)	268'517.15			-254'758.65	-254'758.65	13'758.50	0.00	C	13'758.50	13'758.50		
943.503.00	Etude s/réfection bâtiment administratif communal	42'840.65			-35'600.00	-35'600.00	0.00	7'240.65	T	0.00	0.00		
943.503.01	Rénovations diverses sur bâtiments communaux	64'150.05	30/09	30'000.00	-67'485.60	-37'485.60	0.00	26'664.45	T	0.00	100'000.00	43/10	100'000.00
943.503.02	Transformation bâtiment administratif, crédit d'étude	0.00	31/09	170'000.00	-85'060.90	84'939.10	0.00	84'939.10	T	0.00	0.00		
943.503.03	Halle édilitaire, travaux entretiens - toiture	30'000.00			0.00	0.00	30'000.00	0.00	C	30'000.00	30'000.00		
943.503.04	Travaux de réfections sur bâtiments suite dégâts de grêle	-15'216.40	32/09	350'000.00	-182'184.65	167'815.35	152'598.95	0.00	C	152'598.95	152'598.95		
943.506.00	Achat de matériel de conciergerie	0.00	29/09	23'500.00	-23'075.95	424.05	0.00	424.05	T	0.00	0.00		
	Total des investissements bruts	2'915'835.50		2'885'505.00	-2'058'181.50	827'323.50	3'235'259.65	507'899.35		3'235'259.65	6'725'389.65		3'490'130.00

8.2. BATIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

Le groupe de travail « Bâtiments communaux », composé depuis juillet 2008 de M. Jean-François Emmenegger (Président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Eric Romanens et de l'adjoint du chef du Service technique communal, M. Laurent Corpataux, a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux. Ce groupe a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses d'état de nos bâtiments communaux, desquelles devront découler les programmes de réfection annuels. Il veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude du bâtiment communal et des centres scolaires ont été lancés à la fin de l'année 2008. La commission des bâtiments a été élargie afin de traiter plus spécifiquement du programme d'assainissement des bâtiments scolaires et du cahier des charges pour le projet de nouveau bâtiment de Grand-Pré. Pour ceci, M. Jean-Pierre Helbling, Syndic, et M. Bernard Aebischer, responsable du dicastère des écoles, ont rejoint cette commission.

8.2.1. Etude de l'avant-projet pour l'assainissement du bâtiment administratif

Pour donner une suite à l'étude de faisabilité, un mandat d'étude d'avant-projet a été donné au bureau Page Aloys, Geneviève et Frédéric Architectes SA, à Fribourg, en février 2010 pour se terminer en juillet 2010. Le Conseil général a pu suivre régulièrement l'état d'avancement de ces études lors de ses séances. Ce mandat avait comme objectif de présenter un message d'investissement et de planifier ainsi le début des travaux en 2012. Le message a été refusé par le Conseil général. Nous pouvons vous présenter le décompte suivant :

Architecte	Fr.	59'000.00
Ingénieur chauffage-ventilation	Fr.	10'534.05
Ingénieur en électricité	Fr.	9'378.40
Ingénieur civil	Fr.	1'438.60
Ingénieur en techniques sanitaires	Fr.	2'709.85
Divers analyse, extrait de plans, etc.	Fr.	2'000.00
Total des coûts	Fr.	85'060.90

Montant d'investissement prévu Fr.170'000.- (montant au budget pour cette dépense).

8.2.2. Rénovation diverses des bâtiments communaux

Ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie.

8.2.3. Raccordement au chauffage à bois (CAD) du bâtiment de la Route du Chevalier 9

Dans le cadre des travaux d'assainissement des canalisations des eaux usées et des eaux claires de la Route St-Eloi, une demande de raccordement au chauffage à bois avait été faite par la paroisse en 2009. La paroisse ayant décidée de reporter à 2010 l'assainissement de son chauffage, ces travaux ont pu être réalisés durant le premier semestre 2010. Un montant de Fr. 180'000.- a été prévu au budget afin de financer le raccordement du bâtiment communal et de la paroisse. L'énergie consommée par la paroisse sera facturée et le financement de son raccordement récupéré sous la forme d'une taxe de base conformément au contrat de fourniture qui sera conclu. Le décompte final et la finalisation du contrat de fourniture se fera d'ici la fin mars 2011.

Le montant total des travaux selon le décompte final à venir est de Fr. 183'000.-; il faudra déduire de ce total la taxe de base facturée contractuellement à la Paroisse (environ Fr. 45'000.-). La dépense totale à charge de la commune sera donc d'environ Fr. 138'000.-.

8.2.4. Etude préliminaire de la réfection des bâtiments de Marly Cité

Dans cette première phase d'étude, il s'agissait d'évaluer l'état général des bâtiments du Chemin des Epinettes 2 et 4, et de la Route du Chevalier 7 et 8. Pour ce faire, un mandat a été donné au bureau BSArchitecture SA, à Fribourg, en février 2009 pour se terminer en octobre 2009, il a été prolongé à la fin février 2010. Dans le courant 2010, le bureau deillon delley architectes à Bulle a repris le mandat en cours et l'a finalisé. Comme ce bureau était déjà notre mandataire à Grand-Pré, ceci nous a permis d'avoir une vision globale des besoins des écoles de Marly et, ainsi, de mieux planifier les investissements en définissant des priorités. Le mandat est toujours en cours et débordera sur le 1^{er} trimestre 2011 afin de nous permettre d'esquisser le programme des besoins du centre scolaire. Le Conseil général a pu suivre régulièrement, lors de ses séances, l'évolution de la réflexion faite sur ce centre scolaire pour se prononcer, finalement, sur un montant d'investissement pour un mandat d'étude pour la réfection des bâtiments existants (Chevalier 7 et 8) qui accueilleront dans un premier temps la 2^e année d'école enfantine.

Architectes (montant estimé)	Fr.	85'000.-
Total des coûts	Fr.	85'000.-

La suite des opérations consistera à établir un cahier des charges pour les appels d'offres ou pour la base d'un concours d'architecte.

8.2.5. Etude préliminaire de la réfection des bâtiments de Marly Grand-Pré

Dans cette première phase d'étude, il s'agissait d'évaluer l'état général des trois pavillons et de la petite halle de gymnastique. Pour ce faire, un mandat a été donné au bureau deillon delley architectes, à Bulle, en juillet 2009 pour se terminer en janvier 2010. La suite du mandat consistait à trouver la meilleure solution pour répondre à nos futurs besoins en tenant compte de l'état des pavillons 1 et 2. Le Conseil général a pu suivre régulièrement, lors de ses séances, l'évolution de la réflexion faite sur ce centre scolaire pour se prononcer finalement sur un montant d'investissement pour un mandat d'étude pour la construction d'un nouveau bâtiment (concours + étude du projet) et la réfection du pavillon 3. A ce stade, nous pouvons vous présenter le décompte des honoraires d'architectes et ingénieurs suivant :

Architecte (75 % des prestations)	Fr.	63'300.00
Ingénieur chauffage-ventilation	Fr.	6'240.80
Ingénieur en électricité	Fr.	6'240.80
Ingénieur en techniques sanitaires	Fr.	3'443.20
Divers analyse, extrait de plans, etc	Fr.	537.50
Total intermédiaire des coûts	Fr.	79'762.00

Montant prévu au budget Fr. 45'000.- plus le report d'un montant de Fr. 45'000.- du compte du concours du 3^e centre scolaire.

En parallèle à cette étude, la commission des bâtiments a entrepris des démarches afin d'acquérir une parcelle de terrain pour construire le nouveau bâtiment scolaire à Marly Grand-Pré. Les contacts ont été pris avec l'Hoirie feu Ernest Meyer. Les discussions au sujet du principe de vente et du prix d'achat par m² ont abouti en fin 2010. De ce fait, un message a pu être soumis au Conseil général pour les budgets 2011 proposant l'acquisition d'une parcelle de 4'000 m² pour Fr. 1'100'000.-.

La suite des opérations consistera à établir un cahier des charges pour la base d'un concours d'architecte.

8.2.6. Rénovation diverses des bâtiments scolaires

Ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Nous utilisons les ressources de ce compte pour rendre conforme aux exigences actuelles les divers garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie.

8.2.7. Travaux de réfection sur bâtiments suite dégâts grêle

Il s'agit ici de la réparation des dégâts causés aux différents bâtiments communaux durant la grêle du 23 juillet 2009. Le montant total de ces réparations est devisé à Fr. 348'584.05 ; sur ce montant, Fr. 345'000.- seront remboursés par l'ECAB alors que nous avons annoncé un remboursement d'environ 50 % des coûts par l'ECAB en 2009, soit Fr. 150'000.-.

Les bâtiments concernés par ces dégâts :

- Administration communale (stores)
- Halle polyvalente (coupole plexi)
- Bâtiment Epinettes 2 (stores, remplacement tuiles)
- Bâtiment Chevalier 7 (remplacement tuiles, remplacement verres tabatières)
- Bâtiment Chevalier 8 (remplacement tuiles, remplacement verres fenêtres et tabatières)
- Pavillon 1 (remplacement verre fenêtre, stores)
- Pavillon 2 (stores)
- Pavillon 3 (stores, tôles ajourées façade ouest)
- Halle omnisports (stores, coupole plexi, plaque toiture eternit, installation technique toiture)
- Vestiaire centre sportif (coupole plexi)
- Halle édilitaire (toiture eternit, vitres plexi)
- Couverts halle édilitaire (plaque toiture eternit)
- Cabane des jeunes (toiture PVC, remplacement verres fenêtre)
- Cabane déchetterie (toiture PVC)
- Local des pompes à Chésalles (remplacement vitres fenêtres)
- Ferme du Port (remplacement tuiles, remplacement verres tabatières)

Les travaux seront terminés dans le courant 2011. A l'occasion de ces travaux, nous profiterons d'améliorer la toiture de la halle édilitaire pour une plus-value d'environ Fr. 30'000.- au montant remboursé par l'ECAB.

8.2.8. Achat de matériel de conciergerie

Grâce à cet investissement, nous avons pu améliorer l'efficacité de travail de notre concierge de la halle omnisports et remplacer l'auto laveuse du concierge de l'école de Grand-Pré qui était en bout de course depuis six mois déjà. La qualité de nettoyage s'en est vue grandement améliorée.

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

Responsable : Anneliese Meyer
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2010, **136 dossiers** de demande de permis de construire, de transformations et d'équipements divers dont 110 autorisations ou permis délivrés. La part juridique dans le traitement des demandes de permis de construire tient une place importante.

Les autorisations communales génèrent de plus en plus de travail en raison de l'application de la nouvelle loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) et son règlement d'exécution du 1^{er} décembre 2009 (ReLATeC). La mise en place au 14 juillet 2010, puis au 30 septembre 2010 de nouvelles directives pour le dépôt des demandes de permis de construire plus exigeantes édictées par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) pèse aussi sur la balance du temps à disposition dans le contrôle des dossiers déposés.

	2010	2009	2008
AUTORISATIONS DE LA PREFECTURE			
Habitations individuelles	4	10	11
Habitations collectives et locatifs	8	4	1
Habitations industrielles et dépôts	0	2	-
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	4	2	-
Transformations, agrandissement et/ou habitations	20	21	18
Groupe e, station transformation	1	2	-
Reconstruction couvert agricole	0	1	-
Chauffage à gaz	4	13	10
Chauffage à bois	0	2	1
Pompes à chaleur, sonde géothermique	1	5	8
Capteurs solaires	0	7	3
Piscine	1	-	-
Citernes enterrées	1	1	1
Extension FRIGAZ	2	0	0
Box à chevaux	1	0	0
Changement d'affectation sans travaux	0	1	1
Démolitions	2	0	0
PAD, PED, plan d'infrastructures	2	1	-
AUTORISATIONS DU CONSEIL COMMUNAL			
Cablecom, nouvelle armoire	1	1	-
Groupe e, cabine basse tension	1	4	1
Cabanes de jardin	8	4	10
Capteurs solaires	3	15	-
Abris et garages	11	11	9
Jardins d'hiver	3	1	-
Piscines	1	2	2
Rénovations diverses	13	6	17
Changement de chauffage	17	0	0
Aménagements extérieurs	5	5	4
Autorisations diverses (totem...)	3	0	0
Cabanes pour animaux	3	0	0
Procédure de recours	1	0	0
Demandes préalables	14	5	4

9.2. REALISATIONS ET ETAT DES TRAVAUX

9.2.1. Carrefour giratoire "Les Rittes" (compte 620.501.21)

Suite au mandat donné par le Conseil communal, le bureau sd ingénierie Fribourg SA a établi une étude de faisabilité d'une voie de bus entre les giratoires des Rittes et des Ecoles.

D'autre part l'étude d'intégration des mesures de construction antibruit est toujours en cours auprès du Service des ponts et chaussées.

Le montant alloué dans le cadre des budgets 1990, 1992, 1993 et 2003 est de Fr. 450'000.-.

Montant dépensé en 2010	Fr.	1'192.40
Montant dépensé au 31 décembre 2010	Fr.	88'545.65

9.2.2. Aménagements routiers, Route de la Gérine

Depuis plusieurs années, les habitants du secteur Riedelet – Champ-Montant demandent que le tronçon de la route de la Gérine entre la route de Bel-Air (route de la Plaine) et l'Impasse champ-Montant soit sécurisé en ce qui concerne le cheminement des piétons et des cyclistes. Pour répondre à ce besoin, un mandat d'étude est en cours auprès du bureau d'ingénieurs Bruegger+ Associés SA.

Montant alloué dans le cadre du budget 2008	Fr.	45'000.-
Montant dépensé en 2009 et 2010	Fr.	2'682.-
Décompte intermédiaire	Fr.	42'318.-

9.2.3. Installations de modération de trafic (compte 620.501.15)

La totalité des aménagements de modération de trafic prévus à la Route du Chevalier a été réalisée. La signalisation et les marquages prévus dans ce secteur ont été autorisés. Nous avons ainsi pu mettre en place le sens unique de la route du Chevalier.

Total disponible au 1 ^{er} janvier 2010	Fr.	48'090.-
Montant dépensé en 2010	Fr.	7'837.90
Solde au 31 décembre 2010	Fr.	40'252.10

9.2.4. Aménagement de la Route des Ecoles

Les plans ont été mis à l'enquête publique. Aucune opposition n'a été formée à l'encontre de ce projet. Le financement étant réglé, les travaux vont commencer en janvier 2011.

9.2.5. Aménagement des arrêts de bus Marly Grand-Pré (compte 620.501.41)

Les plans ont été mis à l'enquête publique. Aucune opposition n'a été formée à l'encontre de ce projet. Le financement étant réglé, les travaux vont commencer en mars 2011.

9.2.6. Modération de trafic, route des Préalpes-Route de Bourguillon – crédit d'étude

Ces mesures de sécurisation doivent être prises afin de pallier l'absence de patrouilleurs scolaires par des aménagements au giratoire. Pour mémoire, la police cantonale avait jugé critique la gestion de ce giratoire par des écoliers et avait décidé de la supprimer. Dès lors, le service des écoles de la commune s'est mis, en vain, à la recherche de parents pour se substituer aux enfants. Pour répondre à cette sollicitation, nous avons demandé un crédit d'étude pour la réalisation d'un trottoir et d'un passage piéton protégé sur la route de Bourguillon aux abords du giratoire.

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr.	30'000.-
Montant dépensé en 2010	Fr.	-.-
Décompte intermédiaire	Fr.	30'000.-

Plan d'aménagement local

• **Adaptation du PAL 2010**

Le dossier d'adaptation du PAL a été mis à l'enquête du 17 avril au 17 mai 2010, il comportait notamment les modifications ou adaptations suivantes :

- Suppression des fiches de mesures ;
- Adaptation des plans directeurs ;
- Adaptation du plan d'affectation des zones et simplification du régime des différentes zones ;
- Adaptation du RCU à la nouvelle LATeC (RELATeC) ;
- Mise en conformité avec le plan directeur cantonal.

Le dossier directeur faisait l'objet d'une consultation uniquement.

Suite à la mise à l'enquête, six oppositions ont été formulées. Une partie d'entre elles ont été jugées recevables et ont fait l'objet d'une correction du PAL. Une nouvelle et dernière mise à l'enquête est prévue durant le premier trimestre 2011.

• **Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes**

Ce dossier est toujours en procédure auprès du Tribunal cantonal.

• **Concept de stationnement**

Un dossier corrigé et complété par rapport au dossier d'examen préalable a été établi par le bureau Transitec. Ce dossier a été transmis au Service des constructions et de l'aménagement du territoire. Lors de l'adaptation du PAL 2010, la commune a mis en consultation le plan directeur en y intégrant le concept de stationnement.

- **Plan communal des énergies – Suisse énergie**

Le 24 novembre 2009, la commune de Marly a reçu le Label Cité de l'énergie pour ses résultats probants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique communale. En septembre 2010, la commune de Marly a reçu officiellement le 200e label « Cité de l'énergie » lors d'une cérémonie au Kursaal à Berne.

- **Abrogation des PAD « Champ de la Chapelle », Aux Champs » et Cité Bel-Air, zone A »**

Ces dossiers sont en cours

9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9.3.1. Modification d'affectation du secteur Chemin des Epinettes – Route de la Gérine

La procédure de changement d'affectation de ce secteur a été approuvée par la DAEC le 6 décembre 2010.

9.3.2. PAD « Les Epinettes, secteur D »

Ce PAD comprend une partie des terrains concernés par la modification mentionnée ci-dessus. Les tractations relatives à l'élaboration des dossiers d'examen préalable et d'approbation se sont déroulées durant l'année 2009. Le dossier est toujours en cours auprès du canton.

9.3.3. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Elle s'est réunie sept fois. Les objets principaux suivants ont été traités :

- Rapport MarlyBike sur la mobilité douce
- Adaptation du PAL
- Avant-projet de loi sur la protection de la nature et du paysage
- Concept de modération de trafic
- Réaménagement du carrefour giratoire de Marly-Cité
- Velopass
- Demande d'extension de la Léchire
- Modification du plan directeur cantonal
- Eclairage public – proposition de mesures d'économie
- Projet d'aménagement de la route de la Gérine
- Budget 2011
- RCU – proposition d'augmentation de l'indice d'occupation du sol
- Projet de remblai de l'article 169 RF Marly (Sous la Crausa), propriété de M. Surchat
- Nouvelle répartition des articles 383 et 281 (Route de Bourguillon), propriété de M. Kolly

9.4. PLAN DE GESTION DE LA PETITE SARINE, BARRAGE DE ROSSENS - LAC DE PEROLLES

Le but de ce plan de gestion est de favoriser et d'entretenir un patrimoine naturel exceptionnel d'importance nationale. Le tracé de la Petite Sarine s'étend du barrage de Rossens jusqu'à l'embouchure du lac de Pérolles. Une surface de 760 ha dont 500 ha de forêt forment ce périmètre aux abords de la Sarine. Les communes suivantes font partie du projet retenu par le Groupe de pilotage, soit : Arconciel, Corpataux, Hauterive, Rossens, Treyvaux et Marly. Pour notre commune, le bois du Dévin qui est situé dans une zone alluviale d'importance nationale est intégré dans ce périmètre.